Jou
2996

Cloutier réagira-t-il à la décision des Mille-Isles?

Offensive "légale" contre la loi 22

Nos informations, page 4

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

Deuxième année — Nº 10 | 14 pages | 25 cents | 1975

le mardi 11 mars

généralement ensoleillé

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Minimum: -10	Minimum: 15
Maximum: -1	Maximum: 30

28-03-76 00107 1-90S 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

Devant le climat actuel de décomposition politique

Le Parti québécois prépare un programme de gouvernement

par Gisèle Tremblay

À la crise politique qui a surgi dans le sillage de la commission Cliche et qui entraîne dans la dégénérescence du gouvernement Bourassa l'État québécois et tout son appareil administratif, le Parti québécois opposera sous peu, dans un projet de programme de gouvernement, des mesures économiques et sociales réalisables immédiatement.

Le PQ, qui présentait hier à la presse, sous le titre "Au-delà de la commission Cliche", son diagnostic sur la crise politique en cours, reprend ainsi une idée expérimentée à l'automne 1970, quand un groupe de modérés dont était M. René Lévesques avait proposé un programme d'urgence pour pallier les conséquences sociales de la crise d'octobre.

Les leaders du PQ, MM. René Lévesque, Jacques-Yvan Morin, Camille Laurin et Pierre Marois, craignent que la "décomposition" du gouvernement et de l'État ne discrédite toute la politique et ne ramène les Québécois à leurs "vieux complexes de doute et d'impuissance", en les convainquant de leur inaptitude à se conduire "sans toutes sortes de tutelles extérieures".

Le leader parlementaire du PQ, M. Morin, qui revient d'une tournée à travers le Québec, y a senti une opinion publique désemparée, non seulement devant les révélations la commission Cliche, mais aussi devant l'ampleur des problèmes économiques et sociaux qui s'accumulent.

C'est un climat de dérive, a-t-il précisé, qui revient dans toutes les conversations. Les gens veulent un gouvernement propre, des objectifs clairement identifiés et une direction: "Ils veulent être dirigés".

C'est pour répondre à ce besoin que le PQ prépare un programme de gouvernement dont le contenu sera révélé dans le cadre de la campagne de financement du parti, qui commence ce vendredi. Le PQ présentera ensuite un programme à long terme où il tentera de définir des valeurs qui peuvent inspirer un "projet collectif": par exemple, l'humanisation des services de santé, d'éducation et d'aide sociale, que même un gouvernement non indépendantiste peut reprendre à son compte.

Bref, craignant le retour à l'impuissance collective, le PQ lance un appel à la mobilisation et entend démontrer que la relève est possible. C'est d'ailleurs là ce qui inspire toute la déclaration du PQ (dont les lecteurs du JOUR trouveront le texte intégral en page 9). Dans la conclusion de son communiqué, le PQ reconnaît le rôle utile des commissions d'enquêtes, mais met en garde l'opinion contre le "masochisme collectif" et l'invite plutôt à se préparer à un changement de gouvernement qui puisse aussi signifier "un changement de vie politique".

Quant à la commission Cliche, le PQ tentera de faire la lumière, à l'Assemblée nationale, sur certains de ses dossiers laissés ouverts, notamment la fraude électorale sur la Rive-sud. Mais il respectera la consigne qu'il s'était imposée dès le début: ne pas intervenir sur les problèmes spécifiques de la construction avant la fin des travaux de la Commission et ne pas tenter de tirer à lui la "couverture" comme vient de le faire le premier ministre. Le PQ consacre le premier chapitre de sa déclaration à cette politique de respect.

Ce que l'efficacité de la Commission Cliche prouve, s'est contenté de préciser le PQ à ce sujet, c'est qu'on peut "trouver, au moment voulu des hommes décidés et doués du sens de l'urgence pour que les actions nécessaires, même les plus malaisées, deviennent aussitôt réalisables". C'est là ce que le PQ souhaite au monde politique de trouver, pour contrecarrer l'effet démobilisateur des carences actuelles de l'État.

québec

Nous planifierons nous-mêmes notre développement, dit Saint-Pierre

Joliette: une étrange affaire d'amis politiques

page 4

canada

Trudeau en Europe: une récolte de bonnes intentions?

page 5

monde

Atmosphère de fin de régime en Indochine

page 7

Kennedy a sauvé Castro

page 6

Le rendez-vous de Dublin

Les chefs de gouvernement des neuf pays de la Communauté européenne se sont réunis hier à Dublin afin de s'efforcer de conclure la "renégociation" des conditions d'adhésion de la Grande-Bretagne.

page 6

document

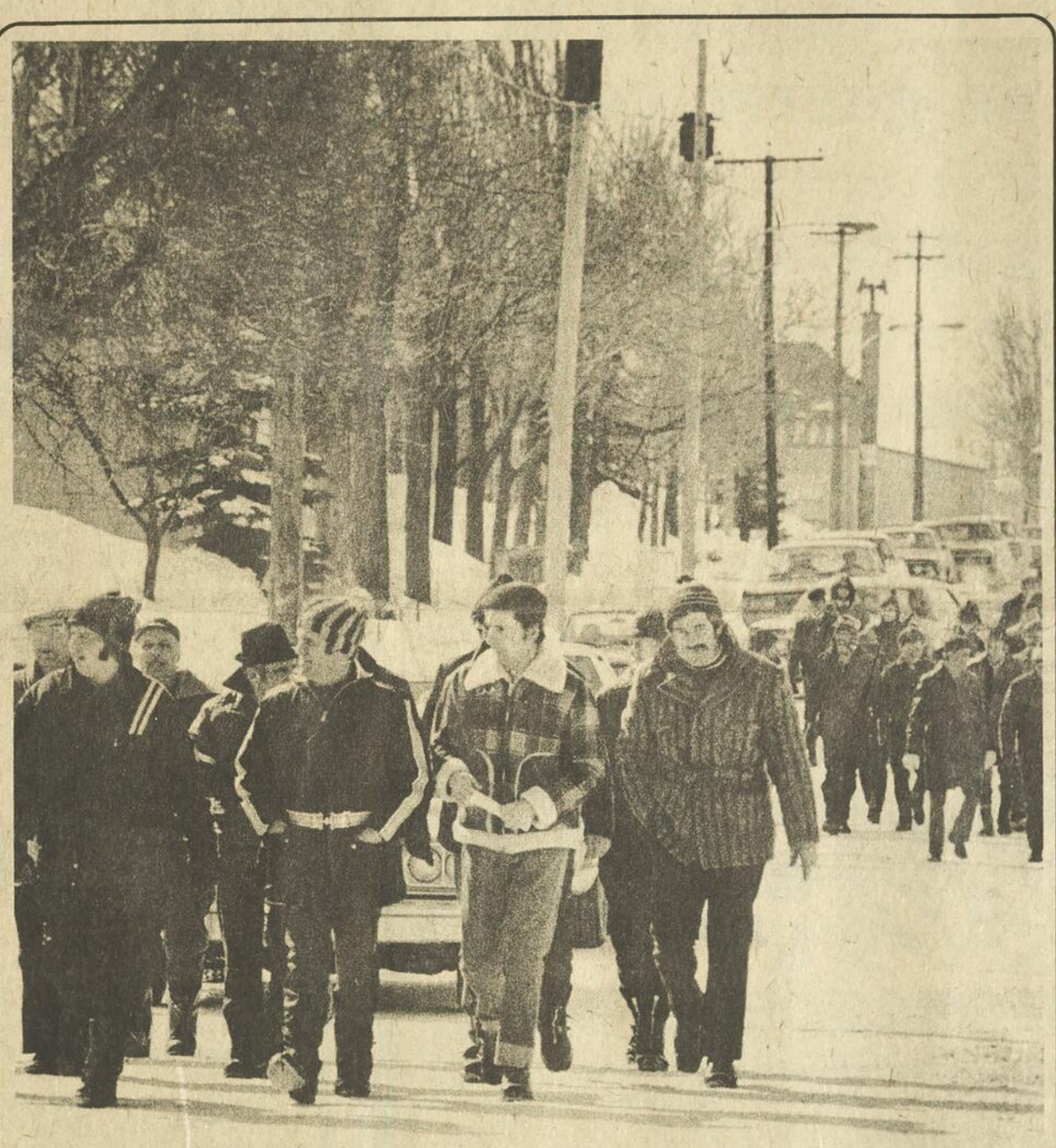
Le PQ et la crise politique du Québec

page 9

sport

Le père Gédéon à la galerie de presse au Forum!

page 13



Non au poulet américain!

Photo Antoine Désilets

Plus de 200 manifestants, producteurs de volailles, de boeuf et de lait, ont entrepris hier de bloquer la distribution au Québec du poulet importé des États-Unis. Après avoir bloqué complètement les entrées de l'entreprise d'importation et de distribution Maxi Poultry de ville des Laurentides, les manifestants se sont adonnés au ballon-balais. Sport qu'ils pratiqueront pendant toute la semaine au même endroit.

Nos informations, page 2

La grève des cols bleus

Une loi spéciale?

Au moment où la grève des quelque 18,000 cols bleus à l'emploi du gouvernement fédéral se durcit, le premier ministre par intérim, M. Mitchell Sharp, a indiqué que le gouvernement prendra d'autres mesures pour résoudre le conflit si on n'y parvient pas par la voie des négociations.

Interrogé hier aux Communes d'Ottawa, le ministre n'a cependant pas précisé la nature des mesures que son gouvernement songerait à prendre.

Par ailleurs, le ministre-président du Conseil du trésor, M. Jean Chrétien, a laissé entendre que le Parlement pourrait être invité à légiférer en vue de forcer un retour au travail des 18,000 cols bleus si les négociations devaient échouer.

"C'est toujours une possibilité", a déclaré le ministre, à sa sortie des Communes.

Cependant, la législation spéciale n'est pas un outil que le gouvernement utiliserait à la légère, a précisé le ministre.

"Je ne crois pas que cela soit la position du gouvernement actuellement", a dit M. Chrétien.

M. Sharp avait indiqué plus tôt que le gouvernement n'attendrait pas le retour du premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, si d'autres mesures devenaient nécessaires.

M. Sharp répondait à un flot de questions de l'Opposition qui souhaitait savoir ce qui adviendra, à la suite de la rupture des négociations qui ont échoué en fin de semaine dernière.

Le chef de l'Opposition progressiste-conservatrice, M. Robert Stanfield a soutenu que le gouvernement est incapable de maintenir les services essentiels et a demandé au gouvernement s'il avait des projets de règlements.

Ce à quoi le premier ministre par intérim, M. Mitchell Sharp a répliqué que son gouvernement revoyait la situation quotidiennement, voir même à toutes les heures.

Le scandale du dragage

Allmand contredit Marchand

OTTAWA (PC) — Le Solliciteur général a contredit, aux Communes, hier, une version antérieure du ministre des Transports, M. Jean Marchand, sur les circonstances du début de l'enquête sur les contrats de dragage du port de Hamilton, enquête qui s'étend maintenant au Québec et ailleurs. L'affaire des contrats de dragage implique trois gouvernements: celui de l'Ontario, dont le ministre de la Justice, M. George Kerr, a démissionné, celui du Canada dont le ministre du Travail, M. John Munro, a offert sa démission au premier ministre Trudeau; et indirectement celui du Québec, puisque des paiements pour travaux de dragage, dus à un consortium formé de plusieurs compagnies, dont certaines reliées à la belle-famille du premier ministre Bourassa, ont été stoppés.

Le 27 février dernier, le ministre des Transports, M. Jean Marchand, venant à la rescousse du ministre Munro, révélait, finalement, que c'était "lui-même" qui avait "demandé, en janvier 1973, au Solliciteur général, d'instituer une enquête sur les irrégularités à la Commission du port de Hamilton".

La version des faits présentée, hier, par le Solliciteur Warren Allmand, est très différente. M. Allmand répondait alors à une question du conservateur Lincoln Alexander qui s'inquiétait de la raison pour laquelle le ministre des Transports n'avait ordonné une enquête sur les irrégularités soupçonnées dans le port de Hamilton, que le 8 janvier seulement.

Selon la version de M. Allmand, en septembre 1972, certaines personnes du Conseil de ville de Hamilton sont allés exposer leurs soupçons au détachement de la GRC à Hamilton. La GRC décida qu'elle ferait l'enquête après avoir consulté le ministère des Transports quoique c'était un cas qui normalement devait être traité par la police provinciale".

Le 12 janvier 1973, le ministre des Transports informait le Solliciteur général, par lettre, du déroulement de l'enquête.

Ce n'est que près de deux ans plus tard, en novembre 1974, que l'enquête aurait franchi la frontière Ontario-Québec et les Conservateurs soupçonnent que des pressions sont à l'origine de ce délai.

Selon la version du ministre Marchand, en Chambre, le 28 février dernier, la GRC ayant constaté que l'affaire de Hamilton pouvait avoir des ramifications au Québec, aurait "demandé d'étendre la portée de son enquête" au ministre des Transports.

Hier, le conservateur James McGrath a demandé au Solliciteur général pourquoi "la GRC a alors senti la nécessité de contacter le ministre des Transports plutôt que le Solliciteur général en charge de la GRC ou le ministre de la Justice.

M. McGrath, qui s'est informé, lundi, du pourquoi de cette démarche, auprès de M. Marchand, procédure inhabituelle pour la GRC, a par ailleurs déclaré à un journaliste que depuis le tout début, l'enquête de Hamilton "avait été retardée d'au moins six mois, sinon un an, alors que la GRC attendait une permission politique" pour faire son travail.

Selon M. Allmand, la GRC n'est pas allée au ministère des Transports pour demander à étendre son enquête mais plutôt pour "demander certains dossiers et documents se rapportant au contrat de dragage de l'Île d'Orléans", au Québec.

les régions



Les producteurs de volailles du Québec en ont assez de voir du poulet éviscéré des Etats-Unis rentrer sur nos marchés au moment où ils sont eux-mêmes forcés de réduire leur production. Ils vont manifester toute la semaine.

Manifestant devant Maxi Poultry

Les producteurs du Québec ne veulent plus d'importation de poulet américain

par Guy Rochette

Les producteurs de volailles du Québec sont bien décidés à ne plus faire les frais de l'inertie gouvernementale en matière de politique agricole. Ils n'ont pas l'intention de tolérer plus longtemps certaines pratiques d'importation du poulet éviscéré qui constituent une menace plus que sérieuse à la bonne marche de leurs élevages.

C'est là le sens de la manifestation entreprise hier et pour toute la semaine par les producteurs de volailles devant les locaux de l'entreprise d'importation et de distribution Maxi Poultry de ville des Laurentides. Les producteurs estiment qu'ils ne peuvent à la fois s'imposer des restrictions sur les quantités à produire, mettant ainsi en danger la rentabilité de leurs entreprises, et laisser le poulet américain envahir le marché québécois.

Déjà en fin de semaine dernière les producteurs avaient demandé au ministre Wheelan d'intervenir en interdisant toutes importations de volailles. La réponse se fait toujours attendre. Mais les producteurs eux n'attendent plus. Ils agissent. Ils ont bien l'intention d'empêcher la distribution du poulet américain au Québec. Ce poulet représente, dit-on, 2% de la production totale des éleveurs du Québec. Malgré ce faible pourcentage apparent ces importations n'en constituent pas moins un danger réel. Depuis 74 il y a un surplus de stocks en ce début de 75 les producteurs ont dû réduire d'un quart leur production habituelle. Ils l'ont fait, disent-ils, pour empêcher l'encombrement du marché et la baisse des prix en dessous du coût réel de production. Ils ne sauraient accepter que l'on continue dans ces circonstances d'importer et de vendre du poulet américain. Maxi Poultry effectue à elle seule 95% des importations de poulets en provenance des États-Unis et qui envahissent le marché Québécois. Ou bien le gouvernement intervient pour interdire l'importation ou bien les producteurs en stopperont eux-même la distribution.

Hausse du téléphone

Les comités de citoyens de Manseau et Villeroy en guerre contre Télébec

par Louis Fournier

Les comités de citoyens de Manseau et Villeroy, dans le comté de Lotbinière, s'opposeront farouchement aujourd'hui, à Québec, à la demande de hausse des tarifs formulée par la compagnie Télébec, filiale de Bell Canada, devant la régie des services publics.

Les citoyens entendent expliquer comment les abonnés du téléphone, dans les régions rurales, paient, plus cher que les gens des villes pour un moins bon service. Leur mémoire est d'ailleurs intitulé: "Il n'y a pas que sur le prix du lait que le monde rural se fait avoir"!

Le comité des citoyens de Manseau existe depuis 5 ans. Il est à l'origine de la première coopérative ouvrière de production en milieu rural: la célèbre Coop-Tomates. Quant au comité de Villeroy, village voisin, il a vu le jour à la suite d'une assemblée publique récente.

Première fois

"C'est peut-être la première fois, explique-t-on dans le mémoire présenté à la Régie des services publics, que des citoyens ruraux s'organisent pour présenter ainsi leur opinion sur un service public qu'ils utilisent et démontrer comment ils sont victimes du monopole de Bell Canada au Québec."

Essentiellement, les citoyens en ont contre le tarifs exigés par Télébec (qui dessert environ 35,000 abonnés), le système de facturation — qui leur refile des appels interurbains qu'ils n'auraient pas faits — la difficulté d'obtenir la communication à certaines heures de pointe et, enfin, les lenteurs du service de réparation. La liste des griefs a été compilée à partir d'un questionnaire rempli par les citoyens et complété par des assemblées publiques.

Les deux comités de citoyens rappellent que Manseau et Villeroy sont situés dans une région assez peu prospère. La population est vieillissante et occupée à l'agriculture quand elle ne subit pas tout simplement, le chômage et l'aide sociale. Eloignée des grands centres urbains et des services, elle doit utiliser l'interurbain plus souvent qu'autrement. (obligatoirement dans le cas de Manseau).

Appui du CLSC

Sur les tarifs, les citoyens sont en colère: "Il faut tendre, disent-ils, à une uniformisation des groupes tarifaires au Québec, afin de réduire au minimum les écarts entre la ville et la campagne. Quant au supplément régional, ajouté au tarif de base, c'est une mesure discriminatoire à l'égard des abonnés ruraux."

Les citoyens sont appuyés dans leurs démarches par le Centre local des services communautaires (CLSC) de Lotbinière-ouest. La direction du CLSC observe que "l'accessibilité au téléphone n'est pas égale pour tous et peut impliquer des frais assez onéreux pour des gens à faible revenu"

La requête de Télébec, devant la Régie, vise à hausser ses revenus de 12 pour-cent. Le président de la compagnie et vice-président de Bell Canada. M. Roger Duhamel, soutient de son côté que le taux de rendement sur le capital investi est "anormalement bas" (4.5 pour-cent sur un actif de $26 millions en 1974). Les revenus anticipés de la hausse des tarifs, a-t-il dit, sont de $1.4 millions, mais Télébec a investi $5.2 millions en 1974 pour moderniser son réseau.

Les négociations dans les mines de fer

Les métallos de Labrador City rejettent les offres de l'Iron Ore

SEPT-ÎLES (LE JOUR) — "Tout est maintenant possible", a déclaré le coordonnateur régional du Syndicat des Métallos (FTQ) sur la Côte-Nord, M. Clément Godbout, en commentant le refus des travailleurs miniers de l'Iron Ore of Canada, à Labrador City, d'accepter les dernières offres patronales.

Le résultat du vote des quelque 2,000 mineurs de fer pourrait bien influencer le comportement des 6,500 autres travailleurs de l'Iron Ore, de la Québec Cartier Mining (U.S. Steel) et de la Wabush Mines, qui négocient eux aussi le renouvellement de leur contrat de travail à Sept-Îles, Schefferville, Gagnon, Wabushg, Pointe-Noire, Port-Cartier et Mont-Wright (Fermont).

Le front commun des 8,500 travailleurs des mines de fer mène actuellement la plus importante négociation du Syndicat des Métallos cette année au Québec.

Les travailleurs de Labrador City ont rejeté en fin de semaine, par un vote de 845 contre 802, les dernières propositions de l'Iron Ore. Le contrat est échu depuis le 28 février et la grève pourrait être déclenchée bientôt.

Selon Clément Godbout, qui fut candidat du PQ dans Duplessis lors des dernières élections, les travailleurs n'ont pas nécessairement rejeté les offres salariales mais ils ont plutôt manifesté leur aigreur devant la lenteur de la compagnie à améliorer les conditions de travail et la qualité de la vie dans les campements et les cafétérias.

L'hôpital Sacré-Coeur de Hull

Le PQ appuie les employés

HULL (LE JOUR) — Le Parti québécois a demandé, hier, l'intervention d'urgence du ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, dans le conflit qui sévit à l'hôpital Sacré-Coeur de Hull, le plus important centre hospitalier de l'Outaouais.

Le député de Chicoutimi, Me Marc-André Bédard, a dénoncé l'attitude du député-ministre de Hull, Oswald Parent, "qui appuie intégralement les positions patronales, ce qui l'empêche de jouer son rôle normal de défenseur des intérêts de la population".

Sacré-Coeur de Hull, qui compte 1,200 employés et 400 lits, ne reçoit plus de malades depuis la fin de janvier, alors que 31 syndiqués des services infirmiers, membres de la CSN, ont remis leur démission. L'hôpital a été mis en tutelle le 12 février.

Dans un télégramme au ministre Forget, le PQ signale que le climat ne s'est pas amélioré depuis la mise en tutelle parce que l'enquêteur du gouvernement exige le retour au travail avant de rencontrer le syndicat. "Une telle attitude, ajoute-t-on, ne tient aucun compte de l'état des négociations avant la tutelle, alors que certaines avenues de solutions avaient été explorées".

Le PQ ajoute que "les employés de l'hôpital, dont les revendications ont reçu l'appui de la population locale, ont constamment manifesté leur bonne foi en réduisant sensiblement leurs demandes initiales". Et au-delà des demandes syndicales, précise-t-on, il y a à Sacré-Coeur un problème de locaux inadéquats, d'équipement désuet et de manque de personnel.

Edifice Rock

À LOUER - ESPACE DE BUREAU

À Laval, sur le boulevard St-Martin, à l'angle de l'autoroute Papineau.

- Occupation, avril 1975
- Possibilité d'aménagement selon spécifications
- Surface de plancher libre de colonnes
- Stationnement intérieur
- Deux élévateurs rapides
- Air climatisé de première qualité
- 5 minutes du métro



LES IMMEUBLES CARREFOUR LTÉE
1590 EST, BOULEVARD ST-MARTIN
VILLE DE LAVAL, QUÉBEC
TÉL.: 667-5158

LE JOUR
recherche un
CHEF DE PUPITRE

Le salaire est médiocre, les heures de travail longues, les critiques sont incessantes, les menaces de divorce constantes, mais le travail donne des satisfactions que seul peut imaginer celui qui a déjà fait partie d'un pupitre.

C'est donc à celui-là que s'adresse la présente offre.

Prière d'adresser toute correspondance à: **LE JOUR**
a/s Laurent Laplante
387 boul. Lebeau,
Ville Saint-Laurent

ON NE S'EST PAS ARRÊTÉ AU GRAIN

nous l'avons décaféiné mais il est resté...
GRAIN
"noir et brun"



GÉRARD VAN HOUTTE INC.

1042 OUEST RUE LAURIER,
MONTRÉAL TÉL.: 274-5601

PERNOD CANADA



Le Marquis de Montesquiou était de passage à Montréal du 26 au 28 février dernier. Qui dit Montesquiou pense automatiquement à la Gascogne, à son Armagnac et à ses Gascons. A cette occasion Monsieur le Marquis de Montesquiou inaugure le livre d'or de Pernod Canada.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Composition et montage DSC composition, 385 Lebeau, Ville St-Laurent. Il est imprimé par Journal Offset Inc., 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent (Tél.: 331-9721).

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste; $60.00 par année $32 par six mois et $18.00 par trois mois. Edition du samedi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE : 331-8961 (lignes groupées)

Rédacteur en chef: Yves Michaud

Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante

Editorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Jacques Parizeau
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoint: Marc Côté
Bruno Dostie, Paul Paré, Antoine-K. C
Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Maurice Giroux
Affaires sociales: Paule Beaugrand-Champagne, Alain Duhamel, Louis Fournier, Pierre Tanguay et Gisèle Tremblay.

Economie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros

Photographie: Antoine Désilets

Caricature: Berthio

Sport: Jean-Marc Desjardins, Christian Nobert

ADMINISTRATION
Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau

Directeur administratif: Robert St-Jean
Contrôleur: Marcel Latendresse
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier
Tirage
Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné

Publicité
Directeur: Publicité locale et nationale: Gérard Lapointe
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Pierre LaRocque Armand Lavigne, Francine Tremblay, Robert Pepin
Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy
Petites annonces et Avis légaux: Hélène Lespérance

LE JOUR

Les "irrégularités" dans Taillon

Le maire Robidas blâme le conseiller juridique de Leduc

par Maurice Giroux

A la suite d'une enquête qu'il a menée auprés de cinq haut-fonctionnaires, de Longueuil, le maire Marcel Robidas, blâme sévèrement la conduite de Me Jean Huot qui a accepté de jouer le 29 octobre 1973, le rôle de conseiller juridique au service du candidat libéral Guy Leduc alors qu'il avait également juridiction comme conseiller juridique du Service de police de Longueuil, donc sur le même territoire.

M. Robidas, tout en recommandant au Conseil municipal de blâmer M Huot, affirme dans son rapport que ce dernier s'était placé dans une situation de conflit d'intérêt, situation qui a provoqué des malentendus et qui ont donné lieu à une faucheuse publicité envers le Service de police de Longueuil à la suite des dépositions rendues publiques au cours des enquêtes de la Commission Cliche et du lieutenant Descent.

M. Robidas déclare également dans son rapport que le blâme porté sur le service de police de Longueuil par l'enquêteur Descent lui apparaît injustifié, compte tenu des faits, révélés lors de son enquête.

Le maire recommande fortement au conseil municipal d'adopter des mesures pour réglementer la conduite des employés municipaux lors de la tenue d'élection sur le territoire de Longueuil afin qu'aucun de ces employés ne soit placé dans une situation de conflit d'intérêt.

Finalement le maire Robidas, suggére aux autorités fédérales et provinciale de modifier leur loi électorale de façon à éviter tout conflit de juridiction entre le président d'élection et le corps policier. Le maire a en effet constater lors de son investigatin, les difficultés auxquelles font face les policiers municipaux lors d'une journée de scrutin, à une autorité seule du président des élections du comté qui dans certains cas pourrait entraver leur action, a dit M. Robidas.

Le maire de Longueuil a mené son enquête malgré l'opposition e la majorité des conseillers de la ville.



Un patient de St-Jean-de-Dieu réclame ses droits

Un Montréalais de 26 ans, M. Benoit Raymond (notre photo), se trouve à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu à Montréal depuis 9 mois. Or, selon le Comité de la psychiatrie, un groupe subventionné par l'Église de scientologie du Canada, M. Raymond serait "détenu dans un lieu comparable à une prison, sans pouvoir profiter d'une aide légale que même un criminel peut obtenir". Le porte-parole du Comité, M. Bob Dobson-Smith, soutient que le patient a été amené à Saint-Jean-de-Dieu par des policiers après qu'il eût brisé une fenêtre de son logement. Il s'y trouve encore, malgré qu'il ait écrit aux autorités pour faire réviser son cas — on ne lui aurait pas donné de réponse. M. Dobson-Smith, parlant d'une "atteinte aux droits de l'homme", attire l'attention sur ce cas, qui ne serait pas le seul, selon lui. Il souhaite que la loi sur la santé mentale soit amendée de telle sorte qu'un patient pourrait adresser ses plaintes non pas à l'hôpital mais à un organisme indépendant prévu par la loi.

Université de Montréal

Les étudiants occupent la faculté de droit

par Alain Duhamel

Les étudiants en droit de l'université de Montréal ont occupé toute la journée hier, la faculté afin de protester contre le congédiement d'un professeur, et par ricochet, d'un certain climat au sein de la faculté.

L'histoire commence en octobre 1973, lorsque le professeur Renée Joyal-Poupart reçoit un avis de non-renouvellement de son engagement du doyen de la faculté, M. Jacques Bellemare. Depuis cette date, un comité ad hoc du Conseil de la faculté et le comité des différents de l'université ont rendu des jugements favorables à Mme Joyal-Poupart. Malgré tout cela, le doyen a interjeté l'appel.

Les étudiants soupçonnent derrière toute cette affaire, un conflit de personnalité entre le professeur et le doyen.

Que reproche-t-on au professeur Joyal-Poupart? Des difficultés dans son enseignement, un manque de disponibilité et un caractère difficile dans ses relations de travail.

Dans un communiqué, l'Association des étudiants en droit AED) ne trouve aucun motif raisonnable de renvoi du professeur. "Le premier point se résume à un conflit dans les méthodes d'enseignement. La faculté de droit est de loin la plus magistrale à ce niveau. Le professeur omniprésent débite pendant 45 heures son cours et les étudiants sont évalués par un seul examen final où ils recopient les paroles sacrées du maître". Mme Joyal-Poupart, aurait mis au point une méthode pédagogique active, plus appréciée des étudiants.

Quant au manque de disponibilité, les étudiants ont relevé que le professeur Joyal-Poupart a du s'absenter en juin 1973, pour soutenir une thèse à Paris, a subi une intervention chirurgicale en juillet 1973, et a diminué son activité au cours de l'automne 1973 à cause d'un accouchement.

Enfin, le caractère tendu des relations de travail, aux dires des étudiants, aurait trait au conflit opposant le professeur et le doyen au sujet des méthodes d'enseignement." De plus, peut-on lire dans le communiqué, de l'AED, Mme Joyal-Poupart contestait l'autorité du doyen qu'elle qualifie de centralisatrice. Elle lui reprochait de ne pas tenir compte des désirs des professeurs et des étudiants, et l'a sommé de rendre compte devant les professeurs."

Dans sa requête auprès du comité des différends, Mme Joyal-Poupart estimait que "la décision de non-renouvellement de ma nomination est viciée en premier lieu par son caractère discriminatoire, arbitraire, et partial et, en second lieu, à cause des nombreuses irrégularités procédurales qui se sont glissées à chaque étape du déroulement de l'instance."

Dans sa conclusion, le comité des différents affirme qu'à son avis "les délais prévus ont été respectés, mais que les procédures adoptées ont été entachées d'irrégularités, quoique sans parti pris évident" et réclame la reconduction de la nomination du professeur Joyal-Poupart pour au moins deux ans à partir de juin 1974.

Les étudiants ont entrepris cette mobilisation de leurs effectifs dans le but de sensibiliser la communauté universitaire. Les professeurs de la faculté, apprenait-on hier, sont demeurés divisés sur cette question.

La télédiffusion des Jeux en Europe achoppe encore sur le montant des droits

(PC) — Le quotidien montréalais The Gazette écrit que les téléspectateurs européens risquent de ne pas voir les Jeux olympiques de 1976 si un compromis n'intervient pas rapidement sur le montant des droits.

Selon le journal, le président de l'Union européenne, sir Charles Curran, a affirmé à son représentant à Londres que l'Union n'ira pas au-delà des $5 millions de sa dernière contre-proposition tandis que le COJO semble tenir au $20 millions de sa demande initiale.

Lors des Jeux de Munich, la télévision européenne avait déboursé $1,700,000 et le réseau américain A.B.C., $13.5 millions.

À Montréal, un représentant du COJO, a exprimé l'avis que Sir Charles Curran poursuivait une campagne entreprise depuis deux ans en menaçant de ne pas présenter les Jeux à la télévision européenne mais que si cela arrivait, son organisation devra en porter seule la responsabilité.

La CSN organise le boycottage des produits Uniroyal

(par A.D.) — La Confédération des syndicats nationaux (CSN) organisera une campagne de boycottage des produits Uniroyal afin de venir en aide à quelque 85 travailleurs en grève depuis plus de six mois.

La CSN aurait déjà saisi les conseils centraux de son intention de mettre en place d'ici deux ou trois semaines cette campagne de boycottage dans le but d'obliger la compagnie Uniroyal, filiale de la Dupont des États-Unis, une autre multinationale, à négocier avec ses employés et à cesser de contester l'accréditation syndicale.

Depuis le 25 septembre 1974, date à laquelle les employés déclenchaient une grève, le syndicat, affilié à la Fédération de métallurgie, des mines et des produits chimiques, et l'employeur n'ont pas repris les pourparlers. Au moment du déclenchement de l'arrêt de travail, les parties n'avaient discuté que d'une huitaine de clauses sans jamais avoir abordé les aspects purement financiers de la convention collective.

Selon le syndicat, la compagnie cherche à s'immiscer dans le fonctionnement de l'unité de négociations en réclamant que le président ait au moins un an d'ancienneté et voulant imposer la formule Rand, ce qui changerait la nature même du syndicat lequel opère dans un "atelier fermé". La compagnie, qui exige l'ancienneté dans le cas des représentants syndicaux, ne reconnaît plus cette ancienneté dans d'autres aspects de la convention collective. Les négociations se sont compliquées du fait que la compagnie conteste depuis le début l'accréditation syndicale de la CSN. La fédération des produits chimiques a arraché cette unité de négociations à un syndicat international dont les relations avec l'employeur ne suivent pas les mêmes orientations que celles de la CSN. Il y a trois ans, la compagnie a tout fait pour retarder l'accréditation de la CSN allant même jusqu'en Cour suprême du Canada.

Alléguant des changements dans ses opérations, la compagnie, selon le syndicat, conteste à nouveau l'accréditation syndicale et ne voit aucune utilité à poursuivre les négociations.

Le conflit en est donc là. Les parties en cause ne se parlent pas. Malgré tout, les syndiqués, selon M. Charles Prévost, de la Fédération des produits chimiques, conservent un excellent moral. Depuis le début du conflit, ils ont réussi à maintenir une ligne de piquetage et à paralyser les opérations de la compagnie Uniroyal à son établissement de Ville d'Anjou.

Dans le secteur public

60,000 employés d'hôpitaux en route vers le Front commun

Quelque 60,000 travailleurs des hôpitaux et des services sociaux, membres de la Fédération des affaires sociales (CSN), décident cette semaine de leur participation au Front commun des 185,000 employés des secteurs public et parapublic, qui doit regrouper les trois grandes centrales syndicales CSN, FTQ et CEQ. Environ 400 délégués de la FAS participent à compter d'aujourd'hui — et jusqu'à vendredi — à un conseil fédéral qui doit vider cette question, à Montréal. Le conseil fédéral, l'instance suprême entre les congrès, terminera aussi l'étude du projet de convention collective des employés d'hôpitaux et des services sociaux. Il devra également accepter de signer un pacte de non-maraudage entre les centrales, préalable à la création du Front commun du secteur public.

Une semaine de fête dans le quartier

"Saint-Henri, nous on y tient"

C'est sous le thème "Saint-Henri, nous on y tient" que s'est ouvert, hier soir, une semaine complète d'informations et d'activités socio-culturelles dans ce quartier populaire du Sud-Ouest de Montréal.

Cette "grande première", explique-t-on, doit permettre à tous les gens du quartier — et à tous les Montréalais — de prendre contact avec la vitalité des groupes populaires à Saint-Henri et de fêter avec eux.

Tous les soirs, de 19h à 22H., le public est invité à aller visiter les 14 kiosques — thèmes préparés pour la circonstance: historique du quartier, habitation, travail, consommation, loisirs et sports, condition féminine, vie étudiante, artisanat et un kiosque futuriste, "Saint-Henri, An 1985". L'endroit: la polyvalente du quartier, au 721 rue Ferdinand.

Spectacles gratuits

Il y a aussi des spectacles gratuits, des films, des chants. Dans l'après-midi de samedi, des discussions auront lieu sur les thèmes des kiosques. En soirée, il y aura une grande fête populaire, à 20h.

Le but de la semaine est de manifester "la volonté de regroupement et de sensibilisation des gens de Saint-Henri", dans toutes les facettes de leur vie quotidienne.

Cette initiative des groupes populaires du quartier reçoit l'aide du Centre local des services communautaires (CLSC) et du service d'éducation des adultes de la CECM.

Certains progrès à Ste-Justine

Les employés de l'hôpital Sainte-Justine, à Montréal, se réuniront ce matin en assemblée générale pour faire le point de la situation.

Les négociations avec la direction se sont poursuivies toute la journée, hier, et certains progrès auraient été réalisés. Une source syndicale a toutefois révélé que la trève d'une semaine, négociée vendredi dernier, pourrait bien se terminer demain soir, les semaines étant de 5 jours pour les travailleurs.

le sonophile

661-8191
3517 CONCORDE
DUVERNAY - LAVAL

Sansui AKAI CONCORD
EMI Electro Voice TEAC



JOSEPH, MODÈLE POUR NOTRE TEMPS

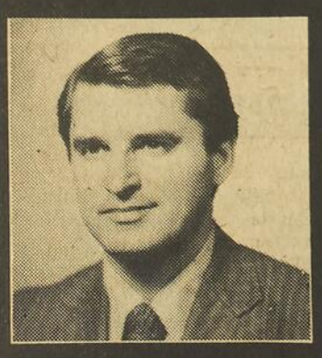


DU 10 AU 18 MARS
neuf jours de réflexion et de prière

Principaux rassemblements:
2H.30 Liturgie des malades
8H.30 Grand office du soir
(samedi et dimanche, à 8H.)

19 MARS: FÊTE DE SAINT JOSEPH

ORATOIRE SAINT-JOSEPH
3800 Reine-Marie, Montréal — 733-8211



Rodrigue Tremblay
Université de Montréal

L'ÉCONOMIQUE

Introduction à l'analyse des problèmes économiques de toute société

2e édition

par Rodrigue Tremblay

en deux volumes

ANALYSE MICROECONOMIQUE. 416 pages
ANALYSE MACROECONOMIQUE. 352 pages

- édition renouvelée et mise à jour
- analyse du dilemme inflation-chômage
- étude des firmes multinationales et des cartels
- analyse coûts-bénéfices, système monétaire international et économie des ressources naturelles, etc...
- un ouvrage fondamental en science économique

Distribué au Canada par Les Éditions HRW Ltée
8035 est, rue Jarry
Montréal, Québec H1J 1H6

LES EDITIONS HRW

québec

À la commission scolaire des Mille-Isles

L'école française obligatoire pour tous les francophones

par Paule Beaugrand-Champagne

La commission scolaire des Mille-Isles, sur l'île Jésus au nord de Montréal, s'est lancée à l'eau: elle a non seulement rédigé et adopté son propre Plan de développement des langues et décrété que les français est la langue de travail chez elle, mais elle vient de décider que tous les étudiants de son territoire, de la maternelle au secondaire V, doivent s'inscrire au secteur francophone. Seuls les anglophones pourront opter pour les écoles anglaises.

Ce n'est donc pas par les tribunaux que ces commissaires francophones ont décidé de faire le test de la loi 22, qu'ils rejettent tout autant que les anglophones qui ont fait appel à la Cour suprême, c'est en l'appliquant. Ils estiment, et ont reçu un avis légal favorable à ce sujet, que leur modalité d'application de la loi correspond à son principe et à son esprit.

Il n'est pas dit, cependant, que le ministre de l'Éducation acceptera cette interprétation de sa loi; il pourrait donc la désavouer ou prendre des mesures punitives à l'égard de la commission scolaire. "Cela ne réussirait qu'à montrer le vrai visage de la loi 22 et du gouvernement", a déclaré Me Bernard Roy, conseiller juridique. "Mais nous ne craignons rien du genre parce que nous savons que nous avons le droit de faire ce que nous faisons, a ajouté le président de la commission scolaire, M. Gérard Côté. Notre prise de position n'est discriminatoire pour personne et elle n'est donc pas illégale".

Le président Côté présentait, hier en fin d'après-midi, l'orientation que lui et ses confrères ont adoptée face à la loi 22 et leur plan de développement des langues (mieux adapté à leurs besoins et à ceux de la langue française que le Plan Cloutier, disent-ils) aux commissaires des autres commissions de Montréal et des environs.



Gérard Côté
président de la commission scolaire des Mille-Isles

Toutes les commissions scolaires invitées étaient représentées sauf celles de Baldwin-Cartier et de Chomedey-de-Laval. M. Côté a invité les commissaires présents à défendre le même point de vue dans leur commission scolaire: "Nous avons le pouvoir et le devoir d'agir dans différents domaines et en particulier dans celui-ci, l'apprentissage des langues. Je vous invite, a-t-il dit à ses confrères, à agir rapidement et à faire en sorte que le Québec d'aujourd'hui soit français".

C'est par une "déclaration solennelle" (donc sous serment que les parents anglophones devront déclarer que la langue parlée à la maison est bien l'anglais, ce qui autorisera l'inscriptions scolaires récentes aux Mille-Isles contiennent déjà 116 demandes de transferts linguistiques; le président Côté estime qu'avec la nouvelle politique de la commission, 80% et plus de ces demandes pourront être refusées.

En retirant les tests linguistiques récemment, le ministre Cloutier a remis la responsabilité de l'application de la loi 22 aux commissions scolaires et celle des Mille-Isles estime agir selon ce pouvoir délégué. Notons cependant qu'une directive émise hier par le directeur général de l'enseignement élémentaire et secondaire (DGEES) du ministère demandait aux commissions scolaires de retenir toutes leurs décisions concernant les inscriptions jusqu'à la fin du mois de mars. Doit-on s'attendre à des directives plus précises de la part du ministre? Rien encore ne l'annonce.

Ce qui est certain, c'est que les commissions scolaires de la région ont rencontré le ministre la semaine dernière au sujet des règlements de la loi 22 (sur lesquels elles doivent donner leur avis avant le 20 mars), mais que la commission scolaire des Mille-Isles n'a pas été invitée à cette rencontre.

Loi 22: la SSJB passe à l'offensive

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB-M) appuie la décision prise par les commissaires des Mille-Isles, et annonce que l'action qu'elle entend mener contre la loi 22 sur le plan scolaire signifie qu'elle ira jusqu'à stimuler des candidatures aux postes de commissaires lors des prochaines élections scolaires, si cela doit s'avérer nécessaire.

En même temps que le président de la commission scolaire des Mille-Isles présentait hier l'orientation prise par cet organisme, la SSJB-M présentait aux journalistes et commissaires ivnités la stratégie d'action de ce mouvement pour les prochains mois.

Par son comité d'action scolaire, elle assurera une présence constante de "représentants du peuple" à tous les niveaux du mécanisme scolaire du territoire, informera, entreprendra les actions nécessaires et demandera la participation des comités d'écoles et de parents.

La santé des travailleurs de l'amiante

Le ministre Massé est surpris des conclusions de l'étude de la CSN

par Alain Duhamel

Le ministre québécois des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, n'a pu cacher sa surprise devant les conclusions rendues publiques la semaine dernière par la CSN au sujet des dommages causés par l'amiante, à la santé des travailleurs miniers.

La surprise du ministre est d'autant plus grande que "la recherche approfondie qui se poursuit depuis 1966 à l'Université McGill, sur 12,000 personnes travaillant dans le secteur de l'amiante ne permettait pas de conclure que les dangers auxquels s'exposaient actuellement les mineurs étaient aussi sérieux" peut-on lire dans le communiqué émis hier par le bureau du ministre.

Rappelons que le document publié par la CSN constituait les premières conclusions d'une équipe d'experts attachés à l'école Mont-Sinaï-de New York. Il révélait que 61 pour-cent de 1,200 ouvriers de l'amiante examinés à Thetford en novembre 1974, avaient des poumons endommagés et que, des travailleurs ayant 40 ans, d'expérience ou plus, 75 pour cent souffrent d'amiantose, du cancer ou d'autres maladies connexes.

Malgré les conclusions accablantes de l'étude du Mont-Sinaï, le ministre maintient tout de même des réserves. " Cette étude qui ne tient évidemment pas compte des modifications, apportées au cours des années aux conditions de travail (équipement plus moderne, dispositifs de sécurité, etc...) et aux mouvements de la main-d'oeuvre au sein de l'entreprise ne nous permet pas d'évaluer avec précision les effets véritables de la poussière d'amiante sur la santé des travailleurs.

En termes vagues, le ministre Massé reprend à son compte l'argumentation du docteur Michel Lesage, attaché à l'Association patronale des mines d'amiante du Québec, lequel affirmait, se référant à l'étude en cours à l'université McGill, que les données révélées par la CSN provenaient d'une édude incomplète et préliminaire". Tout de même, le doute s'empare du ministre Massé. Des inspecteurs "en nombre suffisant", c'est à dire en nombre indéterminé pour le moment s'occuperont désormais des mines d'amiantes. "J'ai ensuite demandé, affirme le ministre, qu'on réexamine la législation minière concernant la sécurité afin de l'adapter aux exigeances actuelles, s'il y a lieu". Et le ministre d'ajouter qu'il s'abstiendra de tout autre commentaire afin de ne pas s'engager dans les négociations en cours pour le renouvellement des conventions collectives de cinq unités de négociations.

Le communiqué du ministre ne fait aucune allusion sur les méthodes de travail des inspecteurs ni sur le fait que pour la première fois, grâce à l'étude de la CSN, les travailleurs miniers, devraient subir des examens hors du contrôle des compagnies.

au jour le jour

À MONTRÉAL

Semaine de l'édonomie à l'École des Hautes Études Commerciales, 5255, avenue Decelles. Thème: Qui possède? Qui contrôle? Invités: à 10h, M. Mario Dumais de la CSN et à 12h, M. Rosaire Morin.

Débat-midi sur le nationalisme et le socialisme, à 12h, au pavillon Read de l'Université du Québec, local 2015, 420 ouest, rue Lagauchetière. Invité: M. Pierre Vallières.

Déjeuner-causerie de la Chambre de Commerce de Montréal, à 12h30, à l'hôtel Mont-Royal. Conférencier: M. Maurice Bellemare, chef de l'Union Nationale.

Semaine d'expositions, d'information, d'animation et de spectacles intitulée Nous on y tient à Saint-Henri, à 19h, à la polyvalente Saint-Henri, 721 rue Saint-Ferdinand.

AILLEURS AU QUÉBEC

QUÉBEC:
Québec: Causerie devant le Club Publicité de Québec, à 14h, à l'Hôtel Le Concorde. Conférencier: Mme Niquette Delage de l'Office de la protection du consommateur.

La Coopérative les petits dessins et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

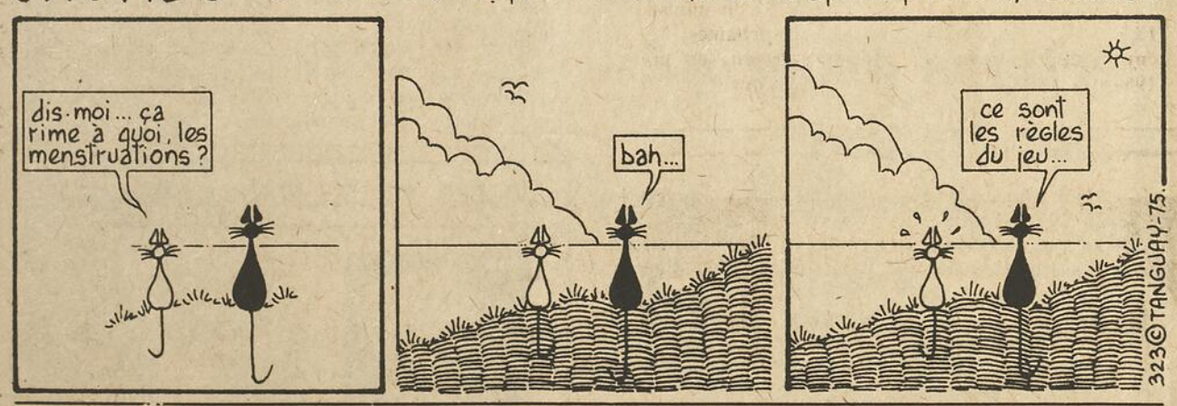
MONSIEUR CHOSE.

PERIODICA
C.P. 220 DEPT. 49
VILLE MONT-ROYAL
H3P 3C4 P.Q.
UN ABONNEMENT à SCIENCE & VIE ? adressez-vous à PÉRIODICA l'agence internationale d'abonnements.
POUR VOUS : PLUS DE 2000 REVUES...
O.K.!
10



Monsieur Chose refuse de passer l'alcootest et essaie d'amuser le policier...

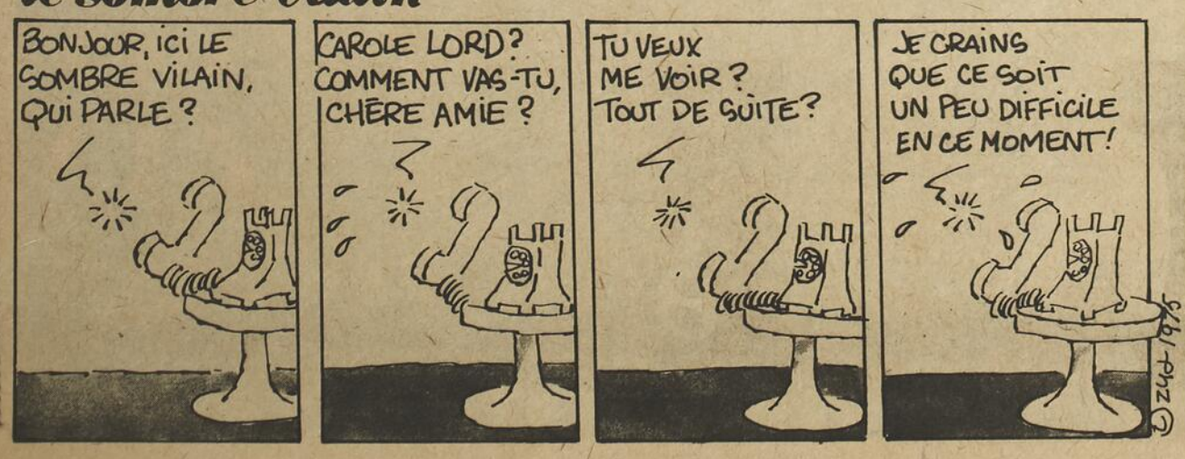
JAUNES D'OEUFS par TANGUAY a/s La 'Patapathèque C.P. 917 Ste-Adèle



lunambule par tibo



le sombre vilain



Le dossier de Québec-Presse et de la Criée

Le foyer pour vieillards de Joliette, une étrange affaire d'amis politiques

par Maurice Giroux

L'affaire du foyer pour vieillards de Joliette, mieux connu dans la région sous le nom de développement Le Bocage, a rebondi la semaine dernière par suite des déclarations d'un entrepreneur, M. Antonin Dion, qui a confirmé l'existence de manipulations politiques lors de l'attribution du contrat de construction.

Il s'agit en fait d'un vieux dossier qui avait été révélé le 24 septembre par Québec-Presse, sous la plume de Michel Sabourin. La semaine dernière, la revue de la Société nationale des Québécois de Lanaudière, La Criée, revenait à la charge en publiant à nouveau le dossier Sabourin et en incorporant des faits nouveaux sur l'establishment libéral de Joliette.

La déclaration de l'entrepreneur Dion, d'abord au poste de radio CJLM, et ensuite au JOUR édition de lundi 10 mars, donne une "crédibilité" soudaine à une histoire que les media d'information avaient négligé de fouiller à fond en septembre 1972 et que les libéraux de Joliette avaient réussi à faire ignorer et oublier.

Il convient aujourd'hui de rappeler les principales étapes de cette affaire, celle de la construction d'un complexe d'habitations à loyer modique pour vieillards et familles défavorisées.

Les faits qui suivent sont puisés du dossier établi par Québec-Presse et par La Criée. Ils n'ont pas encore été contredits.

Quenneville, Malo et Cie

Avant l'élection de 1970, Robert Quenneville, Jean Malo et d'autre amis libéraux s'associent et forment une entreprise spécialisée dans l'achat et la revente de propriétés foncières. Outre MM. Quenneville et Malo, le groupe comprend Gérard Laporte, un entrepreneur, et Gaston Laporte, pharmacien.

La principale activité de l'entreprise, La Société Immobilière, sera d'acheter des terrains à Notre-Dame-des-Prairies, en banlieu de Joliette, et de réaliser un développement domiciliaire appelé *Les Développement du Bocage*.

● Après l'élection du Dr Robert Quenneville comme député de Joliette à l'Assemblée nationale, ce dernier abandonne ses intérêts dans La Société immobilière. Sa part de $10,000 est rachetée par un commis de la pharmacie Gaston Laporte, M. J.-René Beaudry.

● Après les élections, également, le même groupe forme une seconde corporation, mais sans but lucratif, appelée La Société des Habitations Industrielles. Cette société comprend MM. Jean Malo, Gérard Laporte, Gaston Laporte, J.-René Beaudry, et un nouveau membre Gérard Sylvestre, à ce moment-là directeur du Conseil social de la ville de Joliette.

● La Société des Habitations Industrielles met alors de l'avant un projet de construction de logements à loyer modique pour vieillards. Elle reçoit un avis favorable du Conseil social dont M. Sylvestre est directeur.

● La Société des Habitations industrielles dresse les plans d'un projet (en deux phases) et s'adresse à la Société d'Habitation du Québec pour l'obtention d'un prêt.

● Le 18 août 1971, le conseil des ministres sanctionne par arrêté en conseil un prêt de $917,604 à la Société des Habitations Industrielles pour la construction de 91 unités de logements.

● Assurée d'avoir un prêt, la Société des Habitations Industrielles achète 80,000 pieds carrés de terrain pour $19,000 à La Société Immobilière, compagnie à but lucratif créée avant les élections. La transaction a lieu le 27 juin 1972. Le terrain en question, en banlieu de la ville, est loin des services de la ville (église, magasins, etc).

● On fait ensuite appel à un entrepreneur de Joliette, Antonin Dion, pour la préparation d'une "proposition" (Proposal) de construction. Ce dernier, qui faisait partie du groupe, démissionne de la société afin de pouvoir s'occuper du contrat. Il prépare des plans et devis en étroite collaboration avec M. Jean Malo, président de la société des Habitations Industrielles. Antonin Dion travaille pendant plus d'un an et dépense plus de $19,000.

● Antonin Dion présente finalement une soumision de $783,000, ce qui fait un coût de revient de $10,417 par unité de logement, ce qui entre dans les normes de la Société d'Habitation du Québec.

● Au cours d'une conférence de presse le ministre Quenneville annonce la mise en chantier du projet et dévoile le nom de l'entrepreneur: Antonin Dion. Aucun contrat n'est encore signé entre l'entrepreneur et la Société des Habitations Industrielles.

● Quelques jours après l'annonce officielle, Antonin Dion reçoit la visite de Jean Malo. Ce dernier pose "certaines conditions", à savoir "une certaine somme d'argent qui est étrangère au contrat lui-même"; il est également question de "fournisseurs de matériaux".

● Quelques jours plus tard, Dion refuse les conditions.

● Antonin Dion apprend par la suite que le contrat de construction a été adjugé à un autre contracteur, M. Gérard Laporte, qui était membre de la Société des Habitations Industrielles.

● Antonin Dion intervient auprès du ministre Quenneville pour conserver son contrat. Cette démarche n'aboutit à rien.

● La firme Gérard Laporte construit les habitations à loyer modique pour la somme de $797,000, soit $14,000 de plus que le prix demandé par Antonin Dion.

● L'affaire en reste là jusqu'à la parution de ce dossier dans l'édition de mardi de La Criée.

canada

Se méfiant de la "perspective nationale" du fédéral

Saint-Pierre: Québec planifiera lui-même son développement

par CLAUDE PAPINEAU

OTTAWA (PC) — Critique à l'égard de la "perspective nationale" des programmes fédéraux, le Québec a réaffirmé, hier, à Ottawa, son désir d'assumer la planification de son développement économique, à la conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Industrie et du Commerce.

Dans sa déclaration d'ouverture, le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, a proposé l'élaboration d'une politique industrielle nationale qui doive d'abord tenir compte d'objectifs sectoriels afin d'en arriver à une approche d'ensemble cohérente et répondre à la stratégie du Québec, "qui en est maintenant à l'étape de mieux cerner les activités industrielles où il aurait avantage à se spécialiser".

Tout en assurant la survie de son industrie traditionnelle à faible croissance-textiles en yêtements, meubles — le Québec désire favoriser le développement des secteurs industriels de haute productivité et à croissance rapide pouvant s'imposer sur les marchés internationaux — pétro-chimie, sidérurgie, machinerie.

M. Saint-Pierre a déploré que les programmes fédéraux de développement industriel "n'ont que peu ou pas appuyé les objectifs que s'est fixé le Québec jusqu'à présent.

"En certaines circonstances, les mesures fédérales allaient même à l'encontre de ces orientations", a-t-il ajouté.

Pour M. Saint-Pierre, "les programmes de développement à caractère horizontal sont orientés en vue de stimuler le développement industriel à l'échelle canadienne et contribuent très peu, sinon du tout, à réduire les inégalités régionales.

"Quant aux interventions sectorielles, elles sont, elles aussi, envisagées uniquement dans une perspective nationale."

Le Québec a également émis des doutes sérieux sur l'efficacité réelle de la coordination régionale telle que pratiquée par le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale.

Interrogé à la suite d'une première ronde de discussions, M. Saint-Pierre s'est par contre dit satisfait d'avoir pu déceler dans la position fédérale le désir de réconcilier l'approche sectorielle à son programme national de développement industriel.

Se réjouissant également du souci exprimé par Ottawa pour une collaboration plus étroite entre les divers paliers de gouvernement, M. Saint-Pierre n'en pas moins regretté la décision fédérale récente de ne pas donner suite à certaines recommandations de la Commission canadienne du textile en vue de protéger l'industrie québécoise, fort mal en point devant la concurrence que lui impose la politique canadienne d'importations.

Outre l'élaboration d'une politique d'expansion industrielle, les ministres canadiens doivent aborder, au cours de leurs deux jours d'entretiens, les questions des négociations commerciales multilatérales, ainsi que la mise en vigueur de la seconde partie de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger.

La loi sur l'examen des investissements étrangers

Ottawa accepte les demandes des provinces

OTTAWA (PC) — Répondant au voeu des provinces, le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie a accepté hier, de retarder un certain temps encore la mise en vigueur de la seconde partie de la Loi sur l'examen des investissements étrangers, qui soumettrait à l'évaluation fédérale tout projet de création d'entreprises nouvelles de la part d'intérêts étrangers.

M. Gillespie a par ailleurs laissé entendre que le gouvernement fédéral n'entendait nullement déférer indéfiniment la proclamation de ce second volet de la législation, compte tenu qu'il avait été clairement établi, lors de l'adoption du projet de loi en décembre 1973, que sa complète mise en vigueur se ferait de la façon "la plus expéditive possible"

Ceux qui cherchent à s'opposer à l'application de cette loi doivent se rendre compte qu'elle représente la volonté du Parlement du Canada, a notamment affirmé M. Gillespie, suite à une première journée de discussions dans le cadre d'une conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Industrie et du Commerce.

La première partie de la loi, en application depuis déjà plusieurs mois, soumet à l'examen d'une agence fédérale les propositions d'acquisition de contrôle d'entreprises établies au Canada de la part d'intérêts étrangers.

Pour être acceptables, les propositions soumises à l'agence d'examen de l'investissement étranger doivent présenter des "avantages significatifs" pour l'intérêt de l'économie canadienne. Selon le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, la mise en vigueur de la seconde partie de la loi est prématurée, compte tenu qu'à l'heure actuelle, les nouveaux investissements représentent des gains économiques nets pour le Québec.

M. Saint-Pierre, qui soutient que les provinces possèdent présentement les mécanismes suffisants pour tamiser leurs propres investissements étrangers, a dit craindre d'autre part le pouvoir de véto important qui serait ainsi accordé au gouvernement fédéral sur la totalité des investissements étrangers.

Critiques et racisme

OTTAWA (PC) — Jean Marchand se sert du racisme pour faire échec aux critiques et cacher son manque de perspicacité en tant que ministre des Transports. C'est ce qu'a déclaré, hier, aux Communes, M. Don Mazankowski (PC-Vegreville).

Le député conservateur a par la suite ajouté que M. Marchand était large d'esprit, franc et un vrai gentleman. Par contre, a-t-il poursuivi, sans tenir compte de son ascendance française, anglaise, allemande ou polonaise — il a tout simplement failli à sa tâche en tant que ministre des Transports.

Selon M. Mazankoswki, les remarques que M. Marchand a faites, vendredi, visaient à laisser l'impression que les critiques de l'opposition l'attaquaient "lui et ses collègues francophones" personnellement.

M. Manzankowski a fait ces commentaires vers la fin de la deuxième journée du débat sur les politiques gouvernementales en matière de transport.

La tournée européenne de Trudeau

Tout au plus, une récolte de bonnes intentions ?

par Antoine K.Char

"Nous ne sommes pas intéressés à enrichir l'Europe en général et la France en particulier. Nous sommes intéressés à enrichir le Canada en général et le Québec en particulier", soulignait Trudeau en arrivant à La Haye, le 27 février dernier, à propos de la promesse du Québec de vendre de l'uranium enrichi à la France. Promesse vite qualifiée d'"aventure". En attendant d'"enrichir" le Canada et le Québec, la tournée européenne du premier ministre a-t-elle des chances de dépasser le simple dialogue? Et contrebalancer le poids économique des États-Unis? Un accord formel d'association entre le Canada et le Marché commun étant exclu, les "liens contractuels" demandés par Trudeau suffiront-ils à Ottawa à mettre un pied dans l'enceinte de la CEE?



Obstacles

Commencée en octobre dernier à Paris, le périple outre-atlantique de Trudeau, qui se termine vendredi à Dublin, représente une formidable récolte de bonnes intentions. Partout, de La Haye à Londres, en passant par Bonn et Rome, les dirigeants des différents pays de la CEE se disent favorables, à tous les niveaux, à l'établissement avec le Canada de rapports les plus étroits possibles.

La Hollande est enthousiaste, et se déclare prête à soutenir la démarche canadienne avec insistance. l'Allemagne de l'Ouest, désireuse de s'assurer des sources d'approvisionnement en énergie, est disposée à intensifier ses échanges avec le Canada. L'Italie, ayant un besoin urgent d'uranium pour mettre en oeuvre son programme de centrales atomiques, sera à l'avant-garde, à Bruxelles, pour rapprocher Ottawa de l'Europe des Neuf.

L'étape anglaise qui a commencé hier semble tout aussi "fructueuse". L'accueil a été tout aussi chaleureux. Même si Harold Wilson est retenu au sommet européen de Dublin — qui doit se terminer aujourd'hui — il est à prévoir que Londres comprendra, comme ses partenaires, la démarche canadienne en vue d'établir des rapports contractuels avec la Communauté européenne. Face à cette compréhension européenne, le Canada pourra-t-il, à court terme établir des "liens spéciaux" avec les "Neuf" et,à long terme, réorienter son commerce des États-Unis?

Différents obstacles rendent, plus ou moins, caduques la tentative canadienne de cimenter des accords réels avec la CEE:

Î Le géant politique qu'est la France au sein de la Communauté européenne reste, cinq mois après la visite de Trudeau à Paris, réticent à l'idée des rapports spéciaux entre le Canada et les pays ayant signé le Traité de Rome. Car en dehors de la question de l'uranium, l'Élysée appréhende toutes relations contractuelles entre la CEE et le Canada, ou tout autre pays, qui renforcera inéluctablement le poids politique de la CEE au dépend de la souveraineté française.

● Le géant économique qu'est l'Allemagne de l'Ouest est non seulement inquiet devant la loi canadienne touchant les investissements étrangers, mais doit faire face, depuis le début de l'année, à une tension politique aggravée, il y a une dizaine de jours, par l'affaire Lorenz.

● La Grande-Bretagne, ne sait pas encore si elle est "européenne". Avant de coordonner son attitude avec celle de ses partenaires pour dire "oui" à Trudeau elle devra dire "oui" à l'Europe en juin prochain.

● L'Italie croupit dans le chaos politique et la faillite économique. Reste, la Belgique, la Hollande, l'Irlande, le Danemark et le Luxembourg. Des nains politiques au sein de la CEE.

Condamné?

Même si Ottawa réussit à surmonter les obstacles politico-juridiques du Traité de Rome — qui prévoit que tout accord commercial avec un pays "étranger" doit se faire sur décision politique de la Commission mandatée par le Conseil des ministres — les accords ne resteront que commerciaux et ne pourront aller jusqu'à un accord d'association. Les tarifs préférentiels sont donc à exclure. Mais ces futurs accords commerciaux avec la CEE ne suffiront pas en eux-mêmes à rendre le Canada moins dépendant des États-Unis. Les rapports de force économique téléguidant la marge d'initiative politique, l'ouverture du Canada vers l'Europe risque de n'être que technique. Au mieux, les liens noués entre Ottawa et la CEE pourront ressemblés à l'accord qui vient d'être tissé, il y a deux semaines, entre la CEE et les pays de l'ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique). Des pays sous-développés. Le Canada est-il condamné à être ce qu'il a toujours été: le pays le plus sous-développé des pays développés?

Construction domiciliaire: le pire hiver depuis 8 ans

OTTAWA (PC) — Selon la Société centrale d'hypothèque et de logement, l'industrie de la construction domiciliaire aura connu son pire hiver en huit ans.

Les constructeurs, au cours de la période décembre-février, ont mis en chantier 21,522 unités domiciliaires, ce qui représente la moitié des chiffres enregistrés pour la même période l'an dernier.

Le minimum record, 18,152, a été enregistré au cours des mois d'hiver 1966-67.

Ces chiffres ont été compilés pour les municipalités comptant au moins 10,000 âmes.

En février, on compte 5,031 mises en chantier, soit une chute de 44 pour cent par rapport à février 1974.

Cette situation dans le secteur domiciliaire est due essentiellement à la chute du nombre d'unités de logements mis en chantier. C'est là l'explication fournie par M. Eric Acker, conseiller spécial du ministre des Affaires urbaines, M. Barney Danson, en matière d'habitation.

Le ministère se propose de consacrer quatre fois plus de temps cette année à l'application d'un programme d'habitation domiciliaire.

Il semble par ailleurs que le dépôt tardif du budget fédéral aurait pu avoir un certain impact sur l'industrie de la construction. En effet, le budget de l'exercice financier se terminant le 31 mars a été déposé en novembre et il est toujours à l'étude au Sénat.

M. Acker a indiqué que son ministère a élaboré divers programmes qu'on met actuellement en application et que l'activité croît rapidement.

"Je crois que la situation se sera améliorée à l'été".

Selon M. Acker, la hausse des taux d'intérêt enregistrée l'an dernier aura eu ses effets sur la construction domiciliaire.

Les taux hypothécaires sont maintenant à la baisse selon M. Acker qui estime par ailleurs que plus de fonds seront disponibles pour la construction.

NOUVELLES CONTINUELLES!

QUÉBEC-MATIN

CKVL 6h30 à 8hres

monde



(Téléphoto: PA)

Robert Kennedy: *"a fait avorter le projet..."*

La CIA et les assassinats

Robert Kennedy a "sauvé" Fidel Castro

WASHINGTON (d'après l'AFP) — L'ex-sénateur Robert Kennedy a fait avorter un plan de l'agence centrale de renseignement de recourir à la mafia pour assassiner Fidel Castro.

Le *Washington Post* qui a donné hier cette nouvelle cite comme source M. Peter Edelman, ancien collaborateur du sénateur qui était également secrétaire à la Justice quand son frère M. John Kennedy était président des États-Unis. Le *New York Times* publie de son côté une information dans le même sens.

D'après le *Post* M. Robert Kennedy déclara en 1967 à M. Edelman qu'il avait bloqué le plan en question lorsqu'il vit une allusion à celui-ci dans un article du chroniqueur Jack Anderson. "Je me souviens", a déclaré M. Edelman, aujourd'hui vice-président de l'université de Massachusetts au *Washington Post* par téléphone qu'"il (Robert Kennedy) a dit qu'il y avait eu une sorte de contact entre un affilié de la CIA et la mafia pour trouver un moyen de faire disparaître le Premier ministre Fidel Castro. Il s'en était aperçu et il avait fait avorter le projet.

Le *New York Times* citant de son côté un autre collaborateur du sénateur, M. Adam Walinsky, note que Kennedy lui aurait également évoqué des liens entre la CIA et la mafia. Selon M. Walinsky, avocat aujourd'hui à New York, M. Robert Kennedy avait dit "avoir découvert — à la fin des années 50 — que la CIA avait passé contrat avec la mafia pour frapper Castro".

Vendredi dernier, le *Washington Post* avait écrit que l'agence centrale de renseignement craignait que les enquêtes menées actuellement à son sujet révèlent que cet organisme aurait été mêlé à de prétendus complots contre les leaders gouvernementaux étrangers dont l'actuel chef du gouvernement cubain. Le même journal mentionnait à ce sujet une "source digne de foi".

De son côté, le chroniqueur Jack Anderson écrivait hier, que les gros titres de journaux impliquant la CIA dans divers complots visant à l'assassinat du premier ministre cubain Fidel Castro "ne pouvaient tomber à un pire moment pour le secrétaire d'État Henry Kissinger, alors qu'il est plongé dans les négociations les plus délicates pour rétablir les relations diplomatiques avec Cuba".

Première réunion du "Conseil européen" à Dublin

Opération décisive pour amarrer la Grande-Bretagne à la Communauté européenne

Les neuf chefs d'États ou de Gouvernement de la Communauté européenne, réunis pour la première fois en "Conseil européen", se sont retrouvés hier matin au château de Dublin pour examiner à quel prix — c'est le point essentiel de leur ordre du jour — la Grande-Bretagne peut rester dans la Communauté. Les "Conseils européens" qui seront convoqués désormais trois fois par an en principe, représentent une forme allégée des anciennes réunions européennes au sommet. Ils préfigurent ce qui sera peut-être un jour l'exécutif européen. L'Irlande, pays hôte, assure pendant six mois la présidence des communautés de Bruxelles.

DUBLIN (AP, AFP) — Les dirigeants des pays du Marché commun se sont retrouvés, hier, à Dublin, avec des plans sur lesquels ils étaient déjà secrètement d'accord, pour donner satisfaction à la Grande-Bretagne et lui permettre de rester au sein du Marché commun, déclarait-on de sources officielles allemandes.

Ces informateurs ont précisé que l'Allemagne de l'Ouest était disposée à jouer un rôle clef dans le principal problème en jeu, qui concerne l'argent que la Grande-Bretagne — ou tout autre pays en difficulté — doit payer pour assurer le fonctionnement des institutions communes européennes.

Le chancelier Helmut Schmidt, le président Giscard d'Estaing et les autres chefs du gouvernement sont arrivés à cette réunion de deux jours, bien déterminés à mettre d'abord un point au clair.

Ils veulent une promesse que le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, ne formulera pas de demandes nouvelles pour des conditions meilleures s'il est fait droit à ses demandes. Selon des collaborateurs de M. Wilson, ce dernier serait prêt à faire cette promesse.

Ainsi, alors que la réunion se déroulait dans la splendeur de la salle Saint-Patrick du vieux château de Dublin, au milieu de dispositifs de sécurité importants, la voie semblait ouverte à un assentiment à la demande britannique pour obtenir de meilleures conditions dans la CEE.

Opération publicitaire

Et dans ce contexte, avec près de 700 journalistes attendant dans les ailes du château, la conférence prenait un peu le caractère d'une opération publicitaire destinée à aider M. Wilson à amener un public britannique sceptique à se prononcer en faveur du Marché commun.

Des informateurs allemands, irlandais et autres ont fait savoir qu'un compromis sur la contribution financière britannique à la communauté avait été mis au point, au cours des dernières semaines, lors d'entretiens privés discrets. C'est sans doute ce que sous-entendait le chancelier allemand qui, lundi, en arrivant à Dublin, avait déclaré: "Je suis sûr que nous parviendrons à un accord dans les deux jours."

Cela semblait aussi en accord avec une déclaration faite la semaine dernière par M. James Callaghan, secrétaire au Foreign Office, qui avait reconnu devant les autorités allemandes que la Grande-Bretagne ne se soucie pas d'où vient l'aide, du moment qu'elle vient.

Les britanniques avaient auparavant espéré que leurs partenaires autoriseraient un système de remboursement du Trésor commun, après 1977, au rythme d'environ $360 millions par an. La France, seule, avait élevé des objections. Les Français ne voulaient pas qu'on porte atteinte aux règles de base de la communauté et avaient offert une solution de rechange réduisant le remboursement des deux tiers environ.

Compromis?

Considérant qu'on était dans une impasse, l'Allemagne, qui est le plus riche pays membre, fit savoir qu'elle était prête à se charger d'une bonne partie de la différence, mais à certaines conditions.

Ces conditions tiendraient compte des difficultés d'un partenaire éprouvant des difficultés économiques.

Un second point devait être réglé. Il s'agit de l'insistance de M. Wilson en ce qui concerne la Nouvelle-Zélande, pays du Commonwealth qu'il voudrait voir continuer à bénéficier de l'accès au marché de 300 millions de consommateurs qu'est le Marché commun, pour ses produits laitiers. Cela irait à l'encontre des voeux d'autres pays producteurs, tels que la France, le Danemark et l'Irlande.

Pendant longtemps les Néo-Zélandais ont dépendu du marché britannique auquel ils avaient libre accès. Toute coupure brusque mettrait en danger l'économie de ce petit pays auquel les Britanniques sont attachés par les liens du sang et le sentiment. En outre, M. Wilson a toujours mis personnellement un point d'honneur à sauvegarder les intérêts néo-zélandais.

Là aussi, on escomptait un compromis: une sorte d'assurance de veiller sur les intérêts de la Nouvelle-Zélande.

L'arrêt de l'aide US, au centre des entretiens de Kissinger avec les Turcs

M. Henry Kissinger a exprimé sa satisfaction de se trouver en Turquie, "cet ancien et loyal allié des États-Unis" dans une brève déclaration à son arrivée à Ankara hier. Il a ajouté qu'il avait beaucoup apprécié que le gouvernement turc ait accepté de l'inviter dans des délais très brefs malgré les difficultés que cela comportait. "Nos relations avec la Turquie durent depuis près de 30 ans et sont fondées sur l'intérêt mutuel ainsi que sur une longue tradition. Nous y attachons une grande importance", a-t-il dit.

Nous allons faire de notre mieux pour résoudre tous les difficiles problèmes qui confrontent nos deux nations".

ANKARA (d'après l'AFP) — Les premières conversations que M. Henry Kissinger a eues hier avec les dirigeants turcs peu après son arrivée à Ankara ont porté entièrement sur l'arrêt de l'aide américaine à la Turquie, apprend-on de source autorisée.

On ne parlera de Chypre qu'aujourd'hui, les deux problèmes devant être dissociés selon le voeu du gouvernement turc.

Aussi bien à la conférence de travail avec M. Melih Esenbel, ministre turc des Affaires étrangères qu'au quartier général avec le général Semih Sancar, chef d'état-major général turc, M. Kissinger s'est efforcé de calmer les esprits et de limiter les mesures de rétorsion envisagées à Ankara contre l'embargo américain sur les fournitures d'armement à la Turquie décidé par le Congrès.

Le secrétaire d'État, selon les mêmes sources, a évoqué d'autres voies par lesquelles l'armée turque pourrait combler le manque de matériel de pièces de rechange, consécutif à l'embargo, tout en laissant prévoir que la reprise des livraisons américaines ne devrait pas être exclue pour l'avenir.

M. Esenbel a fait de son côté un exposé sur le point de vue turc dans cette affaire. Il a souligné que, forte de la leçon reçue, la Turquie était décidée à prendre toutes les mesures possibles pour ne plus courir le même risque à l'avenir, en developpant notamment sa propre industrie d'armement et en diversifiant ses sources d'approvisionnement.

Rien n'avait transpiré hier soir de la conversation de M. Kissinger avec le général Sancar, mais on croit généralement dans les milieux bien informés que celui-ci a donné des précisions techniques au sujet des mesures de rétorsion que la Turquie pourrait prendre dans le domaine militaire à l'égard des États-Unis, son allié au sein de l'OTAN.

agenda international

MARDI, 11 mars
LE CHILI

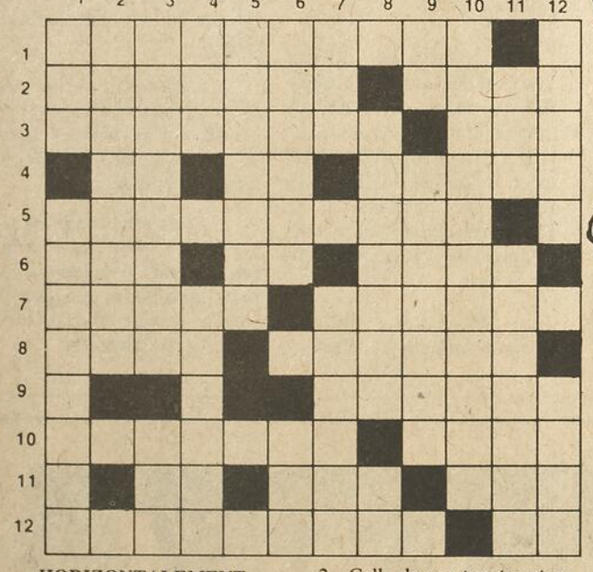
● le Comité Québec-Chili organise à 7h30 une réunion d'information et d'organisation, au 356 est rue Ontario, sur la campagne pour la libération des femmes emprisonnées au Chili. Pour renseignements: 842-8459

LA SIBÉRIE

● projection d'un documentaire sur la Sibérie: "Captivated by Siberia" (Moscou 1966). À la Société Culturelle Québec-URSS, 6827 rue Saint-Hubert, Montréal. À 20h.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No 313 — PAR GERMAIN



HORIZONTALEMENT

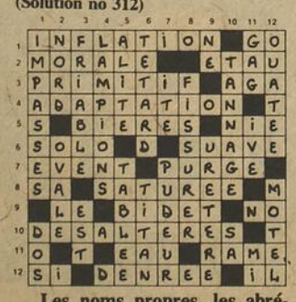
1—C'est une façon de parler, parce qu'elle ne tient jamais très longtemps. Quand même, ça change des rouleaux. En tout cas, moi j'aime mieux ça...
2—Dire en plus, faire un dernier commentaire. — Caustique et méchant.
3—Celles de ma grand-mère auraient de quoi vous estomaquer! — Saute d'une tête à l'autre, à l'école.
4—Dém. — Sert à lier. — Il peut bien jouer même s'il a pas de queue...
5—Appauvrissement, déclin.
6—C'est un petit bout de poil. — Existes. — Y'en a toujours un autre qu'il faut regarder.
7—Ne se jouent pas seulement au théâtre. — Quand j'étais pas grand, on appelait ça des "mossèles" et même des "molsons".
8—C'est des jolies histoires, mais un peu têtues et bebêtes. — Coiffure de Richard Coeur de Lion.
9—Allélomorphe (biol.)
10—Mérité (péj.) — Vraiment des bestioles qui restent plantées là à vous regarder de leurs grands yeux... (Psst! c'est le même mot qu'il y a deux secondes.)
11—Du verbe rire. — Déplacé. —À toi.
12—Leurs sourcils s'écartent quand ils sentent l'eau (d'où leur nom)... — Pronom.

VERTICALEMENT

1—Indique le moyen. — Anéanties.
2—Celle de vos toasts est assurée par un mécanisme qui vous garantit des belles toasts toutes noires quand il se dérègle.
3—Dire qu'il y a des colons qui se sont entêtés à cultiver des terres pleines de ça! — À l'état naturel.
4—changement, métamorphose. — Bourassa n'est plus celui de personne!
5—Attachés à une voiture ou à un travail.
6—Bien visibles. — Souverain.
7—Période. — Une jeune fille maladroite peut facilement maquiller la sienne...
8—Particulier. — Inf.
9À toi. — Communiqua.
10—Distance comprise entre les essieux d'une voiture.
11—Merveilleux esprit émané de l'intelligence des gnostiques. — Prononcées l'une après l'autre.
12—Partie du sang qui se coagule. — Crochet.

N.B. Les mots croisés sont un peu moins faciles le jeudi, le vendredi et le samedi.

(Solution no 312)



Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

À PRIX D'ESCOMPTE
MATELAS
de toutes marques - grandeurs et qualités
MANUFACTURIER
MEUBLES NON PEINTS
Le plus grand choix de meubles non peints au Canada.
Tout pour le foyer
CUISINE-SALON-CHAMBRE-ANTIQUE-DIVERS.
10192 boul. St-Michel 384-3044
790 Atwater 935-6716
207 Beaubien est 276-9067
7573 St-Hubert 276-5507
LE MATELAS C'EST NOUS

25 milles au gallon de jaune
Biarritz
10,825 Racette — 323-1900

LE JOUR
N.D.G. — WESTMOUNT — HAMPSTEAD — SNOWDON — CÔTE DES NEIGES * OUTREMONT * VILLE ST-LAURENT — CARTIERVILLE * NOUVEAU-BORDEAUX
ENFIN!
"LE JOUR" à votre porte, tous les matins!
Je désire offrir un abonnement _____
Je désire m'abonner _____
_____ 3 mois ($18.00)
_____ 6 mois ($36.00)
_____ 12 mois ($72.00)
À: NOM: _____ VILLE: _____
ADRESSE: _____ TÉL: _____
DE: NOM: _____ VILLE: _____
ADRESSE: _____ TÉL: _____

Clients et futurs clients
Le voilà enfin ce "Profil des Lecteurs"
Margot et Suzanne se feront un plaisir de vous le faire parvenir sur demande

SCRIBEC
45 est, rue Jarry
Montréal H2P 1S9
387-2486
SECRÉTARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION
PHOTOCOPIE XEROX
PHOTOCOPIE XEROX
1-4 ..... 11¢
5-10 ..... 8¢
11-16 ..... 7¢
copies du même original — la copie
17-30 ..... 6¢
31-49 ..... 5¢
50-70 ..... 4¢
Format légal et papier couleur: 10% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"
IMPRESSION OFFSET

copies	8½ x 11"	8½ x 14"
100	3.50	4.15
200	4.65	5.95
300	5.85	7.15
400	7.00	9.20
500	8.15	10.05
600	9.00	11.25
700	9.60	11.90
800	10.20	12.75
900	10.80	13.35
1000	11.70	14.00
2000	20.70	25.85
3000	30.25	38.00
4000	39.70	49.90
5000	49.00	61.75

J.-P. LEDUC & CIE
COMPTABLES AGREES
Jean-Paul Leduc C.A. — Denis Labelle, C.A.
Tél.: 432-4397
384 rue Ste-Anne, Saint-Jérôme, Québec



NE VOUS LAISSEZ PAS AVOIR!
Si votre chevelure s'éclaircit et que vous avez peur de devenir chauve, ne vous laissez pas abattre en croyant que c'est inévitable. Toutes les calvities ne sont pas héréditaires, car plusieurs conditions locales du cuir chevelu, l'angoisse et une carence en vitamines peuvent entraîner la chute des cheveux.
Les cliniques THOMAS la plus grande organisation mondiale de traitement du cuir chevelu, se sont spécialisées avec succès dans le traitement du cuir chevelu depuis 54 ans. Il y a bien des chances que nous puissions vous aider. Il ne vous en coûte rien de vous informer.
Prenez donc un rendez-vous aujourd'hui et faites un geste positif vers l'acquisition d'une chevelure saine.
Thomas
Depuis 54 ans — Spécialiste capillaire
Sem. 10 a.m. à 7 p.m. Sam. 9 a.m. à 2 p.m.
1010 ouest, Ste-Catherine, suite 637
Édifice Carré Dominion.
Tél.: 866-3041
5125, rue Du Trianon, suite 410
Centre Commercial Place Versailles
Tél.: 353-5410

monde

Atmosphère de fin de régime en Indochine

● Sud-Vietnam: violents combats et état d'alerte à Ban Me Thuot

La situation est devenue hier soir très grave à Ban Me Thuot, où une seule poche de résistance subsiste tandis que des combats de rue, maison par maison, ont lieu au coeur de la ville des hauts plateaux, chef lieu de la province de Darlac à quelque 260 kilomètres au nord de Saigon. La ville a été placée en état d'alerte.

La situation qui prévaut à Bam Me Thuot est comparable, selon les militaires "gouvernementaux" à celle qui a précédé la chute d'un autre chef lieu de province, Phuoc Binh, le 7 janvier dernier. La tactique "communiste" est donc simple.

Après s'être rendus maîtres de la nationale quatorze, plus au sud en s'emparant notamment d'une province entière, Phuoc Long, ils poursuivent leur progression vers le nord faisant sauter un à un les verrous "gouvernementaux" installés le long de cette route.

SAIGON (d'après l'AFP et l'AP) — Une double offensive a été lancée, hier, au Sud-Vietnam, contre deux chefs lieux. L'un, Duc Lap, est tombé aux mains des communistes, l'autre, Ban Me Thuot, un chef-lieu de province, est le théâtre de violents combats à l'intérieur même de la ville.

C'est avant le lever du jour, hier que les forces nord-vietnamiennes ont mis le siège devant Ban Me Thuot. Après avoir apparemment investi l'un des deux aéroports de cette ville, de 160,000 habitants, les communistes ont réussi à y pénétrer. Les combats se poursuivent rue par rue, maison par maison.

Selon le commandement du deuxième corps de l'armée sud-vietnamien, les "communistes" disposent d'une puissante artillerie et de nombreux blindés.

La chute de Ban Me Thuot, aurait de graves conséquences pour le gouvernement de Saigon; les autorités sud-vietnamiennes ont qualifié la situation de Ban Me Thuot de "sérieuse". Cette ville, outre l'importance de sa population, est une place stratégique car elle contrôle, à 150 milles au nord-est de Saigon, l'accès à la zone sud des hauts-plateaux.

D'autre part, les communistes, se sont emparés de Duc Lap, un chef-lieu de district sur les hauts-plateaux à 20 milles de distance de l'autre chef-lieu assiégé.

C'est le 13ième chef-lieu vietnamien qui tombe aux mains des "Vietcongs" depuis la signature de l'accord de cessez-le-feu et le deuxième dans la zone des hauts-plateaux depuis trois jours..

● Cambodge: Lon Nol ne peut plus redresser la situation

Sur l'aéroport de la capitale cambodgienne, le pilonnage s'est poursuivi toute la journée d'hier. Deux avions commerciaux, un DC-3 et un DC-4, ont été endommagés, si bien que les vols commerciaux n'ont pas pu reprendre. Cela fait cinq jours qu'ils sont interrompus. Seul, le pont aérien organisé par les États-Unis s'est poursuivi.

PHNOM PENH, (D'après l'AFP et PA) — Malgré le rejet par le gouvernement de Phnom-Penh d'une solution passant par "une réddition conditionnelle" de la capitale, les observateurs sont convaincus que le régime du maréchal Lon Nol ne peut plus redresser la situation sur le plan militaire. Avec l'impossibilité de garantir la sécurité sur l'aéroport, la coupure du Mékong et de toutes les voies de communications terrestres, et l'atmosphère générale de désorganisation, celle-ci, est, estiment-ils, appelée, au mieux, à continuer à se dégrader à coups successifs.

La perspective d'une capitulation négociée, avancée récemment dans les milieux diplomatiques américains, semble résulter d'un faisceau de facteurs: le refus de "l'autre côté" d'engager toute recherche d'accord avec le maréchal Lon Nol ou un de ses remplaçants (ils sont tous sur la liste des "sept traîtres" établie par le Grunk sihanoukiste) et l'apparente impossibilité de parvenir à une cohésion à l'intérieur même du régime républicain.

Le général Sosthene Fernandez commandant en chef, vient d'adresser publiquement des critiques à peine voilées aux instigateurs d'une récente résolution du Parlement demandant, outre les pleins pouvoirs pour le maréchal Lon Nol, la remise effective de la responsabilité de la conduite de la guerre au gouvernement.

La résolution parlementaire est interprétée comme le prélude à des mutations politiques qui ont donné lieu à toutes sortes de rumeurs. Un quotidien de Phnom-Penh, est allé jusqu'à écrire que l'ambassadeur américain, M. John Gunther Dean, a proposé la mise sur pied d'un gouvernement de coalition rassemblant des personnalités républicaines et des leaders khmers rouges.

Certains observateurs relèvent un facteur supplémentaire de confusion: des signes de divergences entre le département d'État et l'ambassade américaine seraient, estiment-ils, apparus en ce qui concerne la politique à suivre au Cambodge. Selon ces observateurs, l'ambassade serait de plus en plus convaincue de la nécessité de mettre un terme au plus vite à une effusion de sang qu'elle jugerait inutile et de tout faire pour éviter une conclusion dangereusement incontrôlée de cinq ans de guerre, alors que le département d'État persisterait à s'orienter vers une solution de compromis à négocier dans les conditions les plus favorables pour le camp de Phnom-Penh.

bref monde

Coup d'État aux îles Maldives?

COLOMBO, (AFP) — Selon des informations parvenues à Colombo, M. Ahmed Zaki, premier ministre de la République des Maldives, a été chassé du pouvoir au cours d'un coup d'État qui s'est déroulé sans effusion de sang. M. Zaki, qui est âgé de 43 ans, a été exilé dans un îlot de la petite République islamique de l'océan Indien on ignore encore qui lui a succédé au pouvoir. Aucune information ne parvient des Maldives depuis samedi matin.

Les îles Maldives constituent un archipel de 300 km carrés au sud-ouest de Ceylan. Elles sont peuplées d'un peu plus de 100.000 habitants qui ont obtenu leur indépendance en 1968.

Non-lieu pour Strachan

WASHINGTON (AP) — Le juge John Sirica a décreté hier, un non-lieu pour Gordon Strachan, principal adjoint de l'ex-secrétaire général de la Maison-Blanche, H.R. Haldeman, compromis tous deux dans l'affaire du Watergate. Strachan, 31 ans, avait été accusé de complot en vue de faire obstacle à la justice et de mensonge devant un grand jury.

Le procureur spécial Henry Ruth avait demandé que les accusations soient abandonnées. Il avait précisé que les chefs retenus contre Strachan pourraient se trouver sans valeur dans un procès puisqu'il lui avait bénéficié de l'immunité pour son témoignage devant la commission sénatoriale sur le Watergate.

Mendès-Frances: le Portugal n'est pas le Chili

PARIS (Reuter) — Les événements actuels au Portugal auront une influence en Espagne, en Italie, en Grèce, et même en France, prédit M. Pierre Mendès-France, ancien président du conseil français, dans une interview publiée hier par le quotidien *France-Soir*.

M. Mendès-France vient de séjourner pendant deux semaines au Portugal à l'invitation du Mouvement des forces armées pour étudier la situation économique du pays. "Dans un bon ou dans un mauvais sens ce qui se passera au Portugal constituera un précédent en Espagne, en Italie, en Grèce et ce ne sera pas sans échos profonds en France, dit-il. J'espère que le gouvernement français le comprend." Évoquant l'éventualité d'un coup d'État de la droite, il déclare: "le Portugal, ce n'est vraiment pas le Chili. Les moyens objectifs dont disposent les Portugais sont supérieurs à ceux dont disposait Allende. Les militaires que j'ai vu ne sont pas les fascistes du Chili. Ce sont des démocrates socialisants".

Nouveau succès de la CDU

MAYENNE, République fédérale allemande, (AFP) — Le Parti chrétien-démocrate allemand (CDU) a remporté la majorité absolue des sièges des élections qui se sont déroulées dimanche dans le Land de Réhanie-Palatinat pour le renouvellement de la Diète régionale.

Le succès de la CDU qui a obtenu 53,90 p.c. des voix (contre 50,5 p.c. lors des élections de 1971), laisse cependant apparaître une certaine stabilisation du corps électoral. Le recul des sociaux-démocrates (SPD, parti gouvernemental) n'est que de 2 p.c. avec 38/5 p.c. des suffrages. Les libéraux du FDP, qui avaient promis de s'allier aux chrétiens-démocrates si ceux-ci n'obtiennent pas la majorité absolue, ont recueilli 5,6 p.c. des voix. Les autres partis (communistes, communiste-maoiste, extrême-droite) ne seront pas représentés à la Diète, aucun d'eux n'ayant obtenu le minimum exigé de 5 p.c. des suffrages. Les élections de dimanche ont surtout renforcé la position du leader chrétien démocrate bavarois Franz-Josef Strauss face à son rival de Rhénamie-Palatinat, M. Helmut Kohl, ministre président sortant et chef national de la CDU.

Mini-sommet arabe?

AMMAN (Reuter) — De nouvelles consultations sont en cours en vue de la tenue d'un mini-sommet arabe entre la Jordanie, la Syrie, l'Égypte, Koweit, l'Arabie séoudite et l'Organisation de libération de la Palestine, rapportait hier à Amman, l'hebdomadaire *Amman Al-Massaa*.

Citant des sources diplomatiques arabes, il précise que l'émir de Koweit, le cheikh Al-Salim, s'efforce de mettre sur pied ce sommet, après avoir réussi "à éliminer le malentendu entre l'Égypte et l'OLP". L'objet de ce sommet serait de "faire échec aux tentatives visant à saper la solidarité arabe qui ont suivi le dernier voyage de M. Kissinger et de veiller aux éventuelles répercussions de la tournée qu'il effectue actuellement".

Attentat à la gare de l'est à Paris

PARIS, (AFP) — Une explosion de forte puissance s'est produite dimanche soir dans la consigne à bagages de la gare de l'est à Paris, un mort, et sept blessés dont une femme sérieusement touchée. Selon la police, il s'agirait d'un attentat. L'engin était placé dans un casier de consigne automatique. Les enquêteurs, n'excluent pas qu'un deuxième engin explosif puisse se trouver dans un autre casier.

Grand dîner féminin à l'Élysée

PARIS (AFP) — Pour la première fois dans son histoire, le palais de l'Élysée a abrité hier un grand dîner dont les convives ont été exclusivement des femmes: l'épouse du président de la République, Mme Valery Giscard d'Estaing, a offert en effet hier soir ce dîner à l'occasion de la réunion, au Palais des congrès, à Paris, du comité exécutif du conseil international des Femmes.

Portugal

Calme à Setubal

LISBONNE (REUTER) — Le calme est revenu à Setubal, théâtre vendredi et samedi de manifestations d'extrémistes de gauche contre les adhérants du Parti populaire démocratique (PPD) et de la police.

Le commissariat de police de cette ville ouvrière, située à 50 km au nord de Lisbonne, était gardé par la troupe. La cinquantaine de policiers qui s'y étaient retranchés, ont été évacués par camions militaires samedi soir, après avoir été assiégés pendant vingt-quatre heures par trois cent militants de gauche.

Ces militants protestaient contre la violence dont avait, selon eux, fait preuve la police au cours des affrontements de vendredi.

Les troubles du week-end ont fait un mort et 26 blessés. Parmi ces derniers se trouve un journaliste britannique indépendant, M. Christopher Reed, attaqué samedi avec trois confrères par des militants de gauche qui les accusaient de travailler pour la CIA et la "Presse bourgeoise"

M. Reed a été conduit à l'hôpital britannique de Lisbonne souffrant de commotion.

Les événements de Setubal témoignent d'une détérioration de la situation politique qui fait craindre aux partis modérés, notamment le PPD (Centre gauche) et les socialistes, que l'autorité ne s'effondre totalement dans le pays et que la campagne électorale, dont l'ouverture est prévue le 20 mars, ne puisse se dérouler librement.

Les grèves et les occupations d'usines se sont multipliées ces dernières semaines. Les universités sont pratiquement paralysées par des colloques politiques et des violences sporadiques. L'unique station radio catholique, du pays est silencieuse depuis deux semaines, à la suite d'un conflit touchant à des licenciements et à l'idéologie des émissions.

11,808 heures dans les camps de concentration chiliens (I)

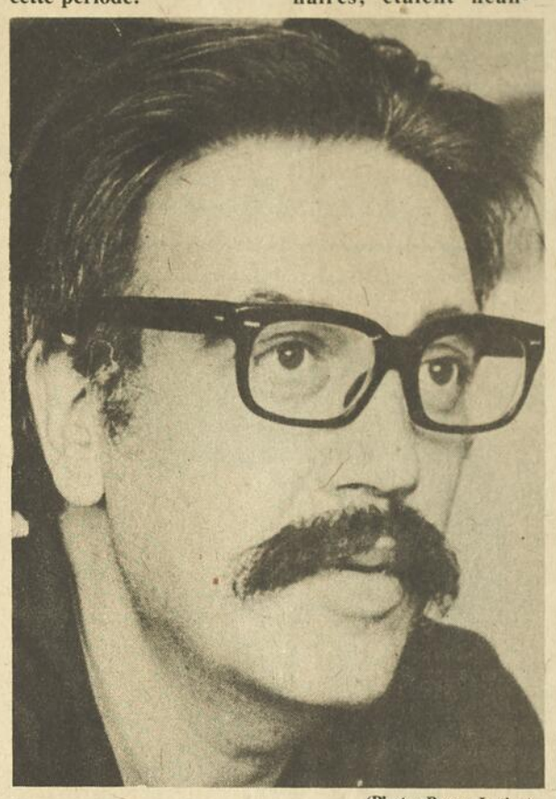
Coup d'État et arrestation

Un journaliste de la "Prensa latina" s'est entretenu récemment avec Manuel Cabieses, journaliste et membre du Comité central du MIR. Avant de nous décrire les expériences vécues depuis le jour de sa détention, Cabieses nous parle du coup d'État du 11 septembre 1973 et de son arrestation...

par Luis Baez

Service spécial de la Prensa latina

Manuel Cabieses Donoso, directeur de la revue "*Punto Final*" a été interné pendant 16 mois et trois jours, soit 11, 808 heures très exactement, dans différents camps de concentration au Chili. Alors qu'il était encore prisonnier, la direction politique du MIR a accordé de le désigner membre de son Comité Central, eu égard à l'attitude courageuse et inaltérable observée durant cette période.



(Photo: Presse Latina)

Manuel Cabieses: *"mains sur la nuque, doigt sur la gachette..."*

Agé de 41 ans, il est père de trois enfants: Francisca, 18 ans, Carolina, 16 ans et Javier 14 ans.

— Nous vivions dans un quartier bourgeois. Le 11 septembre au matin, Flora et moi sommes partis vers nos activités respectives. Il y avait bien des rumeurs de soulèvement, mais rien de concret. En arrivant en ville dans la voiture d'un ami, Flora s'est dirigée vers la clinique et moi, vers le journal "*Ultima Hora*".

— Les camarades du journal voulaient faire tirer une édition spéciale. Je dois dire que nous n'étions pas encore conscients de la gravité des événements. Mais après avoir tenté quelques démarches, il nous fut impossible de trouver une imprimerie où éditer le journal.

— Je me rendis alors chez "Chico" Diaz — également journaliste — qui vivait près du Palais de La Moneda. Depuis le balcon, nous pouvions voir les avions attaquer en piqué et décharger leurs bombes. Nous pensions aux amis tels qu'Allende, Augusto Olivares, Jaime Barrios et d'autres. L'idée que nos camarades étaient en train de mourir et que nous ne pouvions rien faire pour les aider nous était insupportable. Nous nous sentions terriblement impuissants sans une arme pour combattre les avions. C'était quelque chose de terrible.

— En voyant les flammes et la fumée s'échapper du Palais de La Moneda, j'ai eu la sensation que les militaires venaient de tourner une page de l'histoire du Chili. Les Chiliens, même ceux qui comme nous, se considéraient comme des révolutionnaires, étaient néanmoins très attachés à des traditions propres à notre façon d'être, à notre caractère, à notre mythologie politique et La Moneda représentait pour nous le pouvoir exécutif. Oser détruire ce symbole signifiait que les militaires étaient décidés à tout.

— J'ai appelé quelques personnes par téléphone et je suis retourné chez moi. J'ai écrit quelques lettres pour ma femme et mes enfants. J'ai fait disparaître de l'appartement les papiers qui pourraient être compromettants et j'ai fait partir les enfants chez des parents. Ensuite, je suis parti vers un endroit où je pourrais me tenir caché.

— Cet endroit se trouvait à une trentaine de pâtés de maison. Je n'avais pas de voiture et j'ai dû m'y rendre à pied. À mesure que j'avançais, je pouvais observer comment la bourgeoisie célébrait avec grande allégresse le coup d'état militaire. C'était un véritable carnaval, sablé avec du champagne. Nombreux étaient ceux qui, comme moi, marchaient au milieu de ce carnaval, profondément tristes. La pluie a commencé à tomber. Enfin, je suis arrivé.

— Ces gens-là n'étaient pas des militants. Ils respectaient notre position. Entre nous, il y avait beaucoup d'affection. J'ai été mis au courant de la mort du président Allende par la télévision ainsi que de celle d'Olivares, et du fait que j'étais recherché. Cette famille commença à avoir peur. J'ai pu prendre contact avec des camarades du Parti et leur demander l'autorisation de changer de cachette. Après consultation, ils m'ont donné leur accord. Nous avons convenu de nous rencontrer au coin d'une rue. À ce moment-là, le couvre-feu n'était pas encore en vigueur et les gens faisaient leurs achats. La veste sur l'épaule et un panier à la main, j'ai commencé à marcher. C'était le 13 septembre.

— Deux camarades m'ont rejoint dans une petite voiture. Nous nous sommes dirigés vers le secteur opposé de la ville. La direction prise n'était pas la meilleure. Nous allions par la rue Santa Lucia et en arrivant à la rue Huerfano, nous avons été arrêtés par des carabiniers qui contrôlaient tous les passants. Une fois descendus de la voiture un carabinier vérifia nos papiers, puis nous les rendit. Au moment de monter dans la voiture, je sentis une main qui me prenait par l'épaule et quelqu'un me dit que j'étais un homme recherché. C'était l'autre carabinier. J'ai su, alors, que c'était le bout du chemin. Ils nous ont ordonné de mettre les mains sur la nuque et, le doigt sur la gachette, ils nous ont emmenés vers un commissariat des alentours.

Demain: tortures et humiliations

carrières

CARRIÈRES

MESSAGE IMPORTANT

À cause des problèmes actuels dans le domaine des postes veuillez composer

331-8961

ou faites-nous parvenir vos offres d'emploi par "Messager"

Exceptionnellement, notre messager ira chercher vos offres d'emploi pour ne pas en retarder la publication.

Compétence: Suzanne Asselin & Margot Reddy

CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN

Région Métropolitaine

Le poste: Directeur général

Centre Hospitalier de 400 lits.

Responsabilités:
Personne qui, mandatée par le Conseil d'administration, est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration et le ministère des Affaires sociales.

Exigences:
Être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences de l'homme, en sciences administratives ou autres domaines connexes.

Rénumération:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales et selon les qualifications du candidat.

Inscription:
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Comité de sélection,
Poste Directeur Général,
C.P. 5, Verdun, P.Q.
H4G 3EI,
avant le 11 avril 1975.

HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Centre de santé mentale pour enfants et adolescents (700 lits)
recherche un

DIRECTEUR DU PERSONNEL

QUALIFICATIONS:
Un degré universitaire en relations de travail et une expérience en milieu hospitalier sont très souhaitables.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Celles du M.A.S.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 20 mars 1975 au:

Directeur Général
Hôpital Rivière-des-Prairies
7200 est - boul. Gouin
Montréal

éditorial

Ceux qui ne savent plus discerner

Dans la déclaration qui mettait fin vendredi aux séances publiques de la commission d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale, le juge Robert Cliche a expliqué dans quel esprit lui et ses collègues ont interprété leur mandat. Ce qui fait l'intérêt principal de cette déclaration se situe cependant à un autre niveau. Cet intérêt découle, d'une part, de la conception extrêmement élevée que les commissaires se font de la moralité publique et, d'autre part, de la contribution sociale qu'ils attendent de la presse.

Le juge Cliche n'a pas lu un texte de casuiste ou de moraliste. Il n'a pas tenté de déterminer si le gouvernement, les entrepreneurs et les chefs syndicaux avaient commis un gros péché mortel ou une multitude de péchés véniels. Il n'a pas limité son examen à déterminer la longueur, la largeur, la profondeur des éclabousseurs qui ont rejoint le premier ministre ou André Desjardins ou Paul Desrochers ou Robert Boyd. Il s'est inquiété d'abord et avant tout d'une inconscience, d'un amoralisme, d'un aveuglement qui semblent avoir atteint bon nombre des personnes impliquées dans le domaine de la construction. Le juge Cliche n'insiste pas pour dire à qui que ce soit: "Vous avez commis là un crime scandaleux". Il insiste plutôt sur le fait suivant: "Vous ne savez même plus ce qu'est un crime".

Car c'est bien ce que dit le texte: "De façon générale, mes collègues-commissaires et moi avons le sentiment que bon nombre des agents impliqués dans la construction, qu'ils proviennent de milieux syndicaux, patronaux ou gouvernementaux ont une idée trop incomplète de l'ordre social et de l'intérêt public. Tout se passa comme si bon nombre de ces personnes étaient *incapables de discerner* ce qu'il convient de retenir comme fondamental ou encore de distinguer, au plan des principes dominants de l'ordre social, ce qui est vrai et sain de ce qui est contestable, contradictoire, faux et dangereux au point de compromettre la liberté syndicale et son épanouissement". Pendant que le chef du gouvernement reproche à la presse de chercher à le salir, la commission Cliche, lui dit, à lui comme aux patrons et aux chefs syndicaux: "Vous n'avez même pas une notion claire de ce qu'est la propreté". Libre à chacun, après un tel diagnostic, de donner généreusement l'absolution à des gens qui boivent la malhonnêteté comme de l'eau et qui ne pratiquent la décence que par hasard, par distraction ou à défaut d'autre chose.

Les propos de la commission Cliche sur la presse ne se résument pas non plus, malgré les apparences, à un bouquet de gentillesse. Qu'on prenne, encore là, le temps de lire le texte et surtout d'en comprendre la portée: "Force nous est de conclure que nos rapports avec les représentants de la presse ont été stimulants de part et d'autre, peut-être en ce qu'ils se sont établis à partir d'un respect mutuel et d'un souci commun de replacer les problèmes dans la perspective de la méthode pour penser juste, pour comprendre et maîtriser plus exactement l'univers complexe de la construction, dans le présent comme dans l'avenir, enfin, pour retrouver en quelque sorte, les *raisons profondes de l'ordre social* à restaurer et restituer à la volonté des acteurs impliqués le goût et l'habitude de conduites et de comportements sains et humains". Qui, face à une telle déclaration, prétendra que la presse mérite dès maintenant tous ces éloges? Qui osera dire que les commissaires, en se félicitant d'excellents rapports avec la presse, n'ont pas voulu offrir aux journalistes en même temps que des félicitations un véritable programme d'action?

Il est indéniable que la commission Cliche a eu bonne presse. Il est certain que les commissaires, de façon constante, se sont montrés ouverts à la critique. De toute évidence, les commissaires ont conçu leur travail comme une tâche d'éducation et qu'ils ont considéré les journalistes comme de véritables associés dans cette tâche. Il est, d'autre part, tout aussi clair que les journalistes n'ont pas souvent eu, pendant les séances de la commission, à choisir entre la nouvelle spectaculaire et l'éducation du public, entre le gros "scoop" et le patient travail d'explication. De façon générale, les journalistes ont reçu de la commission à la fois de quoi alimenter leur goût de la nouvelle et même de la sensation et leur souci de rechercher "les raisons profondes de l'ordre social". Il n'est pas dit, cependant, que la presse sache toujours "replacer les problèmes dans la perspective" la plus souhaitable et fasse toujours passer les besoins réels du public avant le bobard sensationnaliste.

Sous deux formes et deux tons bien différents, la commission Cliche livrait donc vendredi un message unique: conformément à son mandat qui l'incitait à chercher les "causes profondes" des malaises vécus par la construction, elle invite les gouvernants, les entrepreneurs et les chefs syndicaux autant que les journalistes à s'inquiéter d'une dégénérescence morale beaucoup plus que d'un enchaînement de culpabilités individuelles. Sans préjuger de ce que dira le rapport, la commission Cliche considère donc comme extrêmement grave l'invraisemblable amoralisme des "agents impliqués dans la construction" et elle souhaite que les journalistes jettent sur ce problème de l'éthique sociale un maximum de lumière.

Malheureusement, le message ne rejoindra pas tout le monde, ni dans la presse, ni ailleurs: certains, pendant un reportage sur la misère des Biafrais, en profitent pour mettre au point la couleur de leur téléviseur. D'autres, pendant qu'on tue, parlent de salissage.

Laurent Laplante



vous avez la parole

L'éducation sexuelle

Une polémique dont les jeunes sont l'enjeu

Depuis quelque temps, le thème de l'éducation sexuelle au secondaire est à la mode. Une polémique est née dont les jeunes sont l'enjeu. Face à une problématique sociale qu'il a clairement identifiée, le ministère des Affaires sociales offre aux élèves du secondaire V un programme d'information préventive en matière de sexualité et de planification des naissances. Il y a quelque temps en effet, dans un communiqué aux journaux, la Fédération du Québec pour le planning des naissances révélait le taux alarmant de grossesses indésirées parmi les jeunes ainsi que le nombre accru d'avortements et de maladies vénériennes. Or selon la Fédération, la moyenne d'âge des étudiants concernés est de 17-20 ans.

Le ministère de l'Éducation n'a pas encore mis sur pied un programme d'éducation sexuelle. Sans avoir de solution de rechange à offrir, le Comité catholique pour sa part s'oppose à ce que le programme des Affaires sociales soit présenté aux jeunes. Quant au ministère des Affaires culturelles, par son bureau de surveillance du cinéma, il autorise cette même population étudiante à voir des films à contenu fortement pornographique. Les médecins pour leur part peuvent prescrire à une fillette des pilules anticonceptionnelles et cela sans l'autorisation des parents à la condition que cette dernière soit âgée d'au moins 14 ans. Quel labyrinthe!

En fin de semaine dernière, par curiosité, je me suis amusée à parcourir les titres de certains films offerts dans la région de Québec et de Montréal. On sait que nombre d'adolescents fréquentent nos salles de cinéma.

Le Soleil de Québec annonçait les films suivants: "Enquête sur la vie des écolières", "Les nuits galantes d'une infidèle", "Amours délicieuses"... Dans les journaux de la métropole on trouvait les films suivant: "New York Erotic Film Festival", "Jeunes filles impudiques", "Sensuous Stewardess", "Marchand de filles", "emmanuelle", "Contes immoraux"... Et comme le titre ne reflète souvent que très imparfaitement le contenu de ces films, des annonces non équivoques se chargent de nous le révéler. Point n'est besoin de souligner que dans un tel contexte d'érotisme, un programme d'éducation sexuelle s'impose et rapidement.

Comment alors comprendre qu'on ouvre toutes grandes à nos jeunes les protes des cinémas où nombre de projections sont loin d'être toujours des documentaires éducatifs, alors qu'on veut fermer les portes de l'école à un programme sérieux du ministère des Affaires sociales et cela malgré l'accord de bien des groupes de parents?

Et pendant que le Comité catholique conteste ce programme pour des raisons idéologiques, le ministère des Affaires sociales continue à faire face aux grossesses indésirées, aux maladies vénériennes et aux avortements dont l'incidence chez les jeunes est de plus en plus alarmante.

Pauline Ward
Montréal

La déportation des Gaspésiens

Les Anglais avaient déporté les Acadiens en Louisiane... quand on nous racontait ça, à l'école, ça nous révoltait.

Depuis quelques années, le gouvernement québécois a déporté la population d'une douzaine de villages gaspésiens, détruisant la vie collective de milliers de Québécois. Et ça passe comme un couteau dans le beurre. Et il paraît qu'on enseigne l'Histoire pour en tirer leçons et profit!

Car c'est bien de déportation qu'il s'agit quand on ferme des villages: pas besoin d'être Anglais pour ne pas demander aux gens concernés s'ils sont d'accord ou non pour qu'on les déracine, qu'on les trimballe d'un village à un autre... C'est tout simple: il suffit, à Québec, de décider qu'un village sera fermé, et ça y est. Que cinquante villages seront fermés, etc...

Mais aujourd'hui, ça n'a plus l'air d'aller aussi facilement: en Gaspésie, dans les villages dits marginaux par le gouvernement, — qui est pas mal le seul à penser ça, — les gens s'organisent, politiquement et économiquement, pour rester chez eux, pour sauvegarder leur mode de vie, leur dignité, leur vie... Je veux simplement dire bravo à ces gens-là, qui refusent d'être déracinés, manipulés, transplantés de pot en pot, réduits dans leur fierté par le recours inévitable à l'assistance sociale, dévalorisés, mutilés, assassinés... Parce que la lutte qu'ils mènent doit non seulement empêcher le gouvernement de poursuivre le balayage des pions pour se simplifier l'échiquier, mais aussi venger tous ceux et celles qui, en Gaspésie, sur la Basse Côte-Nord et ailleurs, ont déjà été les victimes de ces manoeuvres méprisantes et criminelles.

Bravo! Continuez à résister à tout ce qui ne ressemble pas à vos volontés. Beaucoup d'hommes et de femmes vous comprennent: l'un d'eux, Ricardo Espinal-Medina, déporté par le gouvernement canadien, est probablement mort aujourd'hui, pour cette même lutte de la dignité.

Guy Genest
Québec

opinions

Un plaidoyer qui cache une génération de petits Bourassa

Je suis étudiant à l'Université de Montréal, en science politique. Pourquoi à l'Université de Montréal? Parce que c'est l'Université de Montréal! (Quelle blague!)

De son vivant, mon père n'était ni avocat, ni médecin, ni même professeur. Il était tout simplement boucher.

Je suis le troisième d'une famille de six enfants. Et pourtant, l'idée voire même l'obsession de faire partie de l'élite est loin de moi. Évidemment, je suis un étudiant du secteur public... Mais les cours en science politique sont les mêmes autant pour les étudiants du secteur privé que pour les étudiants du secteur public. Et étant donné que le dernier diplôme est toujours le plus important... le reste n'est que foutaise! J'avais à choisir entre les H.E.C. c'est-à-dire la sécurité, une bonne job, une formation reconnue et la science politique donc l'insécurité, une job... c'est pas sûr (On est environ 600 en 1ère année au Québec, cela est plus que le marché peut en absorber), une formation moins reconnue. Tu vois, pourquoi l'idée de faire partie de l'élite est loin de moi. Évidemment, si tu as quelques tuyaux...

Moi, je n'ai pas à connaître les jeunes... je suis un jeune. De plus, scandale!, je suis un ancien du Vieux Montréal avec ses 6,000 étudiants. Je considère que ce fût là, pour moi, une expérience inoubliable. Le C.E.G.E.P. public m'a donné une formation variée et intéressante (théâtre, mathématique, histoire, économie, administration, poésie, informatique, psychologie, etc.) et une prise de conscience profonde sur les problèmes de la société et de l'être humain. L'atmosphère y est saine et humaine... dans la mesure où tu y tiens.

Je suis aussi un "déchet" de l'ancien système de l'instruction et de l'éducation. C'est-à-dire la discipline, le respect de l'autorité, l'hygiène, les maîtresses à rabais et le p'tit Jésus. Ce fût là, pour moi, une expérience néfaste et déformatrice. Car on a tout simplement oublié que j'étais un humain et non un soldat.

Tu parles contre la "minorité des contestataires" et tu regrettes l'intégration des gens à une majorité silencieuse, si je comprends bien, il n'y a que ta vérité, celle issue des institutions privées. Alors, pourquoi venir s'inscrire en science politique à l'Université de Montréal? Venir en science politique à l'Université de Montréal serait pour toi fatal. Car la neutralité et la "bâtarde objectivité bourgeoise" ne sont pas maitres en science politique. La science politique est la science la moins neutre, si elle est, d'ailleurs, une science...

Ton plaidoyer cache une génération de petit Bourassa. Mais attention, quand toi et tes copains des institutions privées, vous vous lèverez pour relever le défi des années 1980, moi et mes camarades seront là pour te faire taire... toi et ton club. Car si l'élite de demain pense comme toi, on n'est pas sorti du bois. Vraiment, l'élite de demain a de la classe!

Michel Desmarais
étudiant en science politique
Université de Montréal
Rosemont

le fond des choses

Au-delà de la Commission Cliche

Un changement de gouvernement s'impose pour changer la vie politique au Québec

Le président du Parti Québécois, René Lévesque, donnait hier une conférence de presse sur les retombées de la Commission Cliche et plus largement sur l'ensemble de la vie politique au Québec. On trouvera ci-contre le résumé des propos tenus par le leader du Parti Québécois.

La première leçon qu'il nous paraît utile de tirer dès maintenant des travaux de la Commission Cliche, au moment où elle quitte les feux de la rampe, c'est tout bonnement celle-ci: quand on veut, on peut... En effet, si elle y parvient avec la même efficacité précise et concrète dont elle a fait preuve depuis le début, cette Commission d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale dans la construction aura déposé son rapport avant la fin de mai et par conséquent rempli en moins d'un an un mandat aussi complexe qu'explosif. Comme quoi l'on n'a qu'à trouver au moment voulu des hommes décidés et doués du sens de l'urgence pour que les actions nécessaires, même les plus malaisées, deviennent aussitôt réalisables.

Le long du chemin, avec le concours assidu des médias d'information auxquels le juge Robert Cliche et ses collègues rendaient un bel hommage vendredi dernier, la Commission a déjà accompli une première et indispensable partie de sa tâche: un réveil de la conscience collective qui, selon les commissaires, s'est accompagné de "la réprobation publique face aux pratiques déloyales et abusives telles que mises au jour..."

C'est beaucoup et, pourvu que ça dure, c'est même l'essentiel à long terme. Ni enquêtes bien faites, ni lois sur papier, ni réformes éloquemment proclamées, rien ne remplacera jamais ce besoin soutenu de savoir et cette sévérité équilibrés d'une opinion publique qui, seuls, font les sociétés vraiment saines.

D'un incendie de chantier sur la Baie James, cette enquête a d'abord mené non seulement — ni peut-être même principalement — les intéressés mais aussi tout le monde, à la constatation brutale de ces maladies très graves qui sévissent dans la construction et que la Commission évoquait "sans fierté" à la fin de ses auditions. Sur ces plaies spécifiques, où se trouvent impliqués le patronat et les autorités politiques aussi bien que les syndicats, il nous semble indiqué d'attendre les conclusions également spécifiques auxquelles des recherches additionnelles et les prochaines semaines de réflexion permettront d'aboutir.

S'étant soigneusement abstenu jusqu'à présent de toute intervention partisane, pour se contenter à chaque occasion d'applaudir la vigueur de la Commission et souhaiter qu'elle ait les moyens d'aller jusqu'au bout de sa besogne, le Parti Québécois n'a surtout par l'intention de jouer maintenant à la mouche du coche. Pas question pour nous d'anticiper avec témérité sur un rapport où seront sans doute formulés bientôt les jugements et les recommandations qui s'imposent concernant les faits, les personnes et les organismes qui ont joué un rôle dans l'indescriptible pourrissement du secteur de la construction et l'établissement de ce climat de jungle organisée qu'on y a dévoilé.

La crise de l'État

Cela dit, il nous apparaît absolument légitime, en revanche, à partir de ce climat même et de tout ce qui s'y rattache et aussi de révélations qui sont venues s'y greffer presque accidentellement, sans compter d'autres événements qui ont coïncidé ces derniers temps, de souligner sans plus tarder une évidence qui saute aux yeux: à savoir que le gouvernement et avec lui l'État québécois sont présentement en situation de crise, où incohérence et l'impuissance se marient avec une totale absence de franchise et une véritable décomposition morale.

C'est malheureusement un phénomène dont la racine se situe au plus haut niveau, très précisément chez le chef du gouvernement lui-même et dans l'entourage qu'il s'est donné. Ce qui exclut au départ qu'un remaniement ministériel, quel qu'il soit, puisse être autre chose qu'une opération de maquillage et une séance de chaises musicales. En bref, sauf pour ceux qui s'y accrochent comme au dernier rempart du régime, il est clair que ce gouvernement a bel et bien franchi le point de non-retour.

C'est depuis le début que le leadership de M. Bourassa s'appuie à peu près exclusivement sur le culte de l'image pour l'image, le "marketing" incessant de super-fictions et un penchant incurable pour la dissimulation et le faux-semblant. Cela s'ouvrait dès 1970 sur l'attrapenigauds des 100,000 emplois. À la fin de cette même année, au moment de la crise d'octobre, l'on assistait à l'effrondrement de ce roseau politique, dans une incroyable atmosphère de panique et de soumission inconditionnelle à une opération fédérale dont le seul but calculé était la terrorisation et l'abaissement collectif du peuple québécois. Puis, en 1971, c'était le lancement prématuré et follement improvisé du développement de la Baie James, ce soi-disant projet du siècle qui menace de plus en plus clairement de devenir sur tous les plans le pire des désastres. Et c'est ainsi, de slogans en démissions, qu'on nous a menés jusqu'à la loi 22 qui, sous couvert de "souveraineté culturelle", n'a fait jusqu'ici qu'accentuer les affrontements et souligner la polyvalence extraordinaire de l'incompétence politique dont ce gouvernement est capable.

Mais ce qu'on savait moins et qui a pu se cacher un certain temps derrière slogans et grands éclats spectaculaires, c'est la corrosion qui se répandait en même temps, à l'intérieur, sur l'ensemble de l'administration publique.

C'est tout récemment, par exemple, qu'est apparu au grand jour, dans toute sa splendeur de retour au passé, cette espèce de gouvernement parallèle au sommet duquel a trôné pendant quatre ans, sans mandat mais pratiquement tout-puissant, l'organisateur-en-chef de la machiné libérale.

Mais c'est en fait depuis les élections de 73 et le second mandat caricatural que cette machine et ses alliés ont littéralement extorqué à la population que, peu à peu, la lumière se fait sur la dégénérescence à la fois politique et administrative que l'on a infligée au Québec. Et les derniers éclairages ne viennent à ce propos que révéler plus crûment que jamais toute l'étendue du mal.

Que le premier ministre, en contradiction flagrante avec un de ses collègues du cabinet, n'ait pas eu le courage de venir lui aussi s'expliquer en commission sur une affaire qui les montre à tout le moins dangereusement oublieux et négligents l'un et l'autre, voilà qui apparaît ces jours-ci comme un point culminant de l'irresponsabilité au sommet, doublée d'une arrogance qui confine à un mépris affiché de l'opinion publique. Mais qui saurait s'en surprendre, à moins d'avoir oublié déjà la façon dont on cherchait naguère à régler l'affiare Boutin en l'escamotant sans autre forme de procès dans une élection partielle, puis tout dernièrement la façon dont on s'est débarrassé de l'affaire Leduc après avoir tâché en vain de la minimiser pendant deux mois?

La dissolution tranquille

Or cet exemple qui vient d'en haut, avec la perte effarante de crédibilité qui en découle, risque visiblement de démoraliser et, çà et là, de dégrader tout l'appareil gouvernemental et administratif.

Cela commence au niveau du cabinet, où les témoignages ministériels devant la Commission Cliche n'ont servi qu'à étaler, en même temps qu'une impuissance invraisemblable, toute l'étendue d'une incohérence qui donne à ce gouvernement l'allure peu rassurante d'une série de vases non communicants, comme autant de petites baronnies méfiantes et coupées les unes des autres. Au lieu de l'équipe politique solide et bien intégrée dont le besoin serait si pressant, un leadership à la fois médiocre et inconsistant a eu pour résultat ce cabinet futile, soumis à l'indécision permanente, déchiré sans cesse plus profondément par des rivalités et même des hostilités devenues apparentes, et où les meilleurs, comme naguère un Claude Castonguay, ne peuvent plus que se demander ce qu'ils font dans cette galère.

Quand pareille pagaille sévit sur ce plan-là, c'est à tous les étages de l'administration publique que les retombées néfastes s'en font inévitablement sentir. Et voilà bien ce qui est en train d'arriver. Depuis bientôt cinq ans, on est parvenu à défaire ce redressement et ce goût de rattrapage collectif qui s'étaient laborieusement amorcés au cours des années 60 dans l'ensemble de la fonction publique québécoise.

Face à un gouvernement qui ne sait ni prévoir ni réagir à temps, et qui tolère par surcroit que ses agents et privilégiés transforment trop souvent les affaires publiques en entreprise privée, les cadres les plus essentiels de l'administration achèvent de se décourager. En nombre croissant, ceux qui le pouvaient le plus facilement ont quitté; d'autres songent de plus en plus activement à s'en aller; d'autres encore se sont pour ainsi dire rangés eux-mêmes sur les tablettes, attendant que ça passe à côté des rapports qui demeurent lettre morte et des projets qui ne débouchent pas.

Là-dessous se sont installés une incurie et une sorte de fatalisme routinier qui deviennent plus évidents et plus coûteux à mesure que le temps passe. Les citoyens québécois, plus lourdement taxés que tous les autres au Canada, payent de plus en plus cher pour des services publics de moins en moins efficaces, qui donnent aussi l'impression d'être en même temps de moins en moins dirigés et de moins en moins humains. Et les campagnes purement publicitaires sur de super-réalisations de moins en moins réelles ne parviennent plus à déguiser cette dissolution accélérée des progrès et des espoirs d'il y a quelques années.

Crise de société

Est-il étonnant que ce soit au même moment que l'on constate, avec une sorte d'angoisse qui prend des tournures dramatiques, que le Québec est aux prises avec une "crise des valeurs"?

L'État n'est pas le tout de la société, bien sûr, et son état de santé est au moins en partie le reflet d'une situation d'ensemble. Mais c'est pourtant lui qui, plus que tout autre secteur, porte la responsabilité d'en sortir le premier, de donner ou de redonner au besoin les élans qui s'imposent, d'être capable de lucidité et d'un maximum de vrai leadership, aux moment surtout où règnent plus que d'habitude la confusion et l'incertitude de l'avenir.

Ayant clairement et, à notre humble avis, irrémédiablement abdiqué ce rôle fondamental, le gouvernement actuel est par là même devenu un facteur terriblement actif de cette crise profonde dans laquelle se débat comme jamais la société québécoise.

L'exemple qu'il donne est celui d'un recul sur la plupart des fronts — politique, culturel, économique — où sont engagés les intérêts vitaux de la collectivité. Au sens fort de l'expression, ce gouvernement n'est pas vraiment au pouvoir et n'a jamais tenu à l'être, dans aucun de ces domaines. Il est devenu le satellite ou la succursale, plus servile que jamais auparavant, de pouvoirs qui se situent au dehors, chez ces grands intérêts privés, fédéraux, étrangers, qui ont si bien contribué à le mettre en selle et n'ont pas cessé de le manipuler depuis lors. Devant ce spectacle, faut-il se surprendre qu'une sorte de morosité résignée se soit installée dans trop d'esprits, et que la fierté qui commençait à revenir ait de nouveau fait place aux vieux complexes de doute et d'impuissance?

Quant à cette décomposition interne que l'on évoque en ce moment, et que l'actualité récente n'a fait qu'effleurer, rien n'est plus susceptible d'entretenir le genre de cynisme collectif qui finit par miner l'image non plus des hommes mais de la politique elle-même, et, au bout du compte, de nous rejeter dans la triste assurance de notre inaptitude à nous conduire sans toutes sortes de tutelles extérieures.

À la fin de ses auditions publiques, c'est peut-être à tout cela que pensait la Commission Cliche en déclarant qu'elle croyait déceler, au delà de son propre mandat, "un besoin manifeste d'enquête plus poussée et plus vaste sur l'ensemble des malaises" qui affectent le secteur public de la société québécoise.

Quant à nous, si éclairantes que soient parfois les enquêtes, même si elles risquent à la longue d'accentuer un véritable masochisme collectif, nous serions plutôt d'avis que le plus urgent, à quoi le plus grand nombre possible de Québécois devraient se préparer dès maintenant, c'est un changement de gouvernement qui puisse aussi signifier, dans la mesure du possible, un changement de vie politique.

Le plan Cloutier

Le sous-développement de notre programme scolaire

par Charles Castonguay

En acceptant des crédits d'Ottawa pour l'amélioration de l'enseignement des langues secondes, le Québec doit se garder d'appliquer sans esprit critique l'idéologique canadienne voulant que l'étude d'une seconde langue, pour être parfaitement réussie, doit nécessairement débuter à l'âge le plus tendre. Penfield et Lambert sont de grands Canadiens, qui ont fait des contributions indiscutables dans leurs domaines. Notre fierté en leur valeur ne nous oblige aucunement, cependant, à les suivre là où ils ont fait fausse route.

Le projet-pilote britannique a démontré de la façon la plus claire qu'en recevant un même nombre d'heures d'enseignement, les élèves qui commencent l'étude d'une seconde langue au secondaire maîtrisent mieux, à moyen terme, toutes les fonctions de cette langue, y compris la prononciation. Jusqu'à ce que le ministère de l'Éducation du Québec assume enfin ses responsabilités et conduise une expérience longitudinale rigoureuse pour évaluer l'introduction de l'anglais au primaire, il n'y a aucune raison de croire que nos enfants différeraient en cela des enfants britanniques.

Ayant étendu au maximum le nombre d'heures d'anglais au secondaire, ce maximum resterait sans doute inférieur au nombre global d'heures qu'il serait possible de consacrer à l'anglais à partir de la première année du primaire. Mais dans le contexte linguistique québécois, et surtout dans les régions de Montréal et de l'Outaouais, il est permis de douter de la nécessité de consacrer cinq ou six années d'études au primaire à l'amélioration de la compréhension auditive de l'anglais.

Et il n'y a aucune raison de croire que la méthode orale conçue pour l'enseignement de l'anglais aux jeunes Québécois accomplirait des miracles. L'expérience britannique où la méthode au primaire a été sensiblement la même le montre bien. Plus près de nous, une expérience d'évaluation conduite avec le maximum de garanties scientifiques dans l'État de Pennsylvanie en 1970, a conclu qu'il n'y a pas de différences entre les résultats obtenus par la méthode dite traditionnelle, fondée sur la traduction, et deux variétés de méthodes audio-orales.

L'expérience britannique apporte une autre raison pour améliorer l'anglais dans nos écoles exclusivement par l'extension et l'amélioration de la qualité de nos cours d'anglais au secondaire. Il est primordial de veiller à la qualité du programme d'anglais, pour éviter à tout prix que ne se brise l'enchaînement des réussites successives conduisant à la maîtrise ultime d'une seconde langue. Le projet-pilote britannique a identifié le maintien de cet enchaînement comme étant le facteur le plus important dans la réussite de l'élève, plus important encore que la motivation opportuniste, voire intégrative (le dernier recensement canadien montre bien que ces motivations ne manquent pas au Québec).

Or plus la chaîne de l'enseignement de l'anglais est longue, plus il est difficile d'assurer le maintien uniforme de sa qualité. En outre, le caractère nécessairement extrêmement élémentaire d'un cours d'anglais donné au début du primaire inculquerait inévitablement à nos enfants les même défauts de rigidité et d'imprécision que ce qu'on a relevé dans le français écrit et oral des élèves britanniques qui ont fait le sujet de l'expérience, défauts à peu près irrémédiables par la suite.

Au secondaire, aussi, il serait plus facile d'offrir deux types de cours d'anglais, afin de diversifier cet enseignement selon les objectifs et les aptitudes des élèves, ainsi que le recommandent les chercheurs de la NFER. Comment peut-on laisser croire qu'il existe un rythme d'apprentissage unique qui, sur une période de huit ou dix ans, pourrait à la fois éviter aux moins doués l'expérience de l'échec et soutenir chez les autres un intérêt et un rendement à la hauteur de leurs aptitudes.

Le fondement scientifique du plan Cloutier n'a jamais été clairement exposé au public. Il ne le sera jamais. À la lumière de l'expérience britannique, le plan Cloutier est un plan de sous-développement de notre programme scolaire au Québec. L'enseignement précoce de l'anglais ou du français qu'il préconise est aussi spectaculaire qu'inutile.

Il sied donc au ministère de l'Éducation du Québec de rajuster le plan Cloutier tout autant en ce qui a trait à l'enseignement de l'anglais aux francophones qu'à l'enseignement du français, langue seconde, aux Québécois anglophones. En attendant que le ministre de l'Éducation assume enfin ses très grandes responsabilités en cette matière, il incombe aux parents, aux enseignants et aux commissaires d'école de la faire à sa place.

Que l'anglais s'épanouisse au secondaire en nombre d'heures, en qualité et en diversité des méthodes d'enseignement. Au primaire, qu'on développe l'enseignement de l'éducation physique, de la musique, des arts plastiques et, pourquoi pas, de l'histoire.

La faiblesse de la Loi 22 n'est pas une raison pour compromettre la qualité et l'équilibre du programme scolaire des Québécois.

vous avez la parole

Malartic retourne aux tout débuts de la colonisation

700 jours sans eau!
100 semaines sans eau!
10 familles sans eau!
S.O.S. au secours de l'eau!

L'eau source de vie devrons-nous crever!

Sommes-nous dans un quelconque pays sous-développé ou encore au début de la colonisation dans les années 1900? . . non rien de tout ça, nous sommes à Malartic en Abitibi, au mois de février 1975.

En effet depuis quelque temps l'on peut lire sur des pancartes, placées en avant des maisons des familles concernées, ces différents slogans et appels.

On se rappellera que ce problème date maintenant de 2 ans! 2 ans, temps vite passé pour vous peut-être mais certes pas pour nous . . .

A la suite de nombreux dynamitages souterrains exécutés à la mine East Malartic nos puits se sont vidés graduellement les uns après les autres. La nappe d'eau qui faisait le bonheur de nos puits à la surface fait maintenant le malheur dans les galeries souterraines de la mine. C'est sans succès que certains ont tenté par la suite de creuser des puits; chaque fois qu'on y touche elle se dérobe et file en dessous de la terre. Nous en avons pris notre partie, l'eau ne peut plus nous être fournie par des puits.

La poursuite de l'acqueduc municipal nous semble la seule solution possible maintenant.

La ville après nous avoir fait des promesses et suscité des espoirs en allant d'un politicien à l'autre, d'un gouvernement à l'autre et ce pendant 2 ans, semble encore partie pour nous faire patienter 2 ans. On en a assez! Par des évaluations exagérées du coût de l'aqueduc à poursuivre on a voulu désintéresser et apeurer les citoyens de Malartic; on a voulu d'autre part par toutes ces longueurs administratives décourager les dix familles privées d'eau de telle façon qu'elles acceptent finalement d'être déménagées ailleurs, ce que ces messieurs semblaient vouloir nous voir faire depuis les débuts.

Lors d'une récente rencontre (la seule en 2 ans réunissant les 3 parties en cause!), il était clair que les autorités municipales avaient fait peu de démarches auprès des représentants de la mine: ceux-ci ont même dû dire aux représentants du conseil municipal de leur faire des demandes concernant ce problème . . . incroyable mais vrai!

La mine ne rejette pas ses responsabilités loin de là elle serait prête à participer à la solution définitive de ce problème soit le prolongement de l'aqueduc qui se rend déjà à la East. Elle attend les demandes de la municipalité!

Pour trouver de l'argent pour le sport: camping, Lac Maurier etc... et imaginez on a même pensé à un 2ième aréna chauffé . . . c'est étrange pour ça on trouve toujours la bonne porte généreuse au gouvernement ou les fonds municipaux nécessaires mais quand il s'agit de régler un problème humain, il est vrai non rentable sur le plan politique, curieux tout devient difficile, lent et très coûteux.

En 1975 les citadins des grandes villes aimeraient se voir à la campagne, curieux nous ici, pour 1 mille d'aqueduc à construire on serait prêt pour beaucoup plus d'argent à nous déménager en ville.

LE GROUPE D'EAU DE MALARTIC

Le jeu des clans à la SSJB de Montréal

A la veille de son congrès annuel qui se tiendra cette année à l'Hôtel Mont-Royal, les 13-14-15 mars, la Société St-Jean Baptiste de Montréal s'apprête une fois de plus à montrer une figure plutôt traditionnaliste et régulièrement secouée par les éléments disparates qui composent son conseil général.

Depuis la vague réformiste du groupe des "novateurs" qui s'est emparé du pouvoir l'an passé, la S.S. J.B.-M., à l'instar de tout bon mouvement "canadien-français" a développé en son sein des clans, (plus ça change, plus c'est pareil) disons mieux, des groupes aux tendances diverses, qui en font un mouvement extérieurement calme et social mais intérieurement agité par des courants de philosophies opposées.

Différentes formes de pensées (il vaut mieux dire pensées que penseurs) s'affrontent dans trois groupes plus ou moins bien délimités mais qu'on pourrait identifier aux tendances de droite, de gauche et du centre.

Voilà en effet, trois groupes qui éprouvent actuellement des "difficultés au moins mineures" à faire l'unité de ce mouvement nationaliste. Mais la S.S.J.B.-M., plus que centenaire, en a vu bien d'autres et elle finira bien par prendre un élan dans la dominance d'une de ces trois tendances.

A notre avis, cependant, si nous avions à choisir son orientation, nous la verrions plutôt dans le centre gauche que dans les extrêmes, si viable que puisse être encore cette Société et si utile qu'elle puisse être aussi à l'ensemble de la majorité canadienne française.

C'est cette majorité précisément qui doit se reconnaître en elle et pour que cela se fasse, la S.S.J.B.-M. ne doit pas se laisser maîtriser par certains éléments extrémistes gauchisants qui tant de l'extérieur que de l'intérieur voudraient en faire un mouvement social fracassant plus ou moins tenté de maoisme. La S.S. J.B.-M. est et doit rester un mouvement nationaliste, progressif, modéré et démocratique mais dirigé avec assez de fermeté pour se maintenir dans une optique dans laquelle se reconnaîtra la société québécoise.

Selon le point de vue envisagé aucune des tendances actuelles qui se confrontent au sein de la S.S.J.B. n'est mal en soi, et leurs adeptes sont des gens sincères et sans doute bien intentionnés. Il faut cependant déplorer le fait qu'à côté de ces grandes tendances, notre "temple nationaliste", la S.S.J.B.-M. perde parfois un temps précieux dans des "niaiseries de maisons" qu'il n'est point nécessaire d'étaler en public mais qui restent déplorables.

Ce qui manque à la S.S.J.B. de Montréal ce n'est pas tellement un chef penseur qu'un chef organisateur qui aurait suffisamment de poigne et d'ascendance sur le Conseil général pour empêcher que le jeu des clans en divise l'unité. Le président actuel, M. Yvon Sénécal est un organisateur mais son action est ralentie par le jeu de pression et d'influence qu'exercent contre lui certains groupuscules du Conseil général, opposés par leurs intérêts et leurs idéologies.

Guy Milot,
Laval

les placements

toronto

Tendance irrégulière

TORONTO (PC) — Tendance irrégulière, lundi, à la Bourse de Toronto où l'activité a été la plus faible enregistrée depuis sept semaines.

Les prix ont fluctué légèrement tout au long de la séance, mais les hausses enregistrées sur le marché new-yorkais ont eu une certaine influence sur celui de Toronto en dernière minute.

L'indice industriel a grimpé de .19 à 183.96, et les pétroles de l'Ouest ont monté de .03 à 158.60. L'or a fléchi de .09, à 416.46, tandis que les métaux de base sont demeurés inchangés à 66.33.

Le volume a atteint 1.67 millions d'actions en baisse par rapport au virement de 2.20 millions d'actions, en baisse par rapport au virement de 2.20 millions d'actions vendredi. La valeur des actions transigées a atteint $13.08 millions, en baisse par rapport aux $17.49 millions la veille.

Les analystes attribuent la baisse de l'activité à la prudence dont font preuve les investisseurs qui craignent une chute des prix après la forte reprise enregistrée depuis le début de l'année. Les pertes ont dépassé les gains.

Comportement des valeurs: 186 gains, 216 pertes, 214 valeurs stables.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abby Glen	1537	320	310	315	– 5
Aby Gln w	500	108	108	108	– 6
Abitibi	24000	$10⅜	10¼	10¼	– ⅛
Abitbi 7½p	z50	$44	44	44	
Acklands	1700	$14	14	14	+ ¼
Acklnd 2p	200	$15½	15½	15½	+ ½
Acres Ltd	z87	$7	6⅜	6¾	
Acres A pr	z1	$37	37	37	
Acres wt	9000	2	1	1	– 1
Afton Min	400	390	390	390	– 5
A.G.F.M	1000	190	190	190	+ 5
Agnico E	800	$6	5⅞	5⅞	– ⅛
Agra Ind	1000	$5⅞	5⅞	5⅞	– ⅛
Akaitcho	1800	210	206	207	+ 1
Albany	6200	31	29½	30½	– ½
Alt East G	8900	$7	6½	6⅞	+ ¼
Alta Gas A	6213	$13	12⅞	13	
Alta Nat	3200	$20	18½	19⅞	+1⅞
Alcan	34335	$20⅛	19¼	19⅜	– ⅜
Alcan pr	400	$25	25	25	+ 1
Algo Cent	2300	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Algoma St	4573	$27⅜	27⅛	27½	+ ¼
Allarco Dv	675	$11¼	11	11¼	+ ⅜
Alliance B	200	475	475	475	
Alminex	650	$5¾	5¾	5¾	– ¼
Alum 4 pr	z20	$14⅛	14⅛	14⅛	
Alum 4½ p	z10	$29¼	29¼	29¼	
Am Bonza	250	215	215	215	+ 4
Am Larder	3000	40	40	40	+ 1
Am Leduc	7000	6	6	6	
Andres W	z25	$8⅞	8⅞	8⅞	
Ang U Dev	2100	108	105	106	– 4
Aquitaine	1077	$17⅛	17	17⅛	
Argosy	10000	13	13	13	– 2
Argus	170	$15½	15½	15½	–1½
Args 250 p	z50	$28⅜	28⅞	28⅝	
Argus B pr	z25	$29¾	29¾	29¾	
Argus C pr	250	$12¾	12¾	12¾	
Asamera	5850	$11⅛	10¾	11⅛	– ¼
Ashland C	700	$7½	7½	7½	– ⅜
Atco A	1001	$17½	17	17½	+ ¼
Atl C Cop	1000	39	39	39	– 2
Atlas Yk	3000	15	15	15	
Auric R	11301	40	32½	38	+5½
Auric r	65778	4	1½	4	+2½
Bad Boy	100	340	340	340	– 5
Banister C	400	$6⅞	6¾	6¾	– ¼
Bankeno	150	192	192	192	– 1
Bank B C	105	$16½	16½	16½	– ⅛
Bk Mtl	14558	$15⅜	15⅛	15⅜	
Bk NS	10410	$42⅛	42⅜	42½	+ ¼
B Cdn Nat	200	$15¼	15¼	15¼	– ¼
Bartaco	800	115	115	115	+ 5
Bary Expl	z400	60	60	60	
Baton B	800	$7	7	7	
Bay Mills	200	$10½	10½	10½	+ ¾
Beavr E A	300	350	345	350	+10
Bell Canad	8840	$47⅜	47¼	47½	
Bell A pr	209	$47	47	47	– ⅛
Bell B pr	255	$47½	47½	47½	+ ¼
Bell C pr	760	$28	27½	27½	– 1
Bell D pr	5155	$52⅜	51½	52⅛	+ ⅛
Beth Cop A	850	$9	8⅞	8⅞	– ⅛
Big Nama	1000	12	12	12	
Blkwd A	19200	465	410	460	+75
Block Bros	3551	310	305	305	– 5
Bomac	100	225	225	225	–25
Bomac A	200	$5¾	5½	5¾	– ¼
Bombrder	100	320	320	320	– 5
Border C	2600	250	245	250	+ 5
Bovis Cor	1200	120	120	120	
Bowater	531	315	315	315	+45
Bow-m pr	z60	$39	39	39	
Bow Valy	6975	$13⅜	12¾	13¼	+ ⅛
BP Can	1148	$11¾	11½	11⅝	– ⅛
Bramalea	2520	$5¾	5⅜	5¾	+ ¼
Brameda	2000	70	70	70	– 1
Brascan A	4307	$14¼	14	14¼	+ ¼
Brenda M	300	355	355	355	
BC Frest p	z20	$32¾	32¾	32¾	
BC Sugar A	625	$23	23	23	
B Phone	229	$53	53	53	+ ¾
BCPh 4¾ p	z5	$50½	50½	50½	
BCPh 5.15	100	$55	55	55	
BCP 7.04 p	100	$19¾	19¾	19¾	– ½
Broul R	z100	36	36	36	
Brunswk	1400	375	370	375	+ 5
Budd Auto	2500	$5	5	5	
Budd A w	200	200	200	200	
Bulora Cor	3000	157	150	157	+ 7
BurmahO	2000	150	150	150	–10
Burns Fds	2677	$12	11¾	12	+ ¼
		C			
Cad Frvw	305	$12⅜	12¼	12⅜	+ ¼
CAE A	400	$7¾	7⅝	7¾	+ ¼
Cal Pow	475	$25½	25⅜	25½	– ¼
Cal P 10 p	50	$105	104½	105	
Calmor IB	700	60	60	60	
Camflo	3700	$13½	13⅛	13⅜	
Cam Chib	5200	390	370	380	+20
Camp RL	600	$33¼	32⅜	33¼	+ 1
Campau A	400	$5	5	5	
Campau 7p	200	$7¾	7¾	7¾	
Can Cem L	900	$10⅝	10½	10⅝	+ ¼
C Cem L p	z25	$14⅜	14⅜	14⅜	
C Geother	8200	59	55	56	– 3
Can Malt A	z60	$24¾	24¾	24¾	
C Nor West	6175	400	375	390	– 5
Can Perm	820	$19¼	19	19¼	+ ¼
CS Pete	10250	230	219	221	– 7
C Cablesy	1635	$13⅞	13⅝	13⅝	– ⅛
C Cable w	3000	150	140	145	
Cdn Cel	2370	$6½	6½	6½	– ⅛
CC Man A	z100	$21	21	21	
C Ex Gas	4900	305	296	305	+ 5
CGE	200	$20⅛	20⅛	20⅛	+ ⅜
CGE pr	z50	$20	20	20	
C Home	10800	450	430	440	
C Hydr	1300	$5¾	5⅜	5¾	+ ⅛
C Hydr pr	300	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
C Imp Bank	7750	$26¼	26	26⅛	+ ⅜
C Ind Gas	1824	$7	6¾	7	+ ⅛
CIL	1900	$18⅛	17⅞	18⅛	+ ⅛
CIL pr	z30	$40	40	40	
C Int Pow	400	$13	12⅞	12⅞	– ⅛
C Manoir	100	385	385	385	
C Malart	3000	28	28	28	– 1
C Marconi	600	350	350	350	– 5
C Merrill	1300	340	315	335	+35
C Occ dental	400	$8⅜	8⅜	8⅜	– ⅛
CP Inve	2840	$15	14⅞	15	
CP Inve pr	z20	$29⅜	29⅜	29⅜	
CP Ltd	16635	$16¾	16⅝	16¾	
CPL A p	100	$9⅝	9⅝	9⅝	– ⅛
C Reserve	500	240	240	240	
Cdn Sup O	1000	$32⅛	31½	32⅛	+ ⅛
Cdn Tire	z24	$41⅜	41⅜	41⅜	
Cdn Tire A	3200	$43	42½	42½	– ½
C Ulities	1500	$9¾	9½	9¾	
C Util $1.25	125	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
C Util w	1000	255	250	250	– 5
C Vickers	200	$14	14	14	+ ⅛
Canron	300	$17½	17⅛	17⅛	– ⅜
Capit Div	7300	50	49	49	+ 1
Cara	200	415	415	415	
Carl OK	8850	259	250	259	– 1
Carl OK B p	125	$22	22	22	
Cassiar	850	435	430	430	
Cassidy L	100	375	375	375	–25
CC Yachts	100	280	280	280	+20
Celanese	1075	380	380	380	
Celan 175 p	z25	$17¾	17¾	17¾	
Ctl Fund A	400	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Cent Pat	z300	88	85	85	
Charter Oil	5000	375	355	375	+60
Chestrvile	1000	12	12	12	– 1
Chieftan D	2700	$7⅝	7½	7½	
Chimo	100	100	100	100	– 2
Chromaco	200	190	190	190	–10
Chrysler	5309	$11¼	11	11¼	+ ⅛
Coch Will	3550	130	126	129	– 2
Cokfield	100	370	370	370	– 5
Coin Lake	4500	18	17	18	+ 2
Coldstm	z31	100	100	100	
Comb Met	z82	6	6	6	
Cominco	2230	$29	28⅛	28¾	+ ⅝
C Holiday I	1200	375	365	375	+ 5
Comtech	800	365	360	365	
Conduit A	200	350	350	350	
Coniagas	300	135	135	135	–10
Con Bath	z162	$24⅜	23⅞	24⅜	
Con Bath p	583	$18½	18	18	– ½
C Bah w	14000	½	½	½	
C Bath 68 w	300	$8⅛	8⅛	8⅛	
Con Bldg	602	270	265	270	+ 1
C Durham	1000	58	58	58	
C Morisn	3400	121	120	120	– 4
C Prof	14000	53	50	53	+ 1
C Rambler	2000	168	168	168	
C Rexspar	5300	27½	27	27	
Con Textle	1300	195	192	195	+ 3
Con Distrb	6610	$8½	8	8½	+ ⅜
Cons Gas	3109	$15⅜	15⅛	15⅛	– ¼
Con Gas D	165	$23	23	23	– ¼
Con Glass	125	$14⅛	14⅛	14⅛	– ⅛
Conwest	700	280	280	280	– 5
Cooper C	100	330	330	330	–10
Cop Fields	500	99	99	99	– 1
Cornat Ind	200	$5	495	5	+10
Corp Food	z40	325	325	325	
Coseka R	8050	283	276	283	+ 5
Craigmt	1000	380	380	380	
Crain R L	z4	$12⅜	12⅜	12⅜	
Crestbrk	700	365	360	365	+10
Crwn Life	3000	$52	52	52	
Crwn Trst	300	$18	18	18	– ½
C Zelrba A	100	$18	18	18	– ⅛
Crush Intl	901	$7	7	7	+ ⅜
Cuvier M	6300	106	104	105	
		D	to	G	
Daon Dev	175	$8¾	8¾	8¾	– ¼
Decca R	500	335	325	330	–10
Delta Ben	1000	280	280	280	–11
Denison	1290	$45	44¾	44¾	+ ¼
Dicknsn	6700	$9½	9¼	9¼	– ¼
Discovry	1800	210	201	205	–15
Doman I	1400	$7	6¾	6⅞	– ⅛
Dome	435	$51½	50⅝	51½	+ ½
Dome Pete	6680	$26⅛	26	26⅛	– ⅛
D Bridge	230	$20⅞	20⅞	20⅞	– ⅛
D Citrus	100	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
D Explor	1000	23	23	23	+ 1
Dofasco	810	$24½	24¼	24⅜	– ¼
Dom Lime	250	$7½	7½	7½	+ ½
Dom Store	3460	$19	18½	19	+ ⅜
Dmtr	10400	$19⅝	19⅜	19½	
Domtar pr	z50	$11⅞	11⅞	11⅞	
Dow Chem	z10	$70¾	70¾	70¾	
DRG Ltd A	300	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Dunde Pal	1500	28½	28½	28½	–3½
Du Pont	2400	$19¼	19	19¼	+ ¼
Dylex Ltd	200	$6¾	6¾	6¾	– ⅛
dylex A	1800	$6⅝	6½	6⅝	
Dynasty	200	$8¼	8¼	8¼	– ⅛
Estn Prov	400	315	315	315	+ 5
East Mal	800	400	390	390	–15
Ego Mines	2625	66	65	65	– 2
E-L Fin	3110	400	400	400	–30
E-L Fin w	1500	76	76	76	– 5
Electro A	350	450	430	430	–10
Elks Stors	600	$8	8	8	
Emco	1000	$6⅞	6¾	6⅞	
Emco w	100	200	200	200	
Falcon C	1700	$6⅜	6½	6¼	
Falcon	550	$30¼	29¾	30¼	+ ½
Farm Mer	100	$5	5	5	
Fed Ind A	400	415	405	415	+10
Fidelty M S	100	$6¼	6¼	6¼	
Finning T	100	$8¾	8¾	8¾	– ⅜
F City Fin	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Foodcrp L	500	121	120	121	
Foodex S	1040	245	245	245	– 5
Ford Cnda	345	$66½	66½	66½	+ ½
F Seasons	200	380	380	380	–20
Francana	1700	$11⅝	11½	11⅝	+ ⅛
Frobex	600	14	14	14	
Gaz Metr	1300	$6⅞	6¾	6¾	– ¼
Gaz 5.40 p	z25	$51	51	51	
GMC	1154	$41¼	41	41¼	+ ¼
Genstar L	500	$17½	17½	17½	– ⅛
Gt Masct	4100	60	58	59	+ 1
Giant Yk	120	$11¼	11¼	11¼	+ ⅜
Gibraltar	2270	440	435	435	– 5
Glendale	326	150	143	150	+ 7
Goldund M	3000	40	35	35	–10
Goodyear	100	$13¼	13¼	13¼	– ⅜
G00dyear p	z10	$33½	33½	33½	
Gozlan	100	$6½	6½	6½	– ¼
Graff G	825	$30⅛	30	30	
Granduc	1000	130	130	130	+ 5
Gt Oil Sds	225	$7	6¾	7	+ ⅛
GL Nickl	z200	70	70	70	
GL Paper	200	$16¼	16	16	– ½
GNGas A p	100	$17½	17½	17½	+ ½
Gt W Life	1500	$61¼	61¼	61¼	+ ¼
Gt West S	2600	$5¾	5⅝	5¾	+ ¼
G West wt	600	173	170	173	+ 3
Greyhnd	700	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Guar Trst	700	$6½	6½	6½	– ⅛
Guard Cap	150	290	290	290	–10
Gulf Can	1557	$30⅛	29¾	30⅛	+ ⅛
Gulfstrem	500	30	30	30	+ 5
		H	to	L	
Halifax D	300	200	200	200	
Hambro C	3000	215	210	210	– 5
Ham Tr	300	$10	10	10	
Hard Crp A	900	$5	5	5	+ 5
Harlequin	125	$16¾	16¾	16¾	+ ½
Harris J S	1600	$5⅝	5½	5½	– ⅛
HWood A	100	295	295	295	+20
Hawker S	800	$5⅜	5⅛	5⅛	– ¼
Hayes D A	1250	450	430	450	+ 5
Hedway C	100	270	270	270	–15
Holinger A	1455	$25½	24½	25½	+ 1
Homco A	900	225	225	225	–25
Home A	1093	$22¾	22¾	22¾	+ ⅛
Home B	400	$21¼	21¼	21¼	– ½
Houston O	4100	141	137	141	+ 1
Hud Bay A	2075	$17	16¾	17	+ ¼
H Bay Co	3700	$16¾	16¼	16½	– ⅜
HB Oil Gas	370	$24½	24	24	– ¼
Huron Erl	2258	$26½	26¼	26½	
Husky Oil	1684	$15¾	15½	15¾	+ ⅛
Husky A pr	z100	$34⅜	34⅜	34⅜	
Husky E w	300	$5	480	480	–45
IAC	5490	$20	19⅜	20	+ ⅜
Imasco A	1180	$30	29⅞	30	+ ⅜
ImascoA p	100	340	340	340	
IOil A	19156	$25½	25	25⅜	+ ⅛
Indal Can	400	$11¼	11⅛	11¼	+ ¼
Inland Gas	1259	$8¼	8	8	
Inland G p	150	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Inter-City	1525	450	450	450	–15
Inter C B w	1650	265	240	240	–18
Intrmetco	250	$5½	5½	5½	+ ¼
IBM	490	$220	212	220	+ 1
Int Mogul	300	315	315	315	–10
Inco A	3770	$24⅛	23¾	24	
Inco B	100	$23¾	23¾	23¾	+ ⅜
Int Obaska	7500	15½	15	15	– ½
Interpool	1124	$12½	12¼	12⅜	+ ⅛
Intpr Pipe	1980	$13½	13¼	13½	+ ⅛
Int Pipe w	800	180	176	176	– 5
Ipsco	5733	$17½	17	17½	+ ⅜
Inv Grp A	350	$7⅛	7	7	– ¼
Inv Grp 5 p	500	$14½	14¼	14½	
Irish Cop	z20		1	1	
ITL Ind	200	120	120	120	+10
ITL Ind pr	200	$10¼	10¼	10¼	+ ½
IU Intl	28360	$12½	12⅛	12⅛	– ⅜
Ivaco A	220	$12⅜	12⅜	12⅜	– ¼
Jannock	400	$6¼	6⅛	6⅛	
Janock 6 p	z50	$61	61	61	
Jelex	3000	11½	11½	11½	
Jorex Ltd	500	24	24	24	– 1
Kaiser Re	7450	$7½	7¼	7⅜	– ⅛
Kaiser w	8550	470	440	445	–30
Kam Kotia	1100	75	75	75	+ 2
Kaps Tran	7450	259	243	243	–15
Keen Ind	700	375	360	360	–40
Keeprite B	600	$5½	5⅜	5½	+ ¼
Kelsey H	200	$7	7	7	– ⅛
Kerr A A	320	$11¾	11⅝	11⅝	– ⅛
K Anacon	500	23	23	23	– 1
Koffler A p	200	$7¾	7¾	7¾	
Koffler w	5500	44	43	44	+ 1
K-el Intl	100	150	150	150	
Labatt A	z41	$18½	18⅜	18⅜	
Labatt A p	160	$18½	18½	18½	
Lab Min	100	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
Lacanex	4600	117	110	117	+ 2
Laidlaw A	300	465	465	465	–10
L Shore	500	350	345	345	–10
La Luz	z10	$6	6	6	
Lau Fin	200	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Leigh Inst	1200	180	175	175	– 5
Levy	z20	$13¼	13¼	13¼	
Levy A pr	150	$6	6	6	+ ¼
Liberian	300	$11⅛	11⅛	11⅛	
LL Lac	455	180	180	180	– 2
Lob Co A	200	$6¾	6¾	6¾	
Lob Co B	4150	$6¾	6¾	6¾	
Lob Co pr	z62	$26	25	25	
Lob Ltd Ap	z85	$17	17	17	
Lob Ltd Bp	z20	$16¾	16¾	16¾	
Lochiel	2400	107	100	107	+ 2
Loeb M	1125	340	335	340	+ 5
Lost River	2100	390	380	390	+ 5
		M	to	O	
Mclan H A	766	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
MB Ltd	3680	$23¼	22¾	23¼	+ ½
Madeline	z19	230	230	230	
Madsen	500	64	64	64	– 6
Maislin I	300	80	380	380	+10
Majst Wil	1800	375	360	375	+10
Major H D	623	380	380	380	
Malartic	500	120	120	120	
M Lf Mills	300	$27	27	27	+ ⅜
Maritime	z61	$16⅝	16⅝	16⅝	
Mar T 860	100	$9⅞	9⅞	9⅞	
Martin	1700	29	29	29	– 1
Mas F	31325	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
Matchan	2000	13½	13½	13½	
Mattgmi	520	$15½	15¼	15½	+ ¼
Mc Adam	2500	33	33	33	– 2
McGraw H	200	420	420	420	– 5
Mc Intyre	300	$44	43¾	44	
McLagnw	2020	40	37	37	+ 2
MDS Helth	100	190	190	190	– 5
Melchers	1000	325	325	325	
Melton R E	200	250	250	250	+20
Mentor	4400	195	190	195	+ 5
Mercantil	4076	$19⅛	18⅞	19	+ ¼
Mercn r	16201	179	173	173	– 4
Meta Uran	5000	11	10½	10½	– ½
Microsyst	2424	320	315	315	
Midrim	1600	12½	12	12	– 3
Minda	21000	28	27	28	+ 1
Molson A	1000	$16½	16½	16½	
Molson B	400	$15½	15½	15½	– ½
Mon Life	350	$26	26	26	
Moore	3490	$47¾	47¼	47⅝	– ⅛
MTS Inter	2000	38	38	38	
Multi-Mi	1000	51	51	51	
Multi Acc	500	335	335	335	–15
Mymar M	z111	62	62	62	
Nabrs Dlg	100	$24½	24½	24½	– ½
NaChrs I	2950	$7¾	7⅝	7⅝	– ⅛
Nat Drug p	100	$6½	6½	6½	– ⅜
Nat pete	4800	32	30	32	
NBU Mine	2500	260	250	251	– 9
Neonex	2500	166	165	165	– 9
NB Tel	1423	$14	13⅞	14	+ ½
New Cal	500	15	15	15	
N Kelore	5000	24	24	24	
N Provid D	500	21½	21½	21½	–2½
N Que Ragl	600	245	240	240	–10
N Senator	2500	15	15	15	– ½
N Yok Oil	2000	50	50	50	+ 2
Nfld Tel A	100	$16¼	16¼	16¼	– ⅛
Noble M	1000	36	36	36	
Nor Acme	1000	12½	12½	12½	+ ½
Noranda A	1860	$31½	30¾	31½	+ ½
Norbaska	z200	10	10	10	
Normick P	600	240	235	235	
NC Oils	2100	480	465	480	+25
Nor Ctl G	2200	$10½	10¼	10½	
Nor Ctl B p	300	$20½	20½	20½	– ⅛
Nor Ct 270 p	z20	$28¾	28¾	28¾	
Nor Ct 150 p	300	$20¼	20⅛	20⅛	– ⅛
Nor Ctl w	500	215	212	215	+ 3
Nor Elect	3057	$22⅞	22¾	22¾	
NE Bell w	7700	440	425	425	–20
Northgat	2233	395	375	395	
NSI Mark	6235	100	98	100	+ 8
Nudlama	4000	70	70	70	
Nufort Res	7000	12	12	12	– 1
Numac	2345	$11¾	11⅜	11⅜	
Nu-Wst A	777	$7¾	7¾	7¾	
Oakwood P	3314	105	102	103	– 1
Obrien	1000	77	76	76	– 9
Occdentl Pt	600	$13⅞	13¾	13¾	– ¼
Ocelot Ind	800	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Oil Patch	400	250	250	250	+ 5
Okanagan	z45	$5	5	5	
Orchan	1250	315	310	310	
OSF Ind	300	410	400	410	+10
Oshawa A	700	$5⅞	5¾	5¾	– ¼
		P	to	S	
Pac Coper	2000	80	80	80	– 5
Pac Pete	1410	$18¾	18½	18¾	
Page Pet	1000	165	165	165	– 5
Paloma P	1100	70	70	70	+ 3
Pamour	4210	$9¾	9⅛	9⅛	– ⅜
Pancana I	z200	82	81	81	
PanCdn P	2200	$10⅞	10¾	10¾	
Pan Centr	3234	155	152	155	– 3
Pan Ocean	6244	$11⅞	11⅜	11⅞	– ⅛
Patino N V	336	$13¾	13¾	13¾	– ⅛
Pe Ben O	1850	350	340	350	
Pembin A	200	225	225	225	– 5
Pembin B	200	250	250	250	
Pennant	200	130	130	130	
Petrofina	250	$21½	21½	21½	
Petrol	1000	120	120	120	– 5
Peyto O	10500	485	465	465	–10
Phillips Cb	100	$11	11	11	– ¼
Pine Point	665	$30½	30⅛	30¼	– ¼
Pitt Eng C	1020	$8½	8½	8½	
Placer	z50	$15¼	15¼	15¼	
Pominex	3500	63	60	60	– 3
Pow Corp	1062	$10¼	10	10	
Pow Crp pr	z25	$26	26	26	
Pow C 5 pr	z25	$10	10	10	
Prado Exp	1000	155	154	155	
Prec S	13500	120	118	120	– 4
Pre Cable	1200	$7½	7	7	– ½
Preston	655	$13	13	13	+ ¼
Price Co	576	$13⅜	13¼	13¼	
Provigo	z22	$8½	8½	8½	
Pure Silv	6100	280	273	275	+15
Pursides	100	107	107	107	– 5
QCI Ind	1200	150	144	150	+20
QCI A	10800	145	143	145	+ 6
Qasar Pet	300	170	160	160	–20
Q Mattgmi	800	45	45	45	+ 2
Ram	1400	231	231	231	
Rang	23697	$26	25⅝	25¾	+ ¼
Rnk Org A	100	420	420	420	–20
Rdpath A	125	$21	21	21	
Reed Pap A	1050	$21¼	21	21	– ¼
Reed S A	24410	$7¼	7⅛	7¼	
Reeves	7000	18	16	18	+2½
Reichhold	200	$25½	25½	25½	
Reich wt	100	$14¼	14¼	14¼	– ¼
Reitman A	200	$10⅛	9¾	10⅛	+ ¼
Repub Res	6000	43	42	42	– 1
Revnu Prp	2100	109	108	109	+ 3
Rileys D	525	77	77	77	+ 3
Rio Algom	725	$23⅜	23¼	23⅜	– ¼
R Little	400	250	250	250	

Anco se contentera des importations

Saputo met la main sur le lait de chèvre

par Jean Chartier

La maison Anco vient de perdre au profit de la célèbre compagnie Saputo son approvisionnement en lait de chèvre auprès des producteurs québécois. La compagnie Saputo qui accéda au seuil de la notoriété lors des audiences de la Commission d'enquête sur le crime organisé a en effet offert récemment quelque $18.50 pour le cent livres de lait de chèvre alors qu'Anco s'en tenait au niveau du $15.

En conséquence, la douzaine d'éleveurs de chèvres de l'Outaouais et des Cantons de l'Est feront dorénavant la navette une fois par semaine entre leur ferme et la nouvelle usine Saputo de Saint-Léonard qui serait dit-on, ultra-moderne. La fromagerie Saputo utilisera le lait de chèvre pour en faire du fromage en grains; la maison Anco l'utilisait pour donner forme au réputé fromage de chèvre. En réalité, celui-ci était fabriqué avec 40 pour cent de lait de chèvre et 60 pour-cent de lait de vache.

On compte présentement, quelque 1,000 chèvres dans la province et cet élevage est appelé à se répandre au cours des prochaines années, selon Alain Désilets, un jeune éleveur d'Henriville qui s'efforce de constituer un troupeau de parfaite qualité génétique.

Une bonne chèvre, juge-t-il, doit fournir au bas mot,1,500 livres de lait par année. Quand une chèvre ne dépasse pas les 1200 livres, on ne doit pas la garder. C'est évidemment loin du rendement d'une vache qui peut fournir entre 6,000 et 15,000 livres de lait par année mais cela peut suffire à faire vivre son homme. Les éleveurs estiment cependant que $18.50 le cent livres est un minimum.

Les producteurs de lait de vache pour consommation humaine viennent d'obtenir de leur côté un peu plus de $12 le cent livres. A côté de cela, le lait de chèvre apparaît bien sûr comme un luxe mais l'on considère qu'il a un goût moins sucré, plus raffiné.

A Mont-Laurier, explique notre photographe, Antoine Désilets, le père d'Alain, les bonnes soeurs ne conservent pas seulement le lait et la viande, pour leur propre consommation. Elles fabriquent leurs souliers avec la peau de chèvre.

Un troupeau d'une soixantaine de chèvres suffirait normalement à faire vivre son homme, estime-t-on. Là comme ailleurs, ce qui coûte cher, c'est la moulée Purina ou Shur-Gain. Donner du foin ou du pâturage à manger, cela ne coûte presque rien mais la moulée accapare actuellement une soixantaine de dollars des cent cinquante que rapportent les quelque 800 livres de lait vendues à chaque semaine; on doit toutefois faire exception pour le début de l'hiver, durant cette période, on laisse un grand nombre de chèvres reprendre leurs forces avant qu'elles ne donnent naissance à un ou deux chevreaux.

Les Désilets racontent qu'on vend le plus souvent les jeunes boucs pour la boucherie au tarif approximatif de $1.35 la livre (vivant), ce qui représente à peu près $35 pour une bête; celle-ci est vendue lorsqu'elle est sur le point d'atteindre trois mois. Par la suite, si l'animal est élevé pour la boucherie strictement et non pour la reproduction, on le castre. En Amérique du Nord, l'on brûle à la naissance, les cornes naissantes des chevrettes pour qu'elles ne se blessent pas entre elles. On laisse cependant leurs cornes aux boucs. En Europe, l'on voit les choses différement; on laisse pousser ces panaches. En Amérique du Nord, on trouve des concentrations de chèvre principalement dans la région du Wisconsin

L'élevage des chèvres est encore moins répandu que celui des brebis au Québec.

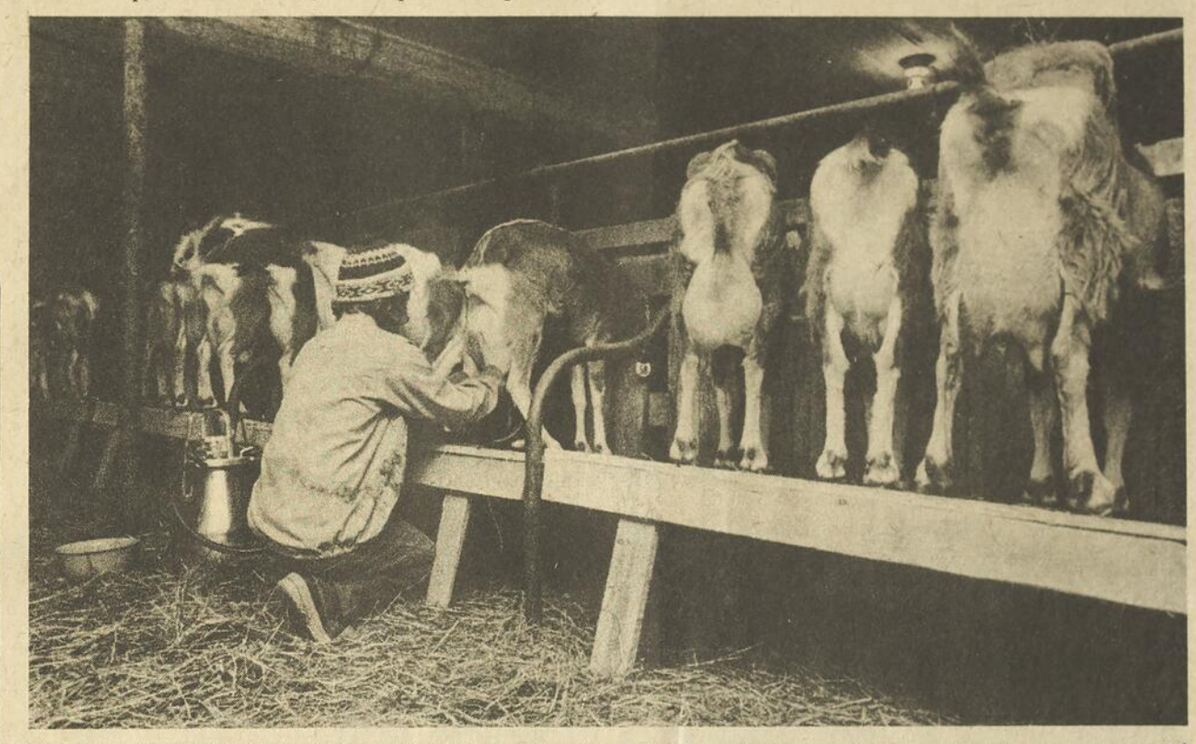
Le coût d'installation pour une telle ferme est toutefois largement inférieur à ce qu'il est pour une ferme de vaches laitières. Qu'on songe seulement qu'une bonne vache se vend environ $600 alors qu'il n'en coûte que $200 pour une chèvre. De toute évidence, le coût de la nourriture est également largement inférieur. Les soins sont cependant tout aussi nombreux et les revenus moins élevés.

Alain Désilets est l'un de ces jeunes cultivateurs qui suivent des cours en agriculture au village voisin. Il pratique le métier depuis cinq ans et a nécessairement rencontré beaucoup de difficultés. La relève en agriculture ne se fait plus du tout de la même manière qu'il y a dix ans. On y trouve des jeunes idéalistes têtus venus de la ville.



photos Antoine Désilets

Sur la ferme d'Alain Désilets, de Henriville, on a élaboré un système efficace pour la traite des chèvres. Pendant qu'elles bouffent, on en profite... par l'arrière.



Les États-Unis comptent 7.5 millions de chômeurs

WASHINGTON (AFP) — Le nombre de chômeurs a encore augmenté aux États-Unis, en février, mais un demi-million de personnes ont renoncé dans le même temps à trouver du travail, ce qui laisse le taux de chômage officiel inchangé par rapport à janvier, soit 8.2 pour cent de la population active.

Le département du Travail a annoncé, vendredi, que 540,000 Américains de plus avaient perdu leur emploi, le mois dernier. Mais un nombre équivalent 580,000 Américains déjà recensés comme chômeurs ont renonçé et ne sont donc plus pris en compte par les statistiques officielles.

Ce qui permet de faire apparaître un taux de chômage inchangé de 8,2 pour cent de la population active, soit 7.5 millions de chômeurs.

Les économistes privés et ceux de l'administration s'accordent pour estimer que le chomage va continuer d'augmenter dans les prochains mois et pourrait atteindre jusqu'à 9 et même 9.5 pour cent de la population active, ce qui représenterait plus de 8 millions de chômeurs.

Le président Ford a indiqué, jeudi soir, qu'il était prêt à envisager des mesures supplémentaires pour relancer l'économie si le chômage continuait d'augmenter. M. Ford a déjà sollicité du Congrès une augmentation de 2 milliards de dollars des crédits de lutte contre le chômage permettant la création de 760,000 emplois saisonniers.

Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal
4 CFCM (TVA) Québec
(4) CBOT (CBC) Ottawa-Hull
5 CKMI, Québec
6 CBMT (CBC) Montréal
(6) CJPM (VA) Chicoutimi
7 CHLT Sherbrooke
9 CBOFT (R-C), Ottawa
(15) CIVQ-TV, (R.Q.) Quebec
(17) CIVM-TQ, (R.Q.) Montréal
10 CFTM (TVA) Montréal
11 CBVT (R-C) Québec
(11) TCQ (câble) Québec
12 CFCF (CTV) Montréal
(12) CKRS, Jonquière
13 CKTM, Trois-Rivières
(13) CJOH (CTV) Ottawa-Hull

matinée

9.00
4 Au bout du fil
6 U.K. Magazine (documentaire)
(6) Les bouts d'chou (enfant)
8 Pay Cards (jeu)
12 Kareen's Yoga
(30) Ouverture sur l'Outaouais

9.15
2 9 (9) 11 (12) 13 Les Oraliens (éducation)
7 Le 5e quart d'heure
10 36-24-36 (culture physique)

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 L'univers de Sylvie (documentaire)
5 6 Quebec School Telecasts
(6) Ciné-Matin: "Coup dur à Black Rock", E.U. 1954. Drame.
7 Sans détour
8 The A.M. Show (magazine)
10 Pour vous mesdames
12 The Community (information)
(30) Et pis c'est ça

9.45
2 9 (9) 11 (12) 13 En mouvement

10.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Minute Moumoute! (enfant)
5 6 Canadian School Telecasts
7 Pourquoi pas?
12 The Dick Van Dyke Show (comédie)
(30) Pour vous mesdames

10.15
2 9 (9) 11 (12) 13 Tuktu (enfant)

10.30
2 (9) 11 (12) 13 Départ (information)
4 Pour vous mesdames
5 6 Mr. Dressup (enfant)
9 Cours scolaires de l'Ontario
12 McGowan & Co.

10.50
8 Quest (religion)

11.00
2 (9) 11 (12) 13 Les recettes de Juliette
4 Au bout du fil
5 6 Sesame Street
(6) Adèle (comédie)
7 10 Personnalités (jeu)
8 Kareen's Yoga
12 Definition (jeu)

11.30
2 9 11 La demoiselle d'Avignon (téléroman)
4 La santé à l'horizon (conseils)
(6) Dessins animés
7 10 La famille Stone (comédie)
8 Romper Room (enfant)
9 Les recettes de Juliette
(9) 13 Rue Principale
12 The Art of Cooking (cuisine)
(12) Le module du midi
(30) Personnalités (jeu)

11.45
4 La météo
(6) A votre service

11.50
4 Les informations

12.15
(6) Nouvelles du midi

12.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les coqueluches (variétés)
(6) Sans détour
7 10 (30) Les tannants (variétés)
8 Movie Matinee: "Boomerang", E.U. 1946. Drame policier.
12 Matinee with George Balcan: "The house that wouldn't die", E.U. 1970. Drame fantastique.

1.00
4 Les tannants (variétés)
5 Robin Hood (aventure)
6 Ben Casey (drame)

1.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
5 Peter Gunn (policier)
(6) Pour vous mesdames
7 Mini-Shopping
10 Au jour le jour (affaires publiques)
(30) Les affaires à tout l'monde

1.35
2 9 (9) 11 (12) 13 Femme d'aujourd'hui

2.00
4 Cinéma: "Commando dans la gironde", E.U. 1955. Drame de guerre.
5 The Bob Switzer Show
6 Coronation street (téléroman)
7 Ciné 7: "Les anges déchus", It. 1953. Mélodrame.
8 Another World (téléroman)
(30) En prenant le thé: "M-15 demande protection", G.B. 1966. Drame d'espionnage.

2.30
2 9 (9) 11 (12) Cinéma: "Les léopards de Churchill", It. 1970. Drame de guerre.
5 6 The Edge of Night (téléroman)
(6) Défilé de mode
12 He knows she knows (jeu)
10 Ciné-mardi: "Coup de foudre", All. 1940. Comédie.
13 Conseil Express

2.45
(6) La santé à l'horizon (conseils)

3.00
5 6 Juliette & Friends
(6) Personnalités (jeu)
8 12 What's the good word? (jeu)
13 La Demoiselle d'Avignon (téléroman)

3.30
4 Dessins animés
5 6 Take 30 (actualité)
(6) Jinny (comédie)
8 He knows she knows (jeu)
12 Another World (téléroman)
13 Le prince Saphir (dessins animés)

4.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Bobino (enfant)
4 Au sous-sol d'André (enfant)
5 6 Family Court (drame)
(6) 7 10 (30) Patofville (enfant)
8 It's your move (jeu)

4.30
2 (9) 11 (12) 13 Nic et Pic (marionnettes)
5 6 The Fit Stop
(6) Robin Fusée (dessins animés)
7 Cinéapero: "Dans la chaleur de la nuit", E.U. 1967. Drame policier.
8 The Lucy Show (comédie)
10 Jinny (comédie)
12 Pay Cards (jeu)
(30) Les bouts d'chou (enfant)

5.00
2 9 11 (12) Daniel Boone (aventure)
4 Les champions (aventure)
5 6 Youth Confrontation (discussion)
(6) Les tannants (variétés)

après-midi

12.00
2 9 11 Le prince Saphir (dessins animés)
4 De tout de tous
5 6 Elwood Glover's Luncheon Date (interview)
7 Informa 7
8 12 The Flintstones (dessins animés)
10 Les p'tits bonshommes
(30) Dessins animés

soirée

6.00
2 (12) Prince Noir (aventure)
4 7 10 (30) Parle parle, jase jase...
5 6 The City at Six
(6) Studio Six (information)
8 (13) Newsline
9 Tout à l'heure
11 Le joint (variétés)
12 Pulse (information)

6.30
2 11 Actualités 24 (information)
5 Around the City with Bob (information)
(6) Parle parle, jase jase...
(12) Information première

6.40
(12) Actualités nationales

7.00
4 Aujourd'hui le 11 mars
5 6 Reach for the top (jeu)
7 Denis la petite peste (comédie)
8 12 Cher (variétés)
9 Le téléjournal
(9) Le 9 vous informe
10 Le 10 vous informe
(12) Nanny (comédie)
13 Le 13 vous informe
(15) (17) Le roi Arthur: "Le prisonnier"
(30) Le quotidien (information)

7.30
2 9 (9) 11 (12) 13 La p'tite semaine
4 (6) 10 (30) Hawaii 5-0 (policier)
(4) 5 6 It's a musical world (variétés)
(15) (17) Poste frontière

8.00
2 9 11 Sprint (jeu)
5 6 (8) (22) Happy Days (comédie)
8 12 Excuse my french (comédie)
(9) 13 Daniel Boone (aventure)
(12) Brigade spéciale (policier)

8.30
2 9 11 Vedettes en direct (variétés)
4 (6) 7 10 (30) Symphorien (comédie)
(4) 5 6 Police Story
8 12 Marcus Welby, M.D. (drame)
(15) (17) C'est quoi ça?: "Les maux d'amour".

9.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Rue des pignons (téléroman)
4 Les protecteurs (policier)
7 10 (30) L'aventurier
(15) (17) Télé-ressources

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le 60 (information)
4 L'univers de Yoland Guérard (variétés)
5 6 Front Page Challenge (panel)
7 10 (30) Mannix (policier)
8 12 (13) Headline Hunters (jeu)

10.00
5 6 Up Canada
(6) L'aventurier
8 12 (13) Harry O (policier)

10.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
4 (6) 7 10 (30) Les nouvelles TVA
5 6 Newsmagazine
8 Mannix (policier)
(9) 13 Cinéma de 5 heures: "Des fleurs pur un espion", It. 1966. Drame d'espionnage.
10 Voyage au fond des mers (Science-fiction)
12 Truth or Consequences (jeu)
(30) Mission impossible (suspense)

5.30
5 6 The Partridge Family (comédie)
12 It's your move (jeu)

5.55
4 La météo

Ce soir:

Poste Frontière, (R.Q.) à 19h30: "Pérou : la renaissance de Tupac Amaru"

Au 60: La violence au hockey. La situation du chomâge à Thetford Mines. L'Émir de Dubaï.

Lise reçoit à 23h: Véronique, Jacques Godbour, écrivain et cinéaste, Christian Zuber, explorateur et le juge Jean Dutil, président de la CECO.

10.45
2 9 (9) 11 (12) Nouvelles du sport et météo
13 Le 13 vous informe

11.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Appelez-moi Lise (variétés)
4 Dialogue
(4) 5 6 8 12 News
(6) En fin de soirée: "Gungala, la panthère nue", It. 1968. Aventures.
7 Informa 7
10 La couleur du temps
(30) Ciné 23h: "Les frères siciliens", E.U. 1968. Drame.

11.15
7 10 Festival de Mario Lanza: "Le grand Caruso", E.U. 1950. Drame biographique.

11.20
8 Sportsline
12 Pulse (information)

11.22
5 6 Viewpoint (information)

11.30
5 After Eleven: "Pirates of Tortuga", E.U. 1961. Aventures.
6 Montreal Tonight (information)
8 Simply Charlotte (magazine)

11.55
6 Ciné-Six: "San Francisco", E.U. 1936. Drame.

12.00
2 9 11 Un troisième testament: "Kierkegaard", documentaire.
8 The Bold Ones (drame)
(9) Ciné-Soir: "L'homme de la loi", E.U. 1970. Western.
12 The 12 Midnight Movie: "Suddenly, last summer", E.U. 1959. Drame.
(12) Cinéma: "Le fou du cirque", E.U. 1958. Comédie musicale.
13 Ciné-Soir: "Garçonnière pour quatre", E.U. 1962. Comédie.

12.45
7 Informa 7
10 Le 10 vous informe

1.30
2 Le téléjournal

petites annonces

101 propriétés à vendre

QUEBEC, ST-NICOLAS RÉSIDENCE AVEC POSSIBILITÉ DE BUREAU POUR PROFESSIONNELS. SITE EXCEPTIONNEL, BORD DE L'EAU. TÉL.: JOUR **651-3220;** SOIR: **831-1265.**

224 logements demandés

ATTENTION PROPRIÉTAIRES: VOUS QUI CHERCHÉS DES LOCATAIRES FIABLES ET SÉRIEUX, N'HÉSITEZ PAS. APPELEZ À 273-2405 (SANS FRAIS).

BUREAU DE LOCATION VILLE MARIE Enrg.

JEUNE COUPLE RECHERCHE BUNGALOW POUR LOCATION À MOYEN OU LONG TERME, LAVAL, STE-THÉRÈSE OU ENVIRONS. TÉL.: APRÈS 7h.: **388-9300.**

302 ameublement

ARMOIRES DE CUISINE MODERNES SUR MESURE, VANITÉ, ARBORITE, DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER. ESTIMATION: **381-9485.**

305 antiquités à vendre

IMPORTATION D'ANTIQUITÉS, CHOIX CONSIDÉRABLE, BAS PRIX. 2 BOUL. LABELLE, STE-THÉRÈSE. TÉL.: 435-4350.

379 divers à vendre

ROBE DE MARIÉE, GRANDEUR 12 ANS, VOILE. TÉL. SUR SEMAINE (après 9hres p.m.) À: 381-6983.

HABIT DE MARIÉ, GRANDEUR 40, BLEU, CHEMISE DENTELLE. TÉL.: 381-6983. SUR SEMAINE. (après 9 h. p.m.)

SYSTÈME D'AQUEDUC DOMESTIQUE. COMPRENANT ADOUCISSEUR D'EAU, CHLORINATEUR, FILTRE À CHARBON ACTIVÉ. IDÉAL POUR TRAITEMENT D'EAU ROUILLÉE À LA MAISON DE CAMPAGNE OU AU CHALET. PIERREVILLE: 514 — 568-2024, 568-2132.

402 peintre

PEINTURE INTÉRIEUR, 2 PEINTRES COMPÉTENTS, GRANDE PROPRETÉ. TÉL.: 351-0439.

413 entrepreneur

RÉPARATION GÉNÉRALE, BRIQUE, PIERRE, FOYER, CHEMINÉE. TÉL.: 256-1775.

435 planchers

SABLAGE, FINITION PLASTIQUE, VARATHAN, NETTOYAGE TAPIS. TÉL.: **721-7738.**

438 déménagements - transport - camionnage

ACCEPTERAIS DÉMÉNAGEMENT À PRIX MODIQUE, LOCAL OU LONGUE DISTANCE. TÉL.: 737-8009.

440 service divers

DÉCAPAGE, POLISSAGE, TEINTURE. ANTIQUITÉS: MEUBLES DE TOUS STYLES: 388-8585, 272-5079.

AMASO
SERVICE DE RENCONTRES SÉRIEUX, 822 EST RUE SHERBROOKE, SUITE 5, MARTHE GAUDETTE B.A., B. PÉD., B.PH. L ÈS LETTRES. TÉL.: **524-3852.**

455 impôts - tenue de livres

Impôt, jour ou soir, travail garanti. Prix suivant travail à compléter. Domicile, bureau. Allons chercher et livrons. Yves Rosand: 276-4823.

DÉCLARATIONS D'IMPÔT
FORMULES DEPUIS 1968, TENUE DE LIVRE. TÉL.: **381-5425.**

625 divers

JEUNE COUPLE (30 ans) RECHERCHE AUTRES JEUNES COUPLES POUR PARTAGER FRAIS DE CHALET POUR SKI ALPIN. TÉL.: 388-9300.

638 remerciements



À JEAN XXIII

725 divers - cours

COURS DE GUITARE, JAZZ, RYTH AND BLUES. APPELER: 324-4425.

807 couples demandés

TRAVAIL TEMPS PARTIEL À DOMICILE. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS: 256-3080 DE 11h. A.M. À 18h P.M.

830 hommes-femmes demandés

OPÉRATEUR

POUR CLAVIER PERFORATEUR DANS ATELIER DE COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE. TRAVAIL LE SOIR.

BON SALAIRE
861-0164

999 autos à vendre

FIAT 73, MODÈLE 128, STATION-WAGON. EN PARFAITE CONDITION. TÉL.: 322-7146.

RENAUD 12 TL. MODÈLE 73, PRESQUE NEUVE. TÉL.: 661-2380.

ATTENTION AUSTIN, MG, TRIUMPH. PENSEZ FORD CHAMBLY AUTO: **658-6623.**

TOYOTA COROLLA 1972, MOTEUR EN TRÈS BONNE CONDITION $1,200. APPELER APRÈS 4 HEURES: 353-7369.

NOUS ACCEPTONS

CHARGEX

ET

master charge

POUR VOS PETITES ANNONCES

999 autos à vendre

MAZDA 73, 808 COUPÉ, PARFAITE CONDITION, 16,000 MILLES: $1,800. TÉL.: 521-6078.

MUSTANG 68 - 6 CYL. AUTO'S. FREINS. S. DIR. EXCELLENTE CONDITION. À VENDRE OU ÉCHANGER POUR CAMION 1/2 TONNE OU PETITE VAN DE MÊME VALEUR. TÉL. APRÈS 18 h. 691-0740, CHÂTEAUGUAY.

VOLVO 74-75. PRIX D'ANNIVERSAIRE. HÂTEZ-VOUS. **658-6623.**

PLYMOUTH FURY 2, SERVO FREINS, SERVO DIRECTION, TRÈS BON ORDRE, 58,000 MILLES, 4 PNEUS NEUFS, TOIT EN VINYLE, PRIX FINAL $950. TÉL.: APRÈS 5h. 625-4981.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 05-001636-750
COUR SUPÉRIEURE
RITA LEPAGE, demeurant et résidant au 9250 Saguenay à St-Léonard, district de Montréal
Partie Demanderesse,
contre
YVES ST-AMAND, d'adresse inconnue
Partie Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse Yves St-Amand est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation est laissée au Greffe de la Cour à son intention.
Montréal, le 5 mars 1975
(s) Claude Dufour
Protonotaire-Adjoint
Lamarre, Lacroix, Tremblay, Avocats
3258 Grande-Allée,
St-Hubert
678-9936





vie et culture

Une rétrospective à la Cinémathèque québécoise

Michael Snow ou réapprendre à regarder et à entendre

(LE JOUR) — C'est ce soir que débutera, à 21h30, la rétrospective des films du cinéaste torontois Michael Snow, dont les tentatives expérimentales par le cinématographe demeurent parmi les plus fascinantes du cinéma contemporain.

Cette manifestation très spéciale, présentée par la Cinémathèque québécoise, s'amorcera avec la projection de **"A To Z"**, le premier film, qui ne dure que quatre minutes, et que réalisa Michael Snow alors qu'il travaillait avec George Dunning chez Graphic Films à Toronto. Elle se terminera vendredi avec la présentation de son tout dernier long métrage qu'il terminait à la fin de 1974. Son titre: **"Rameau's Nephew By Diderot (Thanx To Dennis Young) By Wilma Shoen"**, et il dure 285 minutes! Entre temps, c'est-à-dire entre la projection de ce soir et vendredi soir on aura pu voir tous les films de Michael Snow, tous réalisés (à l'exception du premier) durant les dix dernières années.

On pourra ainsi revoir plus particulièrement "Wavelength" qui avait valu à Snow le premier prix du quatrième Festival international du Film expérimental de Knokke-le-Zoute (Belgique, 1967), ainsi que **"Région Centrale"**, son premier long métrage, pour lequel Snow avait conçu une "machine cinématographique" spéciale permettant des mouvements de caméra poursuivant une trajectoire de 360 degrés dans toutes les directions. **"Région Centrale"** dure très exactement trois heures.

Né à Toronto en 1929, Michael Snow est un des artistes les plus connus au Canada. Sa sculpture **"Aluminium And Lead"** (1968) devait d'ailleurs représenter le Canada lors de XXVe Biennale de Venise en 1970. Pianiste, il fait également partie du groupe "The Artists Jazzband" qui a eu l'occasion de donner un spectacle à la fin de 1974 à Montréal. En 1967, il avait réalisé plusieurs sculptures qui avaient été présentées par le Pavillon ontarien pour l'Exposition internationale de Montréal.

Les projections, qui ont lieu au 1700 St-Denis, se dérouleront comme suit:

Ce soir (mardi) à 21h30: **"A To Z"** (1956), **"New York Eye and Ear Control"** (1964), **"Short Shave"** (1965), **"Wavelength"** (1967) et **"Standard Time"** (1967).

Mercredi, à 21h30: **"<—>"** (1969), **"Dripping Water"** (1969), **"One Second in Montreal"** (1969, et **"Side Seat Paintings Slides Sound Film"** (1970).

Jeudi à 20 h., **"La région centrale"** (1971). Le réalisateur sera présent et répondra aux questions de l'auditoire.

Vendredi à 19h., **"Rameau's Nephew By Diderot (Thanx To Dennis Young) By Wilma Schoen"** (1974) qui vous prendra toute la soirée.

Une brochure sur le cinéaste torontois, pratiquement indispensable étant donné le caractère on ne peut plus expérimental des films de Michael Snow, a été publié par la Cinémathèque québécoise. Cette brochure, réalisée par Jean-Pierre Bastien, outre des éléments biographiques et bibliographiques, ainsi qu'un texte d'introduction "Les yeux et les oreilles de l'image", nous propose un long entretien avec le réalisateur. À ///// De préférence avant d'avoir vu les films, ça peut aider.



Michael Snow et la "machine cinématographique" qu'il avait conçu et que le montréalais Pierre Abbeloss avait exécutée pour le film "La région centrale" que la Cinémathèque québécoise présentera le 13 mars à 20 heures.

Du 13 mars au 27 avril

Le Musée du Québec fait revivre François Baillargé

Du 13 mars au 27 avril prochain, le Musée du Québec, en collaboration avec le Groupe de Recherche en art du Québec de l'Université Laval, présente une importante exposition intitulée François Baillargé et son oeuvre (1759-1830). L'exposition comporte plus de 70 pièces choisies parmi les plus significatives de cet artiste considéré comme l'une des plus grandes figures de l'art québécois ancien. François Baillargé a passé toute sa vie à Québec. On lui doit, entre autres, les plans de plusieurs édifices remarquables comme la prison de Québec (aujourd'hui le Morin College), ainsi que la décoration intérieure de la cathédrale Notre-Dame de Québec (la basilique) et de la très belle église de St-Joachim de la Tourelle.

Un catalogue abondamment illustré a été publié à l'occasion de l'exposition. Cet ouvrage comporte des études relatives à différents aspects de l'oeuvre de François Baillargé sculpteur; François Baillargé, architecte.

Né le 21 janvier 1759, François Baillargé, était le sixième enfant de Jean Baillargé (1726-1805). Ce dernier avait quitté le Poitou à l'âge de seize ans. Architecte et sculpteur, il travaille principalement à la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Québec, détruite pendant la guerre de 1759.

Il a séjourné en France de 1778 à 1781, comme élève de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture de Paris, et de l'atelier de Jean-Baptiste Stouf. Quand il revient à Québec, François travaille quelque temps avec son père, mais il est vite en mesure d'ouvrir son propre atelier.

François possède une excellente culture générale, sa bibliothèque est bien pourvue. Il peint des décors de théâtre et ne dédaigne pas d'interpréter certains rôles à l'occasion. Il est très lié à la bourgeoisie de l'époque.

Congrès du Syndicat national du cinéma

Pour contrer le chômage, des mécanismes vigoureux

par
Jean-Pierre Tadros

Une récente enquête menée par le Syndicat national du cinéma (SNC) auprès de ses 285 membres, et dont les résultats furent révélés au cours du Premier Congrès du SNC qui s'est déroulé en fin de semaine (et dont on a rendu compte dans LE JOUR d'hier), a révélé que les techniciens-pigistes du cinéma travaillent en moyenne 118 jours par année sur 260 jours ouvrables, soit près de six mois. En d'autres termes, les techniciens du cinéma chôment 6 mois par année. Cette situation, catastrophique pour plusieurs, allait dominer ce premier Congrès.

C'est ainsi qu'une des propositions les plus importantes votées par l'assemblée plénière dimanche soir porte sur l'urgence qu'il y a à rédiger une convention collective qui deviendrait effective immédiatement toutes les productions québécoises, et cela indépendamment des réactions possibles des productions. La proposition se lit d'ailleurs comme suit: "Attendu que tous les efforts de bonne foi pour en arriver à négocier et à signer une convention collective avec les producteurs ont échoué, il est proposé que lorsque la rédaction de la nouvelle convention collective sera terminée (dans un délai maximum de trois mois) et après étude d'une stratégie adéquate, que cette convention collective prenne effet immédiatement et devienne automatiquement en vigueur sur toutes les productions". C'est là un durcissement très net de la position des techniciens du SNC face aux producteurs de films.

Un comité politique

D'autre part, un comité permanent aux affaires politiques sera formé et aura mandat d'élaborer, en collaboration avec l'exécutif, toutes les politiques externes du SNC. En particulier, il aura à étudier les mesures à prendre pour syndicaliser les travailleurs du cinéma québécois qui ne le sont pas encore, et les intégrer au SNC.

Pour la première fois, l'assemblée plénière du SNC a laissé entrevoir la possibilité que le SNC soit affilié à la Fédération des communications de la CSN. Dans cette perspective, l'exécutif du SNC a reçu pour mandat d'inviter les représentants de la Fédération des communications à venir lui exposer les conséquences d'une telle affiliation.

Enfin, le comité permanent aux affaires politiques devra établir des relations avec le Syndicat général du cinéma et de la télévision (SGCT-ONF), l'Union des artistes, l'Association des réalisateurs de films du Québec et de la Société des auteurs et compositeurs afin de coordonner les politiques de ces différentes associations.

Cependant, une proposition invitant les réalisateurs de l'Association des réalisateurs de films du Québec à s'unir au SNC en s'intégrant au Syndicat en tant qu'atelier, a été rejetée par les membres du SNC.

Critères d'admissibilité

Conscient de la nécessité d'ouvrir ses portes à tous ceux qui voudraient oeuvrer dans le cinéma, le SNC a décidé d'assouplir ses critères d'admissibilité. Tous ceux qui désirent devenir membre du SNC ou veulent faire du cinéma en général seront désormais regroupés sous le titre d'apprentis. Un comité d'accueil et d'information aura pour fonction de guider les futurs apprentis. D'autre part, un comité d'adhésion se réunira trois fois par an (1-15 juin, 1-15 octobre, 1-15 février) pour juger de l'admissibilité des candidats.

L'enquête du SNC auprès de ses membres rappelle que 53.2% des membres gagnent moins de $8,000 par année, 70.8% gagnent moins de $10,000 par année, alors que 21.6% seulement gagnent entre $10,000 et $15,000.

Il est d'autre part révélé que 35.8% des techniciens sont protégés par une convention collective de travail dans l'entreprise privée, alors que 36.6% travaillent sans convention collective.

Erratum

L'article paru hier dans la page Vie et Culture sous le titre "La Vie de Notre-Dame-des-Victoires" aurait dû être signé Roland Sanfaçon. Nos excuses auprès de l'auteur.

où irons-nous?

Cinémas

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2934: "Fureur du dragon": 2.25, 6.05, 9.35. "Papa, les petits bateaux": 12:45, 4.20, 7.50.

ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (niveau du métro) 935-4246: "Towering infemo": 12.10, 3.10, 6.10, 9.10.

ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-3313; "Airport 75": 7.15, 9.15.

AVENUE: 1224 Green Av., Westmount, 937-2747. "A woman under the influence" 1.10, 3.45, 6.20, 9.00.

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2444. "M. Majestik": 2.35, 6.10, 9.40. "Les casseurs de gang": 13.55, 4.25, 7.55.

BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844-1932. "Sir, a swedish girl": midi, 2.50, 5.40, 8.30. "Oona": 1.30, 4.20, 7.10, 10.00

CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. "Vas-y bonhomme": 12.30, 3.35, 6.40, 9.50. "La grande trouille": 2.00, 5.05, 8.15.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "La moutarde me monte au nez": 1.20, 3.20, 5.25, 7.25, 9.30.

CHATEAU I: 6956 St-Denis 271-4400: "Ilsa, la louve des S.S." et Des filles pour deux voyous".

CHATEAU II: 6956 St-Denis 271-4400: "Le bossu de la morgue" et "Les vierges de la pleine lune".

CINÉMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis: "Le mouton enragé": 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.

CINÉMA 2001: 855 Décarie, 277-2001: Mardi: "Roméo et Juliette": 7.30. "On achève bien les chevaux": 9.30.

CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "Ne vous retournez pas?": 7.00, "Lucien Lacombe": 9.05.

CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996. "Les vautours": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINEMA LE PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222. "Le trio infernal": 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.

CINEMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5559. SALON ROUGE: "Flesh Gordon": 5.30, 7.00, 8.30, 10.00. SALON BLEU: "New York erotic film festival (part 2): 6.40, 9.45. "Scores": 8.05.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., "Murder on the Orient Express" 1.35, 4.05, 6.25, 8.05.

CREMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Vincent, François, Paul et les autres": 7.20, 9.30.

DAUPHIN: (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Toute une vie": 7.15, 9.30.

DAUPHIN: (Renoir): 2396 E. Beaubien 721-6060. "J'irai comme un cheval fou": 7.15, 9.15.

ELYSEE: 35 Milton, 842-6053. SALLE S: "Fantôme de la liberté": 7.30, 9.30. "Le milieu du monde": 7.30, 9.30.

ELECTRA: 114 rue Ste-Catherine. 522-9177: "Les bonzesses" et "Célestine bonne à tout faire".

EVE: 1229 St-Laurent, 861-3151. "The screentest girls", et "Sex clinic".

FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. "Touche pas la femme blanche": 7.30, 9.30.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303: "Les vautours": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

GREENFIELD I: 519 Boul. Taschereau, 671-6229: "Ilsa, la louve des S.S." et "Des filles pour deux voyous".

GREENFIELD II: 519 Boul. Taschereau 671-6129. "Le bossu de la morgue" et "Les vierges de la pleine lune".

JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-7000. "Dernière maison sur la gauche": 6.50, 10.00. "dorothea": 8.20.

KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707. "Swiss family Robinson": 12.30, 2.35, 4.40, 6.50, 9.00.

LAVAL I: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Ilsa, la louve des S.S." et "Mille et une nuits érotiques".

LAVAL II: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Une raison pour vivre, une raison pour mourir": 7.50. "La rivale": 6.00, 9.30.

LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "God Father II": 12.45, 4.20, 8.00.

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-2174. "Dernière maison sur la gauche": 6.50, 10.00. "Dorothéa": 8.20.

MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "Man with the golden gun" et "Super cop".

OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4145. Mardi: "Théorème": 7.30. "Bar Salon": 9.30.

PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6991. "Trial of Billy Jack": 12.00, 3.00, 6.00, 9.00.

PAPINEAU I: 4519 Papineau, 521-6853. "Amacord": 1.15, 3.45, 6.10, 8.40.

PAPINEAU II: 4519 Papineau, 521-6853. "Conte Immoraux": 7.15, 9.20.

PARC (Verdun) 7:20 Av. de l'Eglise, 768-2509. "Les amours d'une aristochatte" et "Ilsa, la louve des S.S.".

PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807. "La rivale" et "Une raison pour vivre, une raison pour aimer".

PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Emmanuelle": 7.15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE LARGE: 577 Dorchester O., 866-2644. "Lenny": 12.45, 2.55, 5.05, 7.20, 9.30.

PLACE VILLE-MARIE LITTLE: 577 Dorchester O., 866-2644: "Report to the commisionner": 12.30, 2.30, 4.30, 6.30, 8.30.

PLAZA: 6505 St-Hubert, 274-6155: "Vas-y bonhomme": 12.30, 3.35, 6.40, 9.50. "La grande trouille": 2.00, 5.05, 8.15.

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215; "Outrageous... love machine": 11.50, 2.45, 5.45, 8.40. "Tom Jones rides again": 1.25, 4.20, 7.15, 10.15.

RIVOLI II: 6906 St-Denis, 277-4129; "La rivale": 2.35, 5.55, 9.20. "Une raison pour vivre, une raison pour aimer": 12.55, 4.15, 7.40.

RIVOLI I: 6906 St-Denis, 277-4129: "Le diable dans la demoiselle Jonas" et "La possédée de Satan".

SNOWDON: 5225 Boul. Décarie 482-1322: "Report to the commissionner": 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 10.00.

SÉVILLE, 2155 Ste-Catherine O. 932-1139: "Earthquake" 12.30, 2.50, 5.00, 7.15,

ST-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211: "Pousse, mais pousse égal": 12.10, 2.35, 4.50, 7.15, 9.40.

VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges. 721-8243 "Shella Levine": 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.15.

VENDÔME: Place Victoria 878-1451: "Contes immoraux": 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092: "La fureur du dragon" et "Kamikase".

VERSAILLES: 7255 Sherbrooke E., (SALON BLEU): "Le diable dans la demoiselle Jonas" et "La possédée de Satan". (SALON ROUGE): "Le bossu de la morgue" et "Les vierges de la pleine lune".

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "La gammick": 7.30, 9.30.

WESTMOUNT SQUARE: "Alice doesn't live here anymore": 12.45, 2.45, 4.45, 6.50, 9.00.

YORK: "Young Frankenstein": 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.15.

CENTRE CULTUREL DE LA CITÉ DES JEUNES DE VAUDREUIL, 400 boul. Roche, Vaudreuil. Lundi: "J'me marie, j'me marie pas": 7.00.

CINÉ-AHUNTSIC, 9155 St-Hubert (Auditorium du Cegep d'Ahuntsic), "L'invitation": 12.30, 3.30, 7.30.

CINÉ-CLUB ÉCRAN LIBRE (Cegep Montmorency, Auditorium St-Maxime) 3680 boulevard Lévesque. "La chevauchée fantastique" & "La horde sauvage": Dès 7.30

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 St-Denis, 844-8734. "ducky duke": 7.30. "A.toz," "New-York eye and ear control", "Short shave", "Waveleught", "Standard time": 9.30

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. De Maisonneuve. 879-4349 "Othello" (Maroc, 1951)

VIDEOGRAPHE: 1604 St-Denis, 842-9786. "Gladys, a queen in exile" de Norman Levine. Tous les soirs à 8.00, sauf le vendredi. Entrée libre.

Théâtres

Théâtre CENTAUR, 453 St-François Xavier 288-1229. "Woyzeck" de Büchner. Du mardi au samedi: 20.30. Dimanche: 20.00. Matinées: mercredi à 13.30 et samedi à 14.30.

NOUVELLE COMPAGNIE THÉATRALE, 1200 rue Bleury: 866-1964. Relâche

THÉÂTRE DE QUAT-SOUS: 100 est aveongnue des Pins, 845-7277. "Harem qui rit": 20.30. Samedi: 19.30 et 23.00. Relâche lundi et mardi.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis. "Le bal des voleurs", de J. Anouilh, à 20.00. Relâche le lundi.

PLACE DES ARTS: (Théâtre Port-Royal): La Compagnie Jean Duceppe, présente: "Sea Horse", avec Denise Filiatreault et Jacques Godin. Relâche le lundi.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, Ste-Catherine, 861-0563. "Long voyage vers la nuit" d'Eugène O'Neill, à 20.00, samedi 14.00 et 21.00. Dimanche 19.00. Relâche le lundi. "Manon Lastcall": midi tous les jours sauf le lundi.

Variétés

AU BOUT DU VIEUX: 356 Berri (près du port) 844-0567. Relâche.

CAFÉ CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie, 735-1259. Relâche.

CASANOUS: Relâche.

IN CONCERT 2 LE ROYER: 861-5669. "Willie Dixon".

L'ÉVÊCHÉ: (Hôtel Nelson, Place Jacques-Cartier). "Octobre".

LA GRANDE PASSE: 411 rue Ontario E., 844-6284. Relâche.

LE PATRIOTE: 1474 est Ste-Catherine, 521-6666. Claude Landré jusqu'au 16 mars. Relache lundi.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: André Gagnon jusqu'au 16 mars à 20.30.

PLACE DES ARTS, SALLE WILFRID PELLETIER, L'Opéra du Québec présente: "La bohème", à 20.00, 13 et 15 mars. Mardi et mercredi: Orchestre symphonique de Montréal.

Les midis de la Place: Rencontre avec Denyse Filiatrault qui nous parle du "show-bissiness".

STEVIE WONDER
s'en vient au
FORUM
le 12 mars

La Compagnie Jean Duceppe en collaboration avec Cyrec Inc.
Denyse Filiatrault et Jacques Godin
ce soir
LE SEA HORSE
Étudiants Billets: $2.00, 1H. avant le spectacle
THÉATRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS 842-2112

Après "LA GRANDE BOUFFE", le nouveau film de Marco Ferreri
POUR TOUS
TOUCHE PAS LA FEMME BLANCHE!

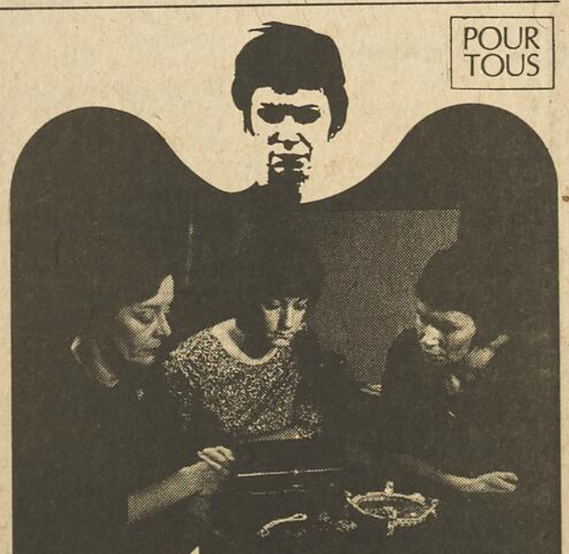
CATHERINE DENEUVE
MARCELLO MASTROIANNI
MICHEL PICCOLI
PHILIPPE NOIRET
UGO TOGNAZZI
SERGE REGGIANI
DARRY COWL
ALAIN CUNY
SUR SEM 7:30 - 9:30
DIM 1:30 - 3:30 - 5:30
7:30 - 9:30
FESTIVAL 525-8600
STATION BEAUDRY
1206 est, Ste-Catherine

LINO VENTURA • ANNIE GIRARDOT
ISABELLE ADJANI
dans
la gifle

DÈS LE 14 MARS, Cinéma VILLERAY

SÉLECTIONNÉ POUR L'OSCAR du MEILLEUR FILM ÉTRANGER
POUR TOUS
"Meilleur film de l'année. Meilleur réalisateur Fellini." N.Y. FILMS CRITICS
de FELLINI
AMARCORD

PAPINEAU
Papineau & Mt.Royal 527-8635
À L'AFFICHE!
1.15, 3.45, 6.10, 8.15.

POUR TOUS

Les vautours
un film de jean-claude labrecque
une histoire d'héritage
avec
gilbert sicotte monique mercure carmen tremblay amulette garneau
CINÉMA DE PARIS 896 O. Ste-Catherine 861-2996
FLEUR DE LYS 858 est, Ste-Catherine 288-3303

HUGO
C'EST
du 8 au 15 mars
des livres sur, par et pour les femmes
NOTRE SUGGESTION
C. Carisse / J. Dumazedier
"Les femmes innovatrices"
Seuil
Librairie Hugo
Centre d'achats Wilderton
2735 Van Horne, Mtl.
739-9251

le sport

Les Expos rapportent $1 million à Daytona Beach chaque année!

DAYTONA BEACH, Floride (PC) — Ce sont ses quelque 23 milles de plage qui auront donné à Daytona Beach sa célébrité à travers le monde, mais ce sont surtout ces terrains de baseball qui lui auront donné sa prospérité économique.

Les Expos de Montréal, de la Ligue nationale de baseball en sont maintenant à leur troisième camp d'entraînement au stade City Island Park.

''On évalue habituellement à $1 million le stimulant économique qu'une équipe de baseball apporte à notre région'', a déclaré M. James Bullion, vice-président exécutif de la Chambre de commerce locale dont les bureaux sont situés non loin du stade.

Les sommes d'argent dépensées par les Expos de Montréal atteignent en effet le million de dollars.

Jim Fanning, le gérant général des Expos explique que l'équipe et ses quatre filiales dépensent environ $111,000 chacune. Son adjoint, Danny Menendez estime de son côté que les Expos eux-mêmes dépenseront cette année $160,000 et que les quatre filiales dépenseront environ $115,000 chacune.

Bullion a expliqué que les recettes d'un match d'entraînement des Expos sont versées au groupe Community Promotions Inc., un groupe d'hommes d'affaires établi depuis longtemps et voué à la promotion de la région de Daytona Beach.

Fanning précise de son côté que l'équipe concède au groupe les recettes d'un match dont il laisse le choix à Community Group de choisir la date.

Cette année, le match aura lieu le 20 mars, et les Expos affronteront les Dodgers de Los Angeles.

22,750 Canadiens

On compte au camp des Expos environ 75 personnes parmi lesquelles 44 joueurs, un gérant de terrain, sept instructeurs, un soigneur et son aide, trois préposés à l'équipement, les dirigeants de l'équipe et les membres du personnel de bureau.

Par ailleurs, certains joueurs ont amené leurs femmes à leur camp d'entraînement.

Bullion estime que l'assistance aux parties (hors concours des Expos atteint environ 35,000 personnes. La moitié d'entre elles sont canadiennes et l'autre moitié est composée d'éléments de la population locale.

Victoire de 4-3 sur le Tokyo

DAYTONA BEACH (AP) — Un simple de Barry Foote à la 10e manche avec les buts remplis a produit le point donnant aux Expos de Montréal une victoire de 4-3 sur Giants de Tokyo dans un match de baseball hors concours disputé hier après-midi à Daytona Beach.

Dans cette manche, les Expos ont obtenu deux buts sur balles et ont rempli les coussins à la suite d'une erreur du troisième but japonais.

Auparavant, les Japonais avaient pris une avance de 3-0, mais les Expos, tenus en échec pendant cinq manches par le lanceur Kazumi Takahashi, ont enregistré un point à la sixième manche à la suite d'un double de Pepe Mangual et d'un simple de Tim Foli et deux autres points à la huitième sur un simple de Mike Jorgensen.

les capsules

de Christian Nobert

Vendredi, le 14 mars, **Donato "El Papa" Paduano** sera la grosse vedette d'une réunion de boxe à Milan. Le petit poids moyen italo-québécois affrontera dans un combat de dix rounds l'Italien **Benacquista** et dans les combats préliminaires, le Canadien **Barry Sponagle sera opposé au léger Antonio Puddu et Zanon** sera dans le ring avec le poids lourd **Joe Borden** également du Canada...

Directement de Moscou: Un but de **Robbie Coulson,** à la toute fin du match, a permis au club de Barrie, en Ontario, d'annuler 3-3 avec l'équipe nationale soviétique midget. C'était la troisième rencontre en territoire russe entre les deux clubs. La première, l'équipe de Barrie, avait encore réussi à annuler 5-5, mais la seconde, les Russes n'ont pas eu de pitié: 6-1

Le Mont Sainte-Anne se prépare sérieusement à poser sa candidature pour les championnats du monde de ski nordique de 1978, et pour ce faire, le Comité pour la candidature de Québec, organise pour les 22 et 23 mars, des championnats internationaux de saut en ski où participeront 60 ''sauteurs'', représentant neuf pays. Et du 21 au 25 mars, se tiendront les championnats nord-américains de ski de fond.

''Les plaisanteries macabres du foot'': Hier, nous annoncions la mort du joueur de soccer mexicain **Felix German Torres.** A la suite de l'autopsie, les médecins ont déclaré que **Torres** était décédé aprés s'être étouffé dans sa vomissure... On sait que ce dernier a été rué de coups de pieds par les joueurs de l'équipe adverse parce qu'il avait fait des gestes obscènes à leur endroit...

Aujourd'hui, on apprend que 32 personnes ont été blessées, plusieurs gravements, dans un nouveau stade à Joao Pessoa, au Brésil, parce que quelqu'un (un chauffeur de taxi) avait crié du haut des estrades que les gradins s'écroulaient. Evidemment, la panique a éclaté et vous connaissez le résultat...

Les Capitals de Washington, ont fait hier une nouvelle acquisition. En échange du centre **Mike Bloom** ils ont obtenu les services de **Blair Stewart** des Red Wings.

Les Rangers de New York, qui connaissent une très mauvaise saison, ont rappelé le joueur de défense **Marty Gateman** de leur filiale de Providence pour remplacer **Ron Harris** qui a subi un claquage au cours du match contre le Canadien dimanche.

Le président de la Fédération sud-africaine de tennis, **Blen Franklin** a perdu tout espoir de voir se dérouler la demi-finale de la zone américaine de la coupe Davis entre son pays et le Mexique. Tout ça parce que le gouvernement mexicain interdit à l'équipe sud-africaine de mettre les pieds au Mexique...

Steve Shutt du Canadien, mène avec huit points, la dernière tranche de la coupe Molson, mais **Guy Lafleur**, qui est revenu au jeu vendredi, dernier, le suit de près et, j'ai l'impression qu'il va encore malgré lui, remporter ce dernier chapitre et en même temps, la coupe...

hockey

Matches d'hier non compris

Ligue nationale

Division I

Phil	40	18 9	236	162	89
NY. R	32	2213	272	227	77
NY I	28	2217	222	182	73
Atl	26	2713	188	192	65

Division II

Chi	32	29 7	225	203	71
Vanc	32	29 6	224	214	70
St. Lo	26	2713	219	226	65
Minn	19	41 6	188	288	44
K. City	14	45 9	159	280	37

Division III

Can	40	1116	323	196	96
L. Ang	36	1317	228	150	89
Pitts	30	2314	273	242	74
Det	19	3810	208	278	48
Wash	6	58 5	151	371	17

Division IV

Buf	41	1214	296	201	96
Bos	37	1911	303	204	85
Tor	28	2911	238	258	67
Cal	17	4011	180	259	45

Compteurs

	B	A	Pts
Orr, Bos	38	80	118
Esposito, Bos	55	60	115
Lafleur, Can	46	56	102
Mahovlich, Can	32	70	102
Dionne, Det	38	62	100
Clarke, Phi	23	67	90
Robert, Buf	37	51	88
Gilbert, NYR	33	50	83
Martin, Buf	42	38	80
Perreault, Buf	31	48	79

Association mondiale

Division est

N.-Ang	35	24 4	214	217	74
Clev	28	34 3	186	216	59
Chi	25	38 1	215	255	51
Indi	15	46 3	169	269	33

Division ouest

Hou	43	22 0	303	208	86
Phoe	34	25 6	248	214	74
Minn	34	28 2	256	224	70
S. Diego	32	27 3	246	219	67
Balt	16	47 3	162	291	35

Division canadienne

Qué	41	24 0	275	237	82
Tor	36	28 2	287	255	74
Edm	31	26 3	222	201	65
Vanc	30	30 2	202	203	62
Win	29	29 4	249	225	62

Compteurs

Hull, Wpg	60	52	112
Lacroix, SD	31	75	106
Bernier, Qué	46	55	101
Nilsson, Wpg	21	73	94
Lund, Hou	29	64	93
Rivers, SD	47	36	83
Walton, Min	42	40	82
Hedberg, Wpg	27	50	77
Howe, G.H.	27	50	77
Dillon, Tor	22	52	74

Ligue majeure (Qué.)

Division est

	G	PN	Bp	Bc	Pts
T.-Riv	32	2211	299	264	75
Qué	33	28 4	286	257	70
Chi	21	38 5	282	372	47
Sorel	18	40 9	262	359	45
Sha	15	40 9	284	421	39

Division ouest

She	46	14 4	397	238	96
Cor	35	1911	295	257	81
Mtl	36	24 5	406	308	77
Hull	30	31 5	345	334	65
Lav	24	34 7	305	351	55



J'ai vingt ans !

C'est bien simple, j''aurais jamais cru que ça aurait pu m'arriver... Quand j'étais jeunesse, — je m'en souviens comme si c'était hier — pis que j'écoutais le hockey au radio, quelqu'un m'aurait dit qu'un jour je pourrais aller parler à mes ''Habitants'' personnellement dans leur vestiaire, je lui aurais répondu: ''Tu chavires, ça se peut pas!''

Ben peau d'chien, c'est ce qui m'arrive aujourd'hui. C'est une bénédiction de la vie; le bon Dieu m'aime plus que je le mérite. Vous dire le plaisir que j'ai d'être mêlé au sport, aux joueurs que j'aime pis que j'admire, pis à tous les journalistes qui m'ont reçu comme si j'avais leur âge, c'est un agrément qui est pas disable. Tous ces gars-là me redonnent ma jeunesse. Avec eux autres, j'ai vingt ans...

V'là betôt deux semaines, Claude Mouton m'a dit: ''L'père, montez dans ma bergerie, en haut, pis allez voir les parties sur la passerelle, vous allez aimer ça, vous allez voir.'' J'y ai été tu parles, J'en ai pas manqué une. L'autre soir, j'étais assis dans le jubé du Forum entre Jean Béliveau pis Toe Blake. J'étais heureux comme un p'tit gars... Regarder le hockey en haut, avec les journalistes, c'est pas la même partie pantoute. Tu vois tout le jeu s'organiser, t'as une vue d'ensemble, pis tu perds pas un geste. C'est une beauté de voir ça.

Entre les périodes, on est reçu comme des rois par Roland Ricard dans la ''galerie de la presse'': on mange ce qu'on veut, on peut même s'envoyer un petit boire dans le trou du cou... Moi, je prends pas un coup, ça me met chaud!... Pis je peux jaser avec les journalistes, on discute de la partie, on se conte des menteries pis on les croit... C'est le vrai bonheur.

Je me suis fait des amis là, pis d'une partie à l'autre, j'ai toujours hâte de les retrouver. Je me suis aperçu qu'ils sont connaissants à plein les petits gars. J'en apprends avec eux-autres. Je lis leurs papiers tous les jours pis j'échappe rien. Jusqu'à aujourd'hui, le sport pour moi, c'était un plaisir; à c't'heure, c'est une passion. Comme les ''créatures'', peau d'chien!...

Ça fait que... avec les petits gars joyeux qui grouillent autour de moi, pis toute c'te belle jeunesse qui a de la santé plein la tête pis plein les muscles, je sens que je vieillirai jamais... Faut que je leur dise merci: grâce à eux autres, j'ai vingt ans!...

cultivateur
maître-chantre
maire de St-Gérard depuis 1936
ex-président du Cercle agricole
gagnant du trophée des Producteurs de sirop d'érable classe A

Le père Gédéon



UN ABONNEMENT
POUR VOUS
C'EST INTÉRESSANT
UN ABONNEMENT
POUR NOUS
C'EST IMPORTANT

LE JOUR

ABONNEMENTS PAR CAMELOTS ($1.50 par semaine)

MONTRÉAL & RÉGION
331-8961
332-3890 dès 7 h 30 a.m.

COTE-NORD
Baie Comeau
Hauterive
589-5017
Sept-Iles
962-5335

OUTAOUAIS & RÉGION
771-7894

QUÉBEC
658-8920
626-6925 après 5 h 00 p.m.

LAC ST-JEAN/SAGUENAY
549-6427

SOREL
742-3328

DRUMMONDVILLE
478-5730

RIMOUSKI
723-5616

Les garçons et filles âgés de 10 ans et plus qui désirent devenir CAMELOTS n'ont qu'à téléphoner aux numéros ci-dessus.

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement ☐

de $18.00 pour 3 mois ☐
de $32.00 pour 6 mois ☐

de $60.00 pour 12 mois ☐
Édition du samedi seulement $15.00 pour 12 mois ☐

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
TÉL: _____

POUR RENSEIGNEMENTS
COMPOSEZ - 331-8961

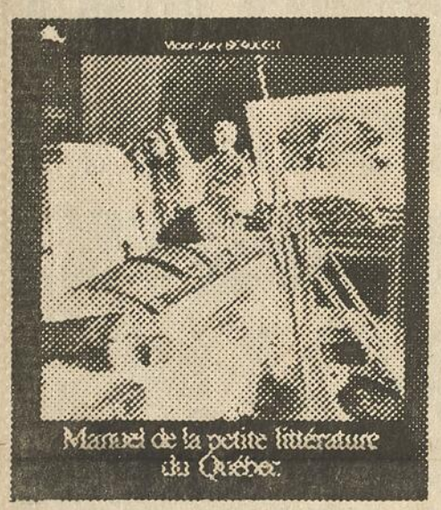
LE JOUR, 387 Boul. LEBEAU, VILLE ST-LAURENT

Devenez membre d'un Club du Livre DIFFÉRENT:

Le Club du Livre de l'Aurore

Oui, un Club du Livre différent: en devenant membre du Club du Livre de l'Aurore, vous obtiendrez automatiquement une remise de 15% sur tous nos ouvrages, comme vous pourrez profiter si vous le voulez d'escomptes de 20% et de 25% sur les nouvelles parutions tous les mois. Il ne vous en coûte que six dollars pour vous inscrire du Club du Livre de L'aurore.

PAR RETOUR DU COURRIER, VOUS RECEVREZ EN PRIME LE



MANUEL DE LA PETITE LITTÉRATURE DU QUÉBEC
par Victor-Lévy Beaulieu

Des monographies de paroisses aux mystiques québécois. Un panorama fascinant, 276 pages — $11.95.

OU TROIS OUVRAGES PARMI LES SUIVANTS :

CALENDRIER QUÉBÉCOIS
par Robert Myre
Sur l'année internationale des femmes. Un guide historique précieux — $3.00.

L'AFFAIRE
par Michel Lemay
Un roman durant les événements d'octobre, et qui raconte les aventures de Sophie. 192 pages — $3.75.

PORTRAITS DU VOYAGE
par Jean-Marc Piotte, Madeleine Gagnon et Patrick Straram le Bison Ravi
Un voyage au LSD déclenche une réflexion à trois. Des pages absolument émouvantes. 108 pages grand format — $4.50.

ONÉSIME
par Albert Chartier
Une rétrospective de la première bande dessinée québécoise. Le monde de Zénoïde et d'Onésime. 128 pages — $3.75.

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST
par Michel Tremblay et André Brassard
Tout le monde de Michel Tremblay dans le même livre. 128 pages grand format — $3.75.

ON T'AIME JOHNNY
par Michel Tassé
En bande dessinée, l'histoire d'un Québécois pogné avec la pègre. Grand format — $2.50.

SUR LE MATELAS
par Michel Garneau
La pièce la plus jouée de Garneau, un grand succès. — $2.50.

RUTS
par Raoul Duguay
Un recueil de poésies de chair et de sang : la femme. — $4.00.

ESSTRADINAIREMENT VAUTRE
par Sol
Les meilleurs monologues de Sol, présentés par Michel Garneau et illustrés par l'auteur. 160 pages — $4.50.

BINGO
par Michel Capistran
Le film de Jean-Claude Lord repris en livre. Illustré, plus de 200 pages grand format — $6.95.

LA GRANDE PEUR D'OCTOBRE 70
par Jean Provencher
Les événements d'octobre au jour le jour. De la manipulation comme attribut du pouvoir. 128 pages, illustré — $3.75.

CONTES DE JOS VIOLON
par Louis Fréchette
Les meilleurs contes québécois du XIXe siècle. Un langage éblouissant. Illustrés par Henri Julien. 144 pages — $5.50.

Je désire devenir membre du Club du Livre de l'Aurore, ce qui ne m'engage à rien. Vous trouverez ci-joint un chèque ☐ou un mandat-poste ☐de (6) dollars. Par retour du courrier, je recevrai en prime le MANUEL DE LA PETITE LITTÉRATURE DU QUÉBEC ☐ou les trois ouvrages suivants :

.....

.....

NOM : .....

ADRESSE : .....

ÂGE : ..... **PROFESSION :** .....

REÇU LE
19 MARS 19..
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Le Club du Livre de l'Aurore, 221 ouest, rue Saint-Paul, Montréal, Qué. — Téléphone : 844-4850